



MRC PONTIAC
OUTAOUAIS

MISE À JOUR **DU PORTRAIT** **2025**

Puisqu'un portrait complet du territoire et des activités agricoles de la MRC avait été réalisé lors du premier PDZA, seule une actualisation des données, pouvant avoir évolué, depuis a été faite, principalement à partir des données de Statistique Canada et du MAPAQ. Les données territoriales qui évoluent peu dans le temps, comme la pédologie, le couvert forestier et l'hydrographie, n'ont pas été mises à jour puisque toujours valables. Ces données territoriales du portrait 2014 ont gardé leur pertinence et ont été utilisées pour la mise à jour des enjeux du PDZA 2024-2030.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES ACRONYMES.....	6
1. TERRITOIRE AGRICOLE.....	8
1.1 Caractéristiques et aménagement du territoire agricole.....	8
1.2 Mise en valeur du territoire et des terres en friche.....	11
1.3 Valeur des terres.....	11
1.4 Valeur marchande du capital agricole dans la MRC de Pontiac.....	12
2. PRODUCTIONS AGRICOLES.....	13
2.1 Nombre d'entreprises agricoles.....	13
2.2 Productions animales.....	14
2.4 Programme d'aide à la gestion de risques.....	20
2.5 Évolution des revenus nets agricoles.....	21
3. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À LA FERME.....	25
3.1 Agrotransformation.....	25
3.2 Vente directe en circuit court.....	29
3.3 Agrotourisme.....	30
4. PRODUCTEURS, MAIN-D'ŒUVRE ET RELÈVE.....	31
4.1 Emplois.....	31
4.2 La relève agricole en Outaouais.....	34
4.3 Constats liés à la relève agricole.....	35
4.4 La formation et les initiatives favorisant la relève agricole.....	37
4.5 Services ou initiatives offerts aux entreprises agricoles.....	38
4.6 Programmes de soutien financier.....	39
5. SECTEUR FORESTIER.....	42
5.1 Production forestière.....	42
5.2 Terres publiques intramunicipales (TPI).....	42
6. AGROENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	45
6.1 Pratiques agroenvironnementales des producteurs.....	45
6.2 Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).....	49
6.3 Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et gestion des matières résiduelles	50
6.4 Plan d'adaptation Agriclimat pour la région de l'Outaouais.....	51
RÉFÉRENCES.....	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Superficie du territoire de l'Outaouais, MRC Pontiac et population, 2024.....	12
Tableau 2 : Évolution du mode d'occupation des terres de 2018 à 2024.....	12
Tableau 3 : Évolution de la zone agricole permanente, MRC Pontiac entre 1998 et 2023.....	13
Tableau 4 : Superficie de la zone agricole par municipalité MRC Pontiac (2013), nombre d'entreprises agricoles (2024), superficie exploitée (2024) et population (2022).....	13
Tableau 5 : Évolution de la valeur des terres agricoles transigées dans la région de la MRC de Pontiac entre 2020 et 2023.....	14
Tableau 6 : Valeur marchande du capital agricole des entreprises agricoles entre 2011 et 2021, MRC Pontiac.....	15
Tableau 7 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles dans la MRC Pontiac entre 2018-2024 selon le type de production et la source de revenus principale.....	16
Tableau 8: Exploitations agricoles classées selon la forme juridique, MRC Pontiac, 2021.....	17
Tableau 9: Évolution du nombre d'entreprises en productions animales dans la MRC Pontiac selon la source de revenus déclarés entre 2018-2024.....	17
Tableau 10: Répartition des entreprises en productions animales par municipalité, en %, par types de production en 2021.....	18
Tableau 11: Évolution du nombre de têtes animales entre 2016 et 2024, MRC Pontiac.....	18
Tableau 12: Évolution du nombre de têtes animales en production bovine entre 2016 et 2021.....	18
Tableau 13: Répartition du nombre de têtes animales en production bovine par municipalité, MRC Pontiac, en 2021.....	18
Tableau 14: Évolution du nombre de têtes animales en production ovine entre 2016 et 2021, MRC Pontiac.....	19
Tableau 15 : Évolution des superficies exploitées (ha) enregistrées au MAPAQ consacrées aux productions végétales et aux boisées dans la MRC de Pontiac entre 2018 et 2024.....	20
Tableau 16: Évolution du nombre d'entreprises en productions végétales dans la MRC Pontiac selon la source de revenus déclarés entre 2018-2024.....	21
Tableau 17: Répartition des superficies cultivées en cultures fourragères par municipalité, MRC Pontiac, en 2021.....	21
Tableau 18: Tableau : Types de productions agricoles biologiques selon le nombre d'entreprises agricoles, MRC de Pontiac.....	23
Tableau 19: Évolution des superficies cultivées indemnisées par l'ASREC dans la MRC de Pontiac entre 2018 et 2023 par type de production.....	24
Tableau 20: Indemnisation pour les dommages causés par la sauvagine entre 2018 et 2023, MRC de Pontiac.....	24
Tableau 21: Revenus agricoles totaux, revenus agricoles nets en dollars, nombre de fermes au Québec de 2011-2022.....	25
Tableau 22: Revenus agricoles par MRC, région de l'Outaouais, 2021.....	25
Tableau 23: Revenus agricoles bruts par municipalité, en 2024.....	26
Tableau 24: Revenus agricoles totaux en dollars générés par les productions agricoles entre 2011 et 2024, selon la municipalité, MRC Pontiac (excluant produits forestiers).....	26

Tableau 25: Nombre d'entreprises, agrotransformateurs par secteur dans la MRC Pontiac et en Outaouais, 2022.....	30
Tableau 26: Liste des abattoirs en Outaouais et aide offerte entre 2017 et 2022.....	32
Tableau 27: Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, MRC Pontiac, 2021.....	34
Tableau 28: Classification nationale des professions en 2021 pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus.....	36
Tableau 29: Caractéristiques des exploitants agricoles : genre, MRC Pontiac 2011-2021.....	36
Tableau 30: Situation d'activité, Population, MRC Pontiac, 2016-2021.....	37
Tableau 31: Travail agricole et autre travail rémunéré, MRC Pontiac, 2021.....	37
Tableau 32: Évolution de la langue de correspondance souhaitée par les entreprises agricoles de la MRC Pontiac enregistrée au MAPAQ entre 2018 et 2024.....	38
Tableau 33: Distribution de la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2011, en 2016, et 2021 en Outaouais.....	40
Tableau 34 : Évolution de la relève au sein des entreprises agricoles de la MRC de Pontiac enregistrées au MAPAQ entre 2018 et 2024.....	42
Tableau 35 : Évolution de l'âge du membre principal des entreprises agricoles de la MRC de Pontiac enregistrées au MAPAQ entre 2018 et 2024.....	43
Tableau 36 : Proportion de la relève agricole établie, selon le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé, en 2016 et en 2021.....	43
Tableau 37 : Aide financière versée à travers le Réseau Agriconseils de l'Outaouais de 2018-2023.....	44
Entre 2018 et 2023, un total de 683 082,00 \$ a été versé pour le soutien aux expositions agricoles et pour améliorer la compétitivité des abattoirs régionaux (tableau 38).....	47
Tableau 38 : Programmes d'aides financières versés par le MAPAQ dans la MRC de Pontiac entre 2018 et 2023.....	48
Tableau 39 : Nombre de producteurs forestiers actifs et volume de bois entre 2020-2022.....	49
Tableau 40 : Superficie forestière des TPI dans la MRC Pontiac en 2021.....	50
Tableau 41: Rétribution des bonnes pratiques de la FADQ entre 2022-2023, MRC Pontiac.....	52
Tableau 43: Pratiques de travail du sol et d'ensemencement, MRC de Pontiac 2021.....	54
Tableau 44: Pratiques et aménagements des terres, MRC de Pontiac 2021.....	54
Tableau 45: Produits fertilisants appliqués sur les terres, MRC de Pontiac, 2021.....	55
Tableau 46: Pratiques et aménagements des terres, MRC de Pontiac 2021.....	56
Tableau 47: Orientations et actions en lien avec le secteur agricole du PGMR de 2016-2020 et du PGMR 2023-2030.....	58
Tableau 48 : Prévisions Agriclimat, période Horizon 50, Outaouais.....	60
Tableau 49 : Priorités d'adaptation des entreprises agricoles des secteurs de production végétale et animale, région Outaouais-Laurentides.....	62
Tableau 50 : Priorités d'adaptation collective déterminées pour l'Outaouais et les Laurentides et déclinées en fiches projets.....	63

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Emplacement des entreprises agricoles de l'Outaouais.....	8
Figure 2 : Valeur régionale moyenne des terres agricoles transigées au Québec en 2023.....	12
Figure 3 : Prix de location des terres agricoles en Outaouais, MRC de Pontiac 2022.....	12
Figure 4: Exploitations agricoles selon la superficie agricole totale, MRC Pontiac, 2021.....	13
Figure 5: Répartition des superficies cultivées en grandes cultures par municipalité, 2021.....	19
Figure 6: Évolution des fermes de la MRC Pontiac selon les revenus agricoles bruts totaux (en dollars) entre 2011 et 2021.....	25
Figure 7: Revenu médian des particuliers de 18 ans et plus en 2016 par municipalité.....	36
Figure 8: Répartition de la relève agricole établie dans les régions centrales et périphériques, en 2021.....	37
Figure 9 : Indice de remplacement de la main-d'œuvre, MRC de Pontiac 2000 à 2040.....	38
Figure 10: Objectifs ciblés du PAD 2020-2030, fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides.....	49
Figure 11: Piste d'actions pour la résilience des fonctions écologiques des milieux humides et hydriques en Outaouais, consultation MRC de Pontiac, 2021.....	54
Figure 12: Scénarios climatiques Horizon 2050, Outaouais.....	56
Figure 13: Scénarios climatiques Horizon 2050 par saison, Outaouais.....	56

LISTE DES ACRONYMES

AFPO : Agence des forêts privées de l'Outaouais.

ASRA : Assurance stabilisation des revenus agricoles

ASREC : Assurance récolte

Bioalimentaire : Regroupement de l'agriculture, des pêches commerciales, de l'aquaculture, de la transformation des aliments, des boissons et du tabac, du commerce de gros et du commerce de détail alimentaire ainsi que des services alimentaires.

CGT : Les conventions de gestion territoriale (CGT) sont aussi des ententes de délégation, mais elles ne peuvent être conclues qu'avec une municipalité régionale de comté (MRC). Validées pour une période de cinq ans, ces conventions permettent de confier à la MRC, en outre des responsabilités de gestion forestière, des pouvoirs et des responsabilités en matière de réglementation et de gestion foncières.

CPTAQ : Commission de protection du territoire agricole du Québec

CQPF : Conseil québécois des plantes fourragères

CRFA : Collectifs régionaux en formation agricole

CSHP : Coopérative de solidarité du houblon du Pontiac

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole. La CUMA est une coopérative de services qui met à la disposition de ses sociétaires les moyens nécessaires à leurs exploitations.

CUMO : Une CUMO est une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre, dont la mission consiste exclusivement à rendre disponibles un ou plusieurs employés auprès des entreprises membres.

Exploitations agricoles : Entreprises qui produisent annuellement pour plus de 5 000\$, conformément à la Loi sur les producteurs agricoles.

FADQ : Financière agricole du Québec

FAC : Financement agricole Canada

FRR : Fonds régions et ruralité

GFP : Groupe forestier du Pontiac. Le GFP gère près de 25 000 hectares de boisé pour 250 propriétaires forestiers et offre les services suivants : aménagement forestier et/ou faunique sur forêt privée, service de travaux techniques, service d'exploitation et de vente de bois et autres

ICI : L'ensemble de la production des matières résiduelles des secteurs résidentiels, industriel, commercial, institutionnel.

ISQ : Institut de la statistique du Québec

LPTAA : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MRC : Municipalité régionale de comté. Dans ce document le terme est utilisé également pour désigner la MRC de Pontiac.

ODO : Observatoire du développement de l'Outaouais

PAIR : Plan d'aménagement intégré des ressources

TFR : Les territoires forestiers résiduels (TFR) constituent les territoires qui ne sont ni délimités en unité d'aménagement ni délimités en forêt de proximité. Pour certains de ces territoires, le gouvernement confie la gestion forestière à des municipalités, à des communautés autochtones ou à d'autres organismes par la signature d'ententes de délégation de gestion. Des travaux d'aménagement forestier et de récolte peuvent alors y être réalisés.

TPI : Terres publiques intramunicipales

OPBP : Office des producteurs de bois du Pontiac

PAD : Plan d'agriculture durable 2020-2030

PDZA : Plan de développement de la zone agricole. Le plan de développement de la zone agricole, communément appelé le PDZA, est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole de la MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles.

PFNL : Produit forestier non ligneux

PGMR : Plan de gestion des matières résiduelles

PRMHH : Plans régionaux des milieux humides et hydriques

PIB : Produit intérieur brut réel : Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB réel correspond aux valeurs exprimées en dollars de 2017, de manière à soustraire l'effet des prix et mettre en évidence l'évolution selon les volumes de production.

SADC : La SADC est un organisme à but non lucratif financé principalement par Développement économique Canada. La SADC du Pontiac collabore avec les entreprises, l'industrie et les communautés locales pour aider à créer des emplois locaux, soutenir la croissance économique et encourager le développement des entreprises

UPA : Union des producteurs agricoles

1. TERRITOIRE AGRICOLE

1.1 Caractéristiques et aménagement du territoire agricole

Le territoire agricole de l'Outaouais compte 960 entreprises agricoles en 2024, soit 3.3% des fermes du Québec (tableau 1). Représentant 26% des entreprises agricoles de l'Outaouais, les 248 entreprises agricoles de la MRC de Pontiac sont concentrées le long de la rivière des Outaouais, c'est-à-dire dans le secteur sud-ouest¹. On y retrouve des conditions plus propices à la pratique de l'agriculture en ce qui a trait notamment à la fertilité des sols.

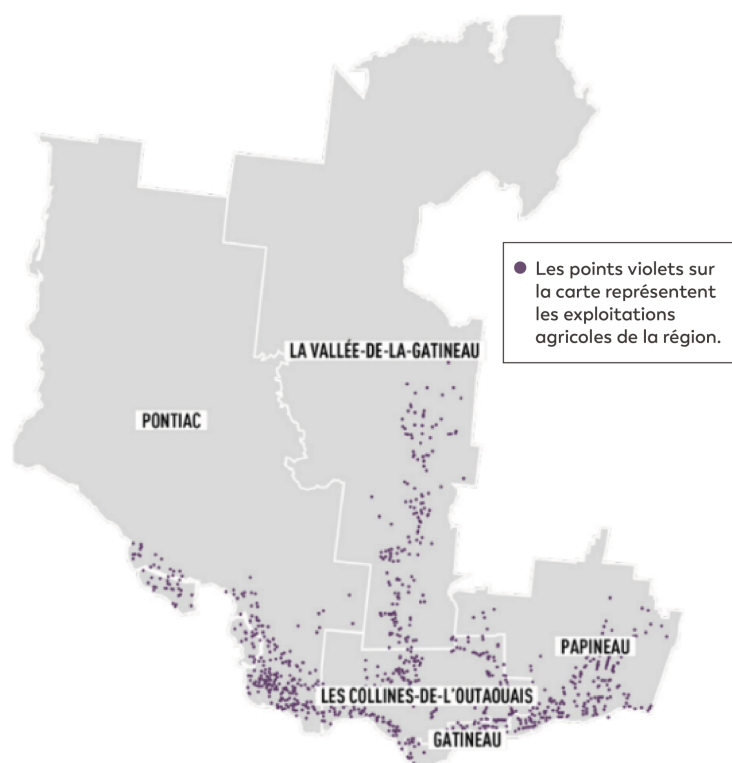


Figure 1: Emplacement des entreprises agricoles de l'Outaouais ²

La MRC de Pontiac occupe le plus vaste territoire des MRC de l'Outaouais. Sa superficie est de 1 290 550 ha, ce qui représente 42 % du territoire de l'Outaouais. Elle est adjacente à l'est de la MRC la Vallée-de-la-Gatineau et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (Figure 1).

La zone agricole de la MRC de Pontiac occupe le plus grand territoire agricole parmi les MRC de la région de l'Outaouais avec une superficie de 94 379 ha, soit environ 30 % du territoire agricole de l'Outaouais. Lorsque l'on compare le nombre d'entreprises agricoles par rapport au nombre d'habitants par territoire, la MRC de Pontiac se démarque avec 17.21 fermes par 1 000 habitants (tableau 1). Cela s'explique d'une part du fait que la population de la MRC Pontiac est la moins nombreuse parmi les MRC de l'Outaouais avec 14 404 habitants en 2022 et d'autre part par son nombre de fermes élevé parmi les MRC de l'Outaouais.

¹ MRC Pontiac (2013). Caractérisation du territoire agricole, p. 148 <https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport-Caracterisation-agricole-ER.pdf> Source : MAPAQ, Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, 2018

² Ces données sont tirées du Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimations pour 2017 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, sous-ministère à la transformation et aux politiques bioalimentaires, Direction de la planification, des politiques et des études économiques, 2018.

Tableau 1: Superficie du territoire de l'Outaouais, MRC Pontiac et population, 2024³

	Superficie totale du territoire (ha)	Superficie de la zone agricole (ha)	Nombre de municipalité avec une zone agricole décrétée	% du territoire en zone agricole	Nombre d'entreprises agricoles	Population	Nombre de fermes pour 1 000 habitants
Outaouais	3 060 571	316 060	55	10 %	960	408 979	2.35
MRC Pontiac	1 290 550	94 379	13	7 %	248	14 404	17.21
MRC Papineau	301 844	74 775	20	25 %	256	25 981	9.85
MRC Vallée-de-la-Gatineau	1 223 125	71 360	15	6 %	151	21 051	7.17
MRC des Collines-de-l'Outaouais	191 347	62 236	6	33 %	234	21 350	10.96
Gatineau	34 213	13 309	1	39 %	71	292 564	0.24

Source : Institut de la statistique du Québec (2023)⁴, Rapport annuel de gestion CPTAQ 2022-2023⁵, Statistique Canada. Tableau 32-10-0231-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021 <https://doi.org/10.25318/3210023101-fra>

L'agriculture dans la MRC de Pontiac est constituée en majeure partie de grandes cultures, d'élevage extensif de bovins et de pâturages. En 2024, le total des superficies cultivées par les entreprises agricoles est de 29 758 ha, soit 32 % de la zone agricole (94 379 ha), une tendance qui se maintient depuis 2018 (tableau 2). Le reste du territoire agricole est occupé par le couvert forestier et les milieux humides.

Tableau 2 : Évolution du mode d'occupation des terres de 2018 à 2024

Mode d'occupation des terres	2018	2021	2024
Portion cultivée de la zone agricole (%)	32 %	32 %	32 %
Superficies cultivées (ha)	30 564	30 610	29 758
Superficies boisées à des fins agricoles (ha)	15 885	15 318	15 751

Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2024

Entre 1998 et 2023, la superficie de la zone agricole permanente est demeurée relativement stable, occupant 7 % du territoire de la MRC de Pontiac. Depuis la révision des limites de la zone agricole qui s'est déroulée entre 1987 et 1992, 393 hectares ont été inclus dans la zone agricole et 331 ha ont été exclus (tableau 3).

³ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Démographie. Mise à jour le 04 avril 2024. <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/outaouais/portrait-regional/demographie> Institut de la statistique du Québec. (2023). Panorama des régions du Québec, Tableau 12.1.1, Population totale et taux d'accroissement annuel, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2022. Édition 2023 p.180 <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf>

⁴ Institut de la statistique du Québec., Estimations de la population des municipalités de 25 000 habitants et plus Québec, Données provisoires (consulté le 27 décembre 2023) <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/estimations-de-la-population-des-municipalites-de-25-000-habitants-et-plus> Institut de la statistique du Québec., principaux indicateurs <https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/15/mrc/73>

⁵ CPTAQ., Rapport annuel de gestion 2022-2023.

Tableau 3 : Évolution de la zone agricole permanente, MRC Pontiac entre 1998 et 2023

Zone agricole permanente	1998	2005	2007	2011	2016	2021	2023	Inclusion	Exclusion
Superficie (ha)	93 456	91 902	94 637	94 418	94 379	94 379	94 379	393	331
Portion du territoire terrestre en zone agricole	7 %	7 %	7 %	7 %	7 %	7 %	7 %		

Sources : CPTAQ Rapports annuels 1998-2023

La MRC de Pontiac compte 18 municipalités et un territoire dit non organisé : Alleyn-et-Cawood, Bristol, Bryson, Campbell's Bay, Chichester, Clarendon, Fort-Coulonge, Lac-Nilgaut (territoire), L'Île-du-Grand-Calumet, L'Isle-aux-Allumettes, Litchfield, Mansfield-et-Pontefract, Otter Lake, Portage-du-Fort, Rapides-des-Joachims, Shawville, Sheenboro, Thorne et Waltham⁶ (tableau 4).

En tout, 13 des 18 municipalités de la MRC de Pontiac ont une zone agricole décrétée et 61 % du territoire de la zone agricole de la MRC Pontiac se concentre dans les municipalités de Clarendon, Bristol et L'Isle-aux-Allumettes (tableau 4). C'est d'ailleurs dans ces 3 municipalités que l'on retrouve la majorité des entreprises agricoles.

Tableau 4 : Superficie de la zone agricole par municipalité MRC Pontiac (2013), nombre d'entreprises agricoles (2024), superficie exploitée (2024) et population (2022)⁷

Municipalités	Superficie totale (ha)	Superficie de la zone agricole (ha)	% du territoire en zone agricole	Nombre d'entreprises agricoles	Superficie exploitée (ha)*	Population
MRC Pontiac	1 290 550	94 379	7 %	250	47 837	14 689⁸
Municipalités avec zone agricole décrétée						
Clarendon	34 840	25 946	75 %	96	18 226	1 273
Bristol	23 500	17 128	73 %	40	5 703	1 054
L'Isle-aux-Allumettes	23 420	14 059	60 %	22	5 438	1 350
L'Île-du-Grand-Calumet	14 740	8 240	56 %	21	4 671	662
Litchfield	21 410	8 082	38 %	28	4 634	463
Chichester	23 540	7 191	31 %	7	1 671	356
Mansfield-et-Pontefract	52 510	5 798	11 %	12	2 264	2 370
Sheenboro	63 400	3 626	6 %	10	2 628	112
Waltham	40 180	1 954	5 %	5	890	368
Otter Lake	49 460	1 791	4 %	C	496	972
Thorne	18 180	1 004	6 %	C	208	492
Shawville	540	234	43 %	C	442	1 600
Campbell's Bay	350	129	37 %	-	-	744
Municipalités sans zone agricole						
Alleyn-et-Cawood	32 530	-	-	-	-	3
Fort-Coulonge	320	-	-	-	-	1 312
Portage-du-Fort	420	-	-	-	-	1 199
Rapides-des-Joachims	25 710	-	-	-	-	165
(Territoire) Lac Nilgaut	985 150	-	-	-	-	5

Source : CPTAQ Rapports annuels 2022-2023, Caractérisation du territoire (2013)⁹. Fiches d'enregistrements du MAPAQ 2024

⁶ MRC de Pontiac (2013). Caractérisation du territoire agricole, Rapport, p.29

<https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport-Caracterisation-agricole-FR.pdf>

⁷ Les données de superficie varient légèrement entre 2013 et 2023. Les superficies exploitées comprennent les boisés, les plantations forestières ainsi que les superficies non cultivées. Les données avec la mention C sont confidentielles en raison du faible nombre de fermes enregistrées dans la région.

⁸ Statistique Canada. Tableau 17-10-0142-01 Estimations de la population, 1er juillet, selon la subdivision de recensement, limites de 2016

⁹ MRC de Pontiac (2013). Caractérisation du territoire agricole, Rapport, p.73

<https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport-Caracterisation-agricole-FR.pdf>

1.2 Mise en valeur du territoire et des terres en friche

Selon le schéma d'aménagement du territoire de la MRC de Pontiac, les principales orientations en aménagement pour le milieu agricole sont de : consolider la vocation agricole dans les parties du territoire présentant un bon potentiel agricole et permettre une diversification des activités dans les secteurs marginaux¹⁰. Il existe un potentiel élevé, mais sous-exploité, pour l'acériculture et la culture maraîchère¹¹.

Dans le diagnostic territorial du dernier PDZA en 2014, on mentionne comme faiblesse « la présence significative de friches arbustives et herbacées dans certaines parties du territoire agricole » et il est constaté que « certains propriétaires ne sont pas intéressés à signer un bail de location de terres pour fin d'agriculture. »¹² Il est d'ailleurs proposé « la possibilité de récupérer des terres agricoles sous-utilisées ou en friches à des fins d'agriculture. »¹³

Il y a un besoin d'identifier les terres en friche et de les valoriser. La problématique de la présence des terres en friche est mentionnée également en 2020 dans le diagnostic du *Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais*¹⁴, le rapport sur l'*État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires pour l'activité agricole et agroalimentaire* publié en 2020¹⁵ ainsi que Vision Pontiac 2030¹⁶.

1.3 Valeur des terres

Depuis 2021, le prix des terres est demeuré relativement stable avec une augmentation de 9 % entre 2021 et 2022. En 2023, la valeur des terres agricoles transigées dans la MRC de Pontiac était de 5 768 \$ par hectare, variant entre 2 442 \$/ha et 8 941\$/ha¹⁷, soit en deçà de la valeur moyenne des terres de l'Outaouais qui s'établissait à 7 534\$ cette année-là¹⁸ et de la moyenne de l'ensemble du Québec qui s'établissait à 19 171 \$/ha (tableau 5).

La valeur moyenne des terres agricoles dans la MRC de Pontiac et en Outaouais est parmi les moins chers de la province, après le Bas-St-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue, rendant l'achat d'une terre plus accessible à la relève (figure 3).

Tableau 5 : Évolution de la valeur des terres agricoles transigées dans la région de la MRC de Pontiac entre 2020 et 2023

	2021	2022	2023
Moyenne MRC de Pontiac (\$/ha)	5 743 \$	6 265 \$	5 768 \$
Min-Max (\$/ha) MRC de Pontiac	1 242 \$ - 12 680 \$	2 551 \$ - 10 914 \$	2442 \$ - 8 941 \$
Moyenne Outaouais	5 365 \$	6 702 \$	7 534 \$
Min-Max (\$/ha) Outaouais	810 \$ - 18 600 \$	1 390 \$ - 22 700\$	1 640 \$ - 23 700 \$
Moyenne de l'ensemble du Québec (\$/ha)	16 627 \$	16 695 \$	19 171 \$

Source : FADQ, Bulletin Transac-terre mai 2024, Registre foncier du Québec

¹⁰ MRC de Pontiac (2001). Schéma d'aménagement révisé règlement numéro 65-99, adopté le 25 mai 1999, entrée en vigueur le 23 février 2001, p.8 <https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Reglement65-99-Schemadamenagementrevise.pdf>

¹¹ Ibid, p.21

¹² MRC Pontiac (2014). Plan de développement de la zone agricole, p.8 <https://www.mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/sommaire-pdza-031014.pdf>

¹³ Ibid, p.9

¹⁴ Table agroalimentaire de l'Outaouais., Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2025, p.20

https://www.agro-outaouais.com/files/ugd/9de381_4bc3d0f5482a48758511b0b60e4d0feb.pdf

¹⁵ Observatoire du développement de l'Outaouais., État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires, p.13

https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Agriculture_agroalimentaire_version-finale.pdf

¹⁶ MRC Pontiac (2021). Vision Pontiac 2030 Plan stratégique de développement, p.59

https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/securepdfs/MRC-Pontiac_plan-strategique-FR-revise.pdf

¹⁷ Registre foncier du Québec en date du 8 juillet 2024. Au total 25 transactions de terres agricoles ont été recensées pour la période de 2021-2023.

¹⁸ <https://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/bulletins-dinformation/bulletin-transac-terres/bulletin-transac-terres-2024>

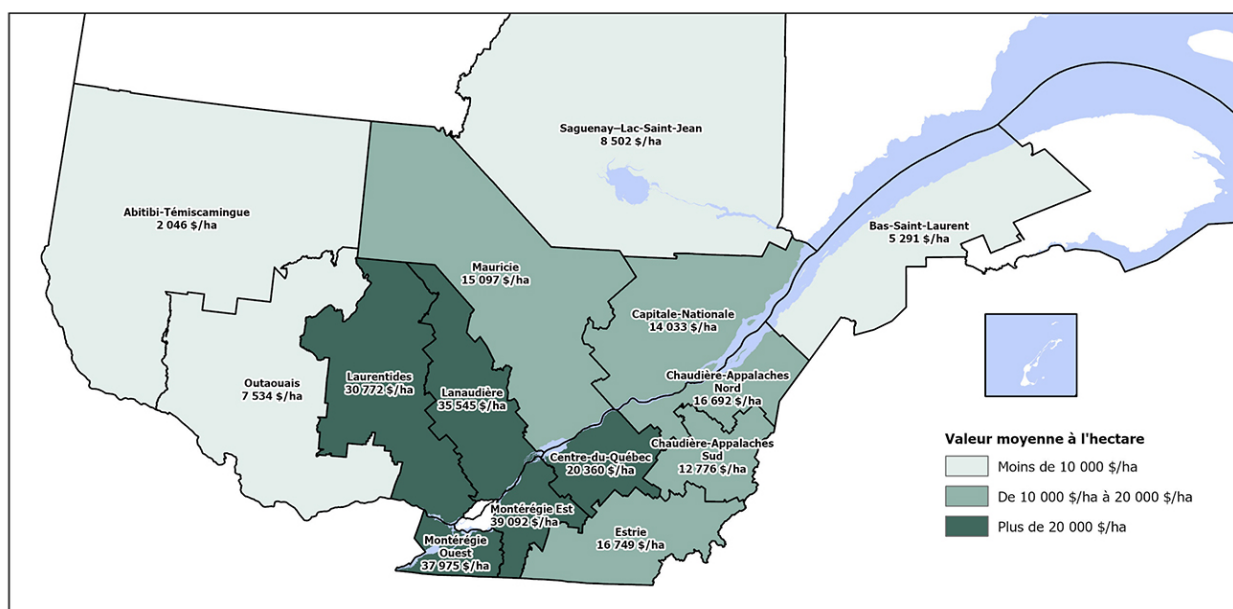


Figure 2 : Valeur régionale moyenne des terres agricoles transigées au Québec en 2023

1.4 Valeur marchande du capital agricole dans la MRC de Pontiac

En 2021, la valeur marchande des terres et des bâtiments agricoles dans la MRC s'élève à 95 millions de dollars, soit 82 % de la valeur marchande du capital agricole de la MRC (116 millions de dollars). En 2022, le prix moyen de location des terres dans la MRC de Pontiac s'élevait à 58 \$ par hectare (figure 3). En Outaouais, environ 57 % des ententes de location sont conclues à des prix de 100 \$/ha ou moins.

Tableau 6 : Valeur marchande du capital agricole des entreprises agricoles entre 2011 et 2021, MRC Pontiac

Valeur marchande en M \$	2011	2016	2021
Terre et bâtiments	69 \$	84 \$	95 \$
Machinerie, équipement, et véhicule agricoles	18 \$	16 \$	15 \$
Animaux	4 \$	7 \$	6 \$
Total du capital agricole	91 \$	107 \$	116 \$

Sources : Statistique Canada. Tableau 32-10-0237-01 Capital agricole, Recensement de l'agriculture, 2021. DOI : <https://doi.org/10.25318/3210023701-fra>
 Tableau 32-10-0437-01 Capital agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif DOI : <https://doi.org/10.25318/3210043701-fra>

MRC	Prix moyen (\$/ha)	Nombre de prix (n)	Cultures produites sur des terres louées
Gatineau	ND	1	ND
La Vallée-de-la-Gatineau	144	4	Fourrages, maraîchage diversifié, pâturages
Les Collines-de-l'Outaouais	336	6	Fourrages, maraîchage diversifié
Papineau	203	19	Fourrages, grandes cultures, pâturages
Pontiac	58	7	Fourrages, pâturages
La région	201	37	

Figure 3 : Prix de location des terres agricoles en Outaouais¹⁹, MRC de Pontiac 2022

Source : MAPAQ, Enquête 2022, prix location des terres agricoles, p.86

¹⁹ MAPAQ (2023). Enquête sur les prix de location des terres agricoles au Québec, p. 86
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Enquete_2022_Prix_Location_Terres_Agricoles.pdf

2. PRODUCTIONS AGRICOLES

2.1 Nombre d'entreprises agricoles

Entre 2018 et 2024, le nombre d'entreprises agricoles est demeuré relativement stable, passant de 247 à 248 entreprises. Au cours de cette période, le nombre d'entreprises en productions végétales a augmenté de 6 %, passant de 66 à 70 entreprises. Le nombre d'entreprises en productions animales a diminué de 3 %, passant de 176 à 171 entreprises. En 2024, les fermes en productions animales représentent 69 % du nombre total de fermes et les fermes en productions végétales représentent 28 % des fermes de la MRC de Pontiac (tableau 7).

Tableau 7 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles dans la MRC Pontiac entre 2018-2024 selon le type de production et la source de revenus principale²⁰

Source de revenu principal	2018/12 **	2019/03	2020/03	2021/03	2022/03	2023/03	2024/02	% de fermes 2024
Productions animales	176	179	180	176	179	174	171	68.9 %
Bovins de boucherie	138	139	140	138	137	133	129	52.1 %
Bovins laitiers et production laitière	22	22	22	22	23	22	21	8.4 %
Ovins	7	7	8	8	9	9	10	4.0 %
Autres productions animales ¹	9	11	10	8	10	10	11	4.4 %
Productions végétales	66	69	73	73	73	71	70	28.2 %
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	22	23	25	24	25	26	27	10.9 %
Fourrages	25	26	24	26	27	27	26	10.5 %
Autres légumes frais	5	5	8	7	5	5	5	2.0 %
Autres fruits	3	3	4	4	4	3	3	1.2 %
Autres productions végétales ²	11	12	12	12	12	10	9	3.6 %
Autres sources de revenus	5	6	6	5	7	6	7	2.8 %
Total des entreprises agricoles de la MRC Pontiac enregistrées au MAPAQ	247	254	259	254	259	251	248	

Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2024

En 2021, 21 % des entreprises agricoles exploitent une superficie allant de 97 à 121 ha (figure 4). Il s'agit de la catégorie qui rassemble le plus de fermes.

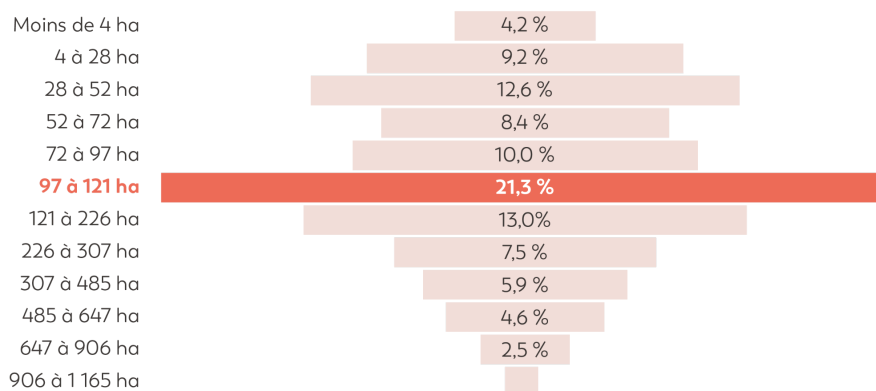


Figure 4: Exploitations agricoles selon la superficie agricole totale, MRC Pontiac, 2021

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0232-01 Exploitations agricoles classées selon la superficie agricole totale, Recensement de l'agriculture, 2021

²⁰ *Données extraites de l'entrepôt des données ministérielles du MAPAQ en date du 18 mars 2024,

**Dernière fois où le renouvellement de toutes les entreprises de l'Outaouais a été fait tout en même temps. À noter que les revenus ayant servi au renouvellement de 2018 peuvent provenir de 2016.

1 - Autres prod. animales : Apiculture, aquaculture, caprins, chevaux, œufs, porcs, poulet et dindons, veaux lourds, autres volailles [canards, émeus, etc.]

2 - Autres prod. végétales : Acériculture, bois, champignons, cultures abritées, horticulture ornementale, pommes, pomme de terre, autres légumes de transformation

En 2021, 62.5 % des entreprises agricoles de la MRC de Pontiac privilégient comme forme juridique l'exploitation individuelle à propriétaire unique. Il s'agit également de la forme juridique choisie par plus de la moitié des exploitations agricoles (51 %) canadiennes. Seulement, 12.5 % des entreprises agricoles de la MRC de Pontiac choisissent la corporation familiale, alors que la proportion pour l'ensemble du Canada est de 23 % (tableau 8).

Tableau 8: Exploitations agricoles classées selon la forme juridique, MRC Pontiac, 2021

Type de forme juridique	Nombre d'entreprises agricoles en %	
	MRC Pontiac	Canada
Exploitation individuelle à propriétaire unique	62.5 %	51 %
Partenariat, société de personnes et sociétés en nom collectif (SENC)	25 %	24 %
Compagnie (corporation) familiale	12.5 %	23 %
Compagnie (corporation) non familiale	0 %	2,4 %
Autres formes juridiques	0 %	0.15 %

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0235-01 Exploitations classées selon la forme juridique, Recensement de l'agriculture, 2021
DOI : <https://doi.org/10.25318/3210023501-fra>

2.2 Productions animales

Les producteurs dont la source de revenus principale est la production animale déclarent des revenus principalement dans les secteurs suivants : Bovins de boucherie, ovins, bovins laitiers et production laitière.

Entre 2018 et 2024, on observe une augmentation du nombre d'entreprises dans les secteurs suivants : ovins (+3), œufs (+3), porcs (+2). Par ailleurs, on observe une diminution du nombre d'entreprises dans les secteurs des bovins de boucherie (-10), des bovins laitiers et production laitière (-2), ainsi qu'en apiculture (-1). Le nombre d'entreprises agricoles dans l'élevage de poulets et dindons est demeuré le même au cours de cette période (tableau 9).

Tableau 9: Évolution du nombre d'entreprises en productions animales dans la MRC Pontiac selon la source de revenus déclarés entre 2018-2024

Catégori de revenu agricole* Source de revenus	2018/12 **	2019/03	2020/03	2021/03	2022/03	2023/03	2024/02	Variation du nombre d'entreprises entre 2018 et 2024
Productions animales	218	228	230	218	222	215	214	-4
Bovins de boucherie	153	155	157	154	154	147	143	-10
Bovins laitiers et production laitière	23	23	23	22	23	22	21	-2
Ovins	12	12	12	12	14	14	15	+3
Œufs	7	9	9	7	7	8	11	+3
Poulets et dindons	8	10	9	7	7	9	8	0
Apiculture	6	6	6	6	7	5	5	-1
Porcs	3	6	7	5	5	5	5	+2
Autres productions animales ¹	6	7	7	5	5	5	6	0

Sources : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2024

Les municipalités les plus dynamiques dans les productions animales incluent notamment la municipalité de Clarendon et la municipalité de Bristol. En 2021, 46 % des entreprises agricoles en production animale se concentrent dans la municipalité de Clarendon. Dans la municipalité de Bristol, on retrouve 14 % des fermes de production animale de la MRC (tableau 10).

Tableau 10: Répartition des entreprises en productions animales par municipalité, en %, par types de production en 2021

	Bristol	Clarendon	L'Île-du-Grand-Calumet	Litchfield	Mansfield-et-Pontefract	L'Isle-aux-Allumettes	Sheenboro
Proportion d'entreprises en productions animales	14 %	46 %	9 %	7 %	8 %	9 %	7 %

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0231-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021, DOI : <https://doi.org/10.25318/3210023101-fra> MRC Pontiac [CCS240884005] [2484005]

Le nombre de têtes animales dans la MRC a diminué de 22 % passant de 22 186 en 2016 à 17 269 unités animales en 2021.

Tableau 11: Évolution du nombre de têtes animales entre 2016 et 2021, MRC Pontiac

Nombre de têtes animales	2016	2021	Var. entre 2016 et 2021 en %
Totale MRC de Pontiac	22 186	17 269	-22 %

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0370-01 Stock de bétail sur les exploitations agricoles, Recensement de l'agriculture, 2021

2.2.1 BOVINS DE BOUCHERIE ET BOVINS LAITIERS

La production de bovins de boucherie est la première production agricole de la MRC avec 129 fermes, ce qui représente près de 52 % des entreprises agricoles de la région, il s'agit d'une tendance qui se maintient depuis 2018 (tableau 7). La production laitière est la deuxième production animale d'importance sur le territoire avec 21 entreprises agricoles (tableau 7), ce qui représente 8.4% des fermes de la MRC.

Entre 2016 et 2021, le nombre de têtes animales en production de bovins de boucherie et laitier a diminué de 20 %, passant de 17 667 à 14 009 têtes (tableau 12). En 2021, 53 % des bovins se concentrent dans la municipalité de Clarendon avec 7 388 bovins recensés (tableau 13).

Tableau 12: Évolution du nombre de têtes animales en production bovine entre 2016 et 2021

Nombre de têtes animales	2016	2021	Var. entre 2016 et 2021 en %
Bovins (incluant bovins laitiers)	17 667	14 009	-20%

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0370-01 Stock de bétail sur les exploitations agricoles, Recensement de l'agriculture, 2021
DOI : <https://doi.org/10.25318/3210037001-fra>

Tableau 13: Répartition du nombre de têtes animales en production bovine par municipalité, MRC Pontiac, en 2021

	MRC Pontiac	Bristol	Clarendon	L'Île-du-Grand-Calumet	Litchfield	Mansfield-et-Pontefract	L'Isle-aux-Allumettes	Sheenboro
Total Bovins (incluant bovins laitiers)	14 009	1 410	7 388	1 140	1 295	758	1 562	456
% du nombre de bovins dans la MRC	100 %	10 %	53 %	8 %	9.2 %	5.4 %	11 %	3.3 %

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0370-01 Stock de bétail sur les exploitations agricoles, Recensement de l'agriculture, 2021
DOI : <https://doi.org/10.25318/3210037001-fra>

2.2.2 PRODUCTION OVINE

La production ovine est la troisième production animale d'importance sur le territoire avec 15 entreprises agricoles (tableau 9). Il s'agit d'un revenu secondaire pour cinq d'entre elles (tableau 7). Entre 2016 et 2021, le nombre de têtes animales en production ovine a augmenté de 19 %, passant de 2 622 à 3 114 têtes (tableau 14).

Tableau 14: Évolution du nombre de têtes animales en production ovine entre 2016 et 2021, MRC Pontiac

Nombre de têtes animales	2016	2021	Var. entre 2016 et 2021 en %
Moutons et agneaux	2 622	3 114	+19 %

Statistique Canada. Tableau 32-10-0370-01 Stock de bétail sur les exploitations agricoles, Recensement de l'agriculture, 2021 DOI : <https://doi.org/10.25318/3210037001-fra>

2.2.3 FILIÈRES EN ÉMERGENCES

L'élevage d'animaux est une activité de production qui génère également des revenus secondaires sur plusieurs fermes de la région, ce qui contribue à l'émergence de filières sur le territoire tel que la production d'œufs, de poulets et de dindons, l'apiculture, la production porcine ainsi que d'autres productions animales (tableau 9). Dans la catégorie des « autres productions animales », on retrouve les productions en émergence suivante : l'aquaculture, les caprins, les chevaux, les veaux lourds, les lamas, les yaks, les autruches ainsi que les autres volailles [canards, émeus, etc.].

- **Production d'œufs, poulet et dindons**

En 2024, 11 entreprises agricoles tirent un revenu secondaire de la production d'œufs et 8 entreprises agricoles tirent un revenu secondaire de la production de poulets et de dindons (tableau 9).

- **Apiculture**

En 2024, 5 entreprises agricoles tirent un revenu secondaire de l'apiculture, alors qu'en 2018, on comptait plutôt 6 entreprises agricoles (tableau 9).

- **Porcs**

Entre 2018 et 2024, le nombre d'entreprises agricoles qui tirent un revenu secondaire de la production porcine est passé de 3 à 5 fermes (tableau 9).

2.3 Productions végétales

Les principales productions végétales du territoire sont les grandes cultures, les fourrages ainsi que la production de bois. Entre 2018 et 2024, les superficies cultivées ont diminué de 16 %, passant de 30 564 ha à 29 758 ha. Au cours de cette période, les superficies boisées et plantations forestières ont légèrement diminué, passant de 15 885 ha à 15 751 ha (tableau 15).

Entre 2018 et 2024, on observe une augmentation du nombre d'entreprises dans les secteurs suivants (tableau 16) : fourrages (+2), grandes cultures (+4), autres légumes frais (+5), bois (+2). Par ailleurs, on observe une diminution du nombre d'entreprises dans les secteurs suivants : autres fruits (-1), acériculture (-2), cultures abritées (-1), pommes (-1), autres productions végétales (-1). Le nombre d'entreprises agricoles dans l'horticulture ornementale est demeuré le même au cours de cette période.

Tableau 15 : Évolution des superficies exploitées (ha) enregistrées au MAPAQ consacrées aux productions végétales et aux boisées dans la MRC de Pontiac entre 2018 et 2024

Type de production végétale* ²¹	2018/12 **	2019/03	2020/03	2021/03	2022/03	2023/03	2024/02	% des superficies cultivées en 2024
	Superficie exploitée (ha)							
Grandes cultures (Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains) ¹	6 696,63	6 960,00	7 665,82	7 616,20	7 820,37	7 668,15	7 742,01	26 %
Cultures abritées (en serre) ²	0,43	0,43	0,93	0,93	0,30	0,21	1,25	-
Fourrages ³	23 774,22	23 948,90	23 014,97	22 909,45	22 774,67	22 464,81	21 917,01	73.6 %
Fruits (champ) ⁴	21,13	21,53	20,53	20,53	32,79	43,80	41,82	0.14 %
Fruits (verger) ⁵	13,45	13,70	14,71	14,71	15,34	8,59	8,55	0.16 %
Horticulture ornementale en plein champ ⁶	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06	0,23	-
Horticulture ornementale en conteneur ⁷	1,40	1,40	1,40	1,40	1,40	1,40	0,40	-
Légumes pour le marché frais ⁸	55,41	57,66	59,99	46,01	46,08	48,53	46,84	0.16 %
Total	30 563,73	31 004,68	30 779,41	30 610,29	30 692,01	30 236,55	29 758,11	100 %
Boisés et plantations forestières	15 885,43	16 148,61	15 639,73	15 317,52	16 220,15	15 800,74	15 751,48	-

Sources : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2024

²¹ *Données extraites de l'entrepôt des données ministérielles en date du 18 mars 2024

**Dernière fois où le renouvellement de toutes les entreprises de l'Outaouais a été fait tout en même temps.

1 - Avoine, Blé (alimentation animale ou humaine), Canola, Céréales mélangées, Maïs-grain, Orge, Sarrasin, Seigle, Soya, autres céréales, oléa., légumes et autres grains

2 - Concombres, Fleurs annuelles en caissettes et jardinières, Laitues, Plants de légumes en caissettes, Plantes vertes, Plantes vivaces, Potées fleuries, Tomates, Cannabis récréatif, autres cultures abritées

3 - Maïs d'ensilage ou fourrager, Prairie (foin sec et ensilage), Pâturages naturels, Pâturages améliorés et cultivés, autres cultures d'ensilage ou fourragères

4 - Bleuets en corymbes ou géants, Canneberges, Fraises d'automne (à jours neutres), Fraises conventionnelles et à haute densité, Framboises conventionnelles, Framboises d'automne (à jours neutres), Melons et cantaloups, Vignes, autres fruits

5 - Poiriers, Pommiers nains, Pommiers semi-nains, Pommiers standards, Pruniers, autres fruits

6 - Plantes vivaces et rosiers

7 - Arbustes, Plantes vivaces et rosiers

8 - Asperges, Betteraves potagères, Brocolis, Carottes (marché frais), Choux, Choux-fleurs, Citrouilles, courges d'hiver, courgettes d'été et zucchini, Concombres (marché frais), Échalotes françaises (différentes de l'oignon vert), Épinards, Fines herbes, Laitues (marché frais), Maïs sucré (marché frais), Navets et rutabagas, Oignons secs, Oignons verts (différents de l'échalote), Poivrons, Pommes de terre (marché frais), Pommes de terre de semence, Radis, Tomates (marché frais), autres légumes marché frais

Tableau 16: Évolution du nombre d'entreprises en productions végétales dans la MRC Pontiac selon la source de revenus déclarés entre 2018-2024²²

Catégorie de revenu agricole* Source de revenus	2018/12 **	2019/03	2020/03	2021/03	2022/03	2023/03	2024/02	Variation du nombre d'entreprises entre 2018 et 2024
Productions végétales	154	160	166	164	168	162	156	-2
Fourrages	53	53	52	53	54	52	51	+2
Grandes cultures (Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains)	45	46	47	47	49	50	49	+4
Autres légumes frais	14	17	21	19	19	18	19	+5
Bois	16	17	18	18	17	17	18	+2
Autres fruits	8	9	10	10	10	9	7	-1
Acériculture	5	5	5	4	4	4	c	-2
Horticulture ornementale	c	c	c	c	4	4	c	0
Cultures abritées	c	c	c	c	c	c	c	-1
Pommes	c	c	4	4	4	c	c	-1
Autres productions végétales ²	4	4	c	c	4	4	c	-1
Autres sources de revenus	9	10	10	9	11	10	10	+1

Sources : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2024

2.3.1 FOURRAGES

Occupant 74 % des superficies cultivées de la MRC (tableau 15), les fourrages sont la principale production végétale du territoire, une tendance qui se maintient depuis 2018. En 2024, 26 entreprises agricoles tirent leur revenu principal de la production de fourrages (tableau 7) et 51 entreprises agricoles tirent un revenu secondaire de la production de fourrages (tableau 16). En 2021, on retrouvait des superficies de cultures fourragères dans l'ensemble des municipalités de la MRC, bien qu'elles soient cultivées plus largement dans les municipalités de Clarendon (31.8%), de l'Isle-aux-Allumettes (18.4%) et de Litchfield (15.1%) (tableau 17). Puisque le nombre d'entreprise est relativement stable, on peut penser qu'il en est encore de même en 2024.

Tableau 17: Répartition des superficies cultivées en cultures fourragères par municipalité, MRC Pontiac, en 2021

	MRC Pontiac	Bristol	Clarendon	L'Île-du-Grand-Calumet	Litchfield	Mansfield-et-Pontefract	L'Isle-aux-Allumettes	Sheenboro	Non catégorisée
Superficie totale en foin cultivé et autres cultures fourragères (ha)	6 472	710	2 063	395	979	420	1 191	712	2
% de la superficie totale en cultures fourragères	100 %	10.9 %	31.8 %	6.1 %	15.1 %	6.5 %	18.4 %	11.0 %	-

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0309-01 Grandes cultures et foin, Recensement de l'agriculture, 2021

²² Pour des raisons de confidentialité, lorsqu'il y a 3 entreprises et moins la donnée est affichée confidentielle (c)

2.3.2 GRANDES CULTURES, INCLUANT LES CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET AUTRES GRAINS

Les grandes cultures, comprenant les céréales, oléagineux et autres grains, sont la deuxième production végétale d'importance sur le territoire (tableau 7). Elles occupent 26 % des superficies cultivées de la MRC (tableau 15). Entre 2018 et 2024, les superficies en grandes cultures ont augmenté de 16 %, passant de 6 697 ha à 7 742 ha (tableau 15).

En 2024, 27 entreprises agricoles tirent leur revenu principal des grandes cultures (tableau 7) et 49 entreprises en tirent un revenu secondaire (tableau 16). En 2021, 59 % des superficies cultivées de grandes cultures sont concentrées dans la municipalité de Clarendon (figure 5).

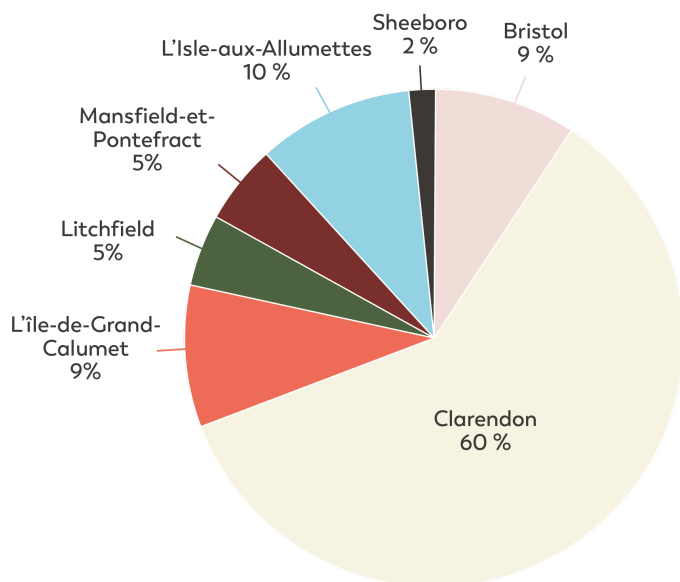


Figure 5: Répartition des superficies cultivées en grandes cultures par municipalité, 2021

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0309-01 Grandes cultures et foin, Recensement de l'agriculture, 2021
DOI : <https://doi.org/10.25318/3210030901-fra> Données assurance récoltes (ASREC), décembre 2023

2.3.3 MARAÎCHER

En 2024, 5 entreprises agricoles tirent un revenu principal de la filière des légumes pour le marché frais et 19 entreprises agricoles en tirent un revenu secondaire (tableau 7). Entre 2018 et 2020, les superficies cultivées de légumes frais ont augmenté de 8 %, passant de 55.41 ha à 59.99 ha (tableau 15). Depuis 2020, on observe une baisse des superficies cultivées de 22 %, celles-ci passant de 59.99 ha en 2020 à 46.84 ha en 2024 (tableau 15).

2.3.4 FRUITS ET POMMES

En 2024, 3 entreprises agricoles tirent un revenu principal de la filière de fruits (tableau 7). Entre 2018 et 2024, les superficies de fruits au champ ont presque doublé, passant de 21.13 ha à 41.82 ha (tableau 15). En revanche, au cours de cette même période, les superficies de fruits au verger ont diminué de 36 % passant de 13.45 ha à 8.55 ha (tableau 15). Par exemple, le nombre d'entreprises agricoles qui tirent un revenu secondaire de la pomiculture (c.-à-d. culture de pomme) a diminué, passant de 3 à 2 entreprises agricoles (tableau 16).

2.3.5 FILIÈRES EN ÉMERGENCES

Les filières en émergence sur le territoire de la MRC incluent : les cultures abritées, l'horticulture ornementale, l'acériculture, le bois, les champignons, la catégorie « autres légumes de transformation » ainsi que les productions en régie biologique.

- **Cultures abritées : en hausse**

En 2024, 2 entreprises agricoles tirent un revenu secondaire de la production de cultures abritées (tableau 16). Entre 2018 et 2024, les superficies cultivées en serre ont presque triplé, passant de 4 300 m² à 12 500 m² (tableau 15).

- **Horticulture ornementale : en baisse**

Entre 2018 et 2024, les superficies cultivées d'horticulture ornementale en plein champ ont diminué de 78 %, passant de 1.06 ha à 0.23 ha (tableau 15). Au cours de cette période, les superficies cultivées d'horticulture ornementale en conteneur ont diminué de 71 % passant de 14 000 m² à 4 000 m² (tableau 15). En 2024, 3 entreprises agricoles tirent un revenu secondaire de l'horticulture ornementale (tableau 16).

- **Acériculture : en baisse**

Entre 2018 et 2024, le nombre d'entreprises agricoles qui ont un revenu secondaire de la production acéricole a diminué, passant de 5 à 3 entreprises agricoles (tableau 16). Cependant, selon une étude cartographique réalisée par le MAPAQ en 2019 à partir des cartes écoforestières, la MRC du Pontiac aurait un potentiel acéricole inexploité de près de 303 894 ha soit, plus de 62 millions d'entailles²³. Par contre, ce potentiel acéricole est théorique et ne tient pas compte de la réalité terrain, de l'accessibilité et ne représente pas la possibilité réelle d'exploitation.

- **Productions biologiques**

En 2023, on retrouve des productions agricoles biologiques dans une variété de productions : grandes cultures, légumes de champs, cultures en serre, légumineuses, fruits en champs et en production acéricole (tableau 18).

Tableau 18: Tableau : Types de productions agricoles biologiques selon le nombre d'entreprises agricoles, MRC de Pontiac²⁴

Types de production	Grandes cultures	Légumes de champs	Cultures en serre	Légumineuses	Fruits en champs	Production acéricole
Nombre d'entreprises agricoles	2	2	1	1	1	1

Source : Portail Bio Québec, 2023. Entreprises ayant des produits certifiés²⁵

2.4 Programme d'aide à la gestion de risques

2.4.1 ASRA

Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) de la Financière agricole du Québec est de type collectif. Il protège l'entreprise agricole contre les fluctuations des prix du marché et des coûts de production. Complémentaire aux programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, l'ASRA verse une compensation lorsque le prix moyen de vente d'un produit est inférieur au revenu stabilisé. Celui-ci est établi sur la base du coût de production des entreprises spécialisées. Entre 2018 et 2023, les productions qui ont été indemnisées par l'ASRA sont les productions suivantes : l'agneau, les bouvillons d'abattage ainsi que les vaches-veaux²⁶.

2.4.2 ASREC

En 2023, 13 993 ha de superficie cultivée ont été indemnisés par l'Assurance Récolte (ASREC) (tableau 19). L'assurance récolte (ASREC) protège les récoltes contre les risques associés aux conditions climatiques et aux phénomènes naturels incontrôlables. Le programme offre des protections individuelles et collectives. Les risques couverts sont les animaux sauvages (à l'exception de la sauvagine), la crue des eaux provoquée par un élément naturel et constituant un événement exceptionnel, l'excès de chaleur, de pluie, vent ou d'humidité, la formation de glace dans le sol, le gel, la grêle, les insectes et maladies des plantes (invasion ou épidémie), la neige, un ouragan ou une tornade ainsi que la sécheresse²⁷.

²³ MAPAQ, 2019. Potentiel acéricole du Pontiac estimé à partir des cartes écoforestières

²⁴ Les nombres présentés dans ce tableau représentent les données au 20 décembre 2023

²⁵ Portail Bio Québec : État et évolution du secteur biologique. Consulté le 20 décembre 2023.

<https://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifies?choix=07>

²⁶ Source : FADQ, 2024.

²⁷ Financière agricole du Québec (2024). Assurance récolte. Consulté le 5 août 2024. <https://www.fadq.qc.ca/assurance-recolte/description>

Tableau 19: Évolution des superficies cultivées indemnisées par l'ASREC dans la MRC de Pontiac entre 2018 et 2023 par type de production.

Production	Superficies cultivées indemnisées (ha)					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Avoine	151,6	120,1	69,8	38,1	89,1	48,1
Blé automne						20,9
Blé automne d'alimentation animale					17,2	53,8
Blé automne d'alimentation humaine				220,8	196,9	265,2
Blé automne humain						105,7
Blé de printemps animal	27,6					
Blé de printemps humain	10,9		5,0	14,7	13,6	12,7
Canola de printemps					52,6	
Foin option besoin alimentaire	4 269,6	4 629,1	5 074,1	5 050,8	5 358,6	5 110,5
Foin option superficie	255,2	595,7	799,1	883,4	838,0	586,8
Fraisières en rangs nattés - production	0,9					
Maïs fourrager	300,6	644,4	512,7	431,8	473,9	224,9
Maïs fourrager option superficie				11,6	10,2	14,8
Maïs-grain	1 698,8	2 322,9	2 058,6	1 993,2	2 112,5	1 929,8
Orge	75,2	74,4	111,6	114,0	34,1	21,8
Orge brassicole	7,0				36,3	
Pâturage	1 950,2	2 010,0	2 228,1	2 122,0	2 101,0	1 954,3
Pois sec						33,9
Sarrasin			35,6	144,4	38,5	
Soya	2 483,1	2 572,4	2 948,3	2 962,6	3 062,7	3 609,9
Soya IP (identité préservée)		51,9	52,6	97,4	42,1	
Triticale de printemps d'alimentation animale	29,3	64,1				
Total	11 260,0	13 085,0	13 895,6	14 084,9	14 477,3	13 993,0

Source : FADQ 2024

2.4.3 Indemnisation pour les dommages causés par la sauvagine

En 2018 et 2023, 580 031, 82\$ ont été versés par la FADQ aux producteurs agricoles aux prises avec des dommages dans leurs cultures causées par la sauvagine. Au cours de cette période, le total des superficies affectées a diminué de 51,7% (tableau 20). Selon le Guide des bonnes pratiques pour le contrôle de la déprédation animale en milieu agricole, les dommages faits aux cultures par la sauvagine varient d'une année à l'autre. « La déprédation dépend aussi des conditions automnales lors de la récolte agricole, des conditions climatiques printanières, de la répartition de la volée (c.-à-d. dire sa dispersion et ses déplacements au cours du printemps) et parfois même de la gestion des cultures²⁸. »

Tableau 20: Indemnisation pour les dommages causés par la sauvagine entre 2018 et 2023, MRC de Pontiac

Année	Nombre de clients	Montant versé	Unité (ha)
2018	16	91 763,39 \$	505,8
2019	19	123 260,33 \$	599,1
2020	10	78 242,01 \$	367,5
2021	12	108 017,32 \$	436,4
2022	13	95 728,81 \$	293,6
2023	11	83 019,96 \$	247,3
Total		580 031,82 \$	

Source : FADQ 2024

²⁸ Héritage Faune (2017). Guide des bonnes pratiques pour le contrôle de la déprédation animale en milieu agricole, p.30
https://fedecp.com/media/2824/guide_depredation_br.pdf

2.5 Évolution des revenus nets agricoles

À l'échelle provinciale du Québec, le revenu net total des agriculteurs a diminué de 16.2 %, passant de 1,1 milliard en 2011 à 959 millions de dollars en 2022²⁹ (tableau 21). Ainsi le revenu net moyen par ferme au Québec est passé de 38 887 \$ en 2011 à 32 642 \$ en 2021 (tableau 21).

Les principales causes incluent notamment : le ralentissement économique, l'inflation rapide, la hausse des taux d'intérêt, le coût élevé des intrants et les changements climatiques³⁰.

Tableau 21: Revenus agricoles totaux, revenus agricoles nets en dollars, nombre de fermes au Québec de 2011-2022

Indicateurs économiques	2011	2016	2021	2022	Var. entre 2011 et 2022 en %
Revenus agricoles totaux	8 000 800 000 \$	8 757 162 000 \$	11 079 255 000 \$	12 701 933 000 \$	+58.8%
Revenus nets agricoles totaux	1 144 708 000 \$	993 406 000 \$	1 240 130 \$	959 031 000 \$	-16.2 %
Nombre total de fermes	29 437	28 919	29 380	29 380	-0.2%
Revenus nets agricoles moyens	38 887 \$	34 351 \$	42 210 \$	32 642 \$	-16.1 %

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0052-01 Revenu agricole net (x 1 000), Données du MAPAQ.

En Outaouais, l'agriculture seulement a généré des revenus bruts totaux de 132.9 millions de dollars en 2021, dont 27.9 % ont été réalisés dans la MRC Pontiac (tableau 22).

Tableau 22: Revenus agricoles par MRC, région de l'Outaouais, 2021

Indicateurs économiques	Outaouais	Pontiac	Papineau	Vallée-de-la-Gatineau	MRC des Collines-de-l'Outaouais	Gatineau
Revenus agricoles (en millions de dollars) 2021	132 871 838 \$	37 081 716 \$	43 624 173 \$	13 322 937 \$	30 228 390 \$	8 614 622 \$
Contribution des revenus agricoles (%) (2021) en Outaouais	100 %	28 %	33 %	9.9 %	22.7 %	6.5 %

Source: Statistique Canada. Tableau 32-10-0240-01 Revenus d'exploitation, Recensement de l'agriculture 2021

2.5.1 Revenus agricoles de la MRC selon les municipalités

En 2024, les 250 entreprises agricoles de la MRC Pontiac ont généré un revenu brut total de 31,9 millions de dollars sur une superficie exploitée de 47 837 ha (tableau 23). Cette année-là, les fermes ont généré en moyenne 667,49 \$ de revenu brut agricole par hectare de superficie exploitée, avec un écart de valeur variant de 93,12 \$ par hectare à 1 118,80 \$ par hectare selon la municipalité (tableau 23).

Depuis 2011, seules deux municipalités de la MRC ont connu une hausse dans leurs revenus agricoles : Clarendon (+48 %), et Île-du-Grand-Calumet (+0.69 %) (tableau 24). Les autres municipalités ont connu une baisse dans leurs revenus agricoles : Bristol (-9.9 %), Litchfield (-56.09 %), Mansfield et Pontefract (-54.6 %), L'Isle-aux-Allumettes (-24.05 %) et Sheenboro (-69.3 %).

²⁹ Guérin, Shanelle (2024, 5 mars). « Le revenu net des agriculteurs dégringole, leur motivation aussi ». Radio-Canada, Ici. [Radio-canada.ca](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2054515/producteurs-revenu-salaire-detresse-fatigue). Consulté le 5 août 2024.

³⁰ James, Bonnie (2024). « Manifestation des agriculteurs ». Journal du Pontiac, [journalpontiac.com](https://journalpontiac.com/manifestation-des-agriculteurs/). Consulté le 5 août 2024.

Tableau 23: Revenus agricoles bruts par municipalité, en 2024

Municipalités	Revenus agricoles bruts	% revenus agricoles bruts totaux	Revenus agricoles moyens (\$)	Superficie exploitée (ha)	Revenus bruts agricoles par ha (\$)	Nombre d'entreprises agricoles	% d'entreprises agricoles
MRC Pontiac	31 930 880,00 \$	100 %	127 723,52 \$	47 837	667,49 \$	250	100 %
Clarendon et Shawville	20 885 777,00 \$	65,4 %	213 120,17 \$	18 668	1 118,80 \$	98	39.2 %
L'Isle-aux-Allumettes	2 981 253,00 \$	9,3 %	135 511,50 \$	5 438	548,18 \$	22	8.8 %
Bristol	2 970 994,00 \$	9,3 %	74 274,85 \$	5 703	520,92 \$	40	16 %
L'Île-du-Grand-Calumet	1 868 199,00 \$	5,9 %	88 931,86 \$	4 671	400,00 \$	21	8.4 %
Litchfield	1 490 364,00 \$	4,7 %	53 227,29 \$	4 634	321,62 \$	28	11.2 %
Mansfield-et-Pontefract	628 618,00 \$	2,0 %	52 384,83 \$	2 264	277,66 \$	12	4.8 %
Chichester	466 757,00 \$	1,5 %	66 679,57 \$	1 671	279,25 \$	7	2.8 %
Sheenboro	437 154,00 \$	1,4 %	43 715,40 \$	263	166,32 \$	10	3.9 %
Alleyn-et-Cawood, Thorne et Otter Lake	118 169,00 \$	0,3 %	16 881,28 \$	1 269	93,12 \$	7	2.8 %
Waltham	83 595,00 \$	0,3 %	16 719,00 \$	890	93,92 \$	5	2 %

Source : Fiches d'enregistrements du MAPAQ en date de juin 2024

Tableau 24: Revenus agricoles totaux en dollars générés par les productions agricoles entre 2011 et 2024, selon la municipalité, MRC Pontiac (excluants produits forestiers)

	MRC Pontiac	Bristol	Clarendon	L'Île-du-Grand-Calumet	Litchfield	Mansfield-et-Pontefract	L'Isle-aux-Allumettes	Sheenboro
2024	31 930 880 \$	2 970 994 \$	19 367 772 \$	1 868 199 \$	1 490 364 \$	628 618 \$	2 981 253 \$	437 154 \$
2021	37 081 716 \$	2 974 653 \$	24 305 841 \$	1 736 932 \$	1 418 596 \$	1 180 535 \$	4 529 881 \$	935 278 \$
2016	35 449 705 \$	6 070 762 \$	16 813 061 \$	2 076 160 \$	4 405 372 \$	1 235 629 \$	3 640 110 \$	1 208 611 \$
2011	31 683 370 \$	3 296 976 \$	16 404 053 \$	1 855 310 \$	3 394 464 \$	1 383 973 \$	3 925 513 \$	1 423 081 \$
Var. entre 2011 et 2024	+ 0.8 %	-9.9 %	+18.1 %	+0.69%	-56,09 %	-54.6 %	-24.05 %	-69.3 %

Source: Fiches d'enregistrements du MAPAQ 2024, Statistique Canada. Tableau 32-10-0240-01 Revenus d'exploitation, Recensement de l'agriculture, 2021 DOI <https://doi.org/10.25318/3210024001-fra> Tableau 32-10-0436-01 Fermes classées selon les revenus agricoles bruts totaux, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif DOI : <https://doi.org/10.25318/3210043601-fra>

- **Les municipalités de Clarendon et de Shawville : génèrent le plus de revenus agricoles**

En 2024, les municipalités de Clarendon et de Shawville comptent 98 entreprises agricoles, ce qui correspond à 39.2 % des fermes de la MRC. Cette année-là les fermes ont généré des revenus bruts agricoles de 20,88 millions de dollars, soit 65,4 % des revenus agricoles bruts de la MRC. Les fermes exploitent une superficie totale de 18 668 ha. Les fermes ont généré des revenus agricoles bruts moyens de 213 120,17 \$, soit une moyenne de 1 118,80 \$ par hectare.

- **La municipalité de L'Isle-aux-Allumettes**

En 2024, la municipalité de l'Isle-aux-Allumettes rassemble 22 fermes, soit 8.8 % des fermes de la MRC. Celles-ci ont généré des revenus bruts agricoles de 2,98 millions de dollars sur une superficie exploitée de 5 438 ha. Les fermes ont généré des revenus bruts agricoles moyens de 135 511,50 \$, soit une moyenne de 548 \$ par hectare.

- **La municipalité de Bristol**

En 2024, la municipalité de Bristol compte 40 fermes, soit 16 % des fermes de la MRC. Celles-ci ont généré des revenus bruts agricoles de 2,97 millions de dollars sur une superficie exploitée de 5 703 ha. Les fermes ont généré des revenus agricoles bruts moyens de 74 274,85\$, soit une moyenne de 521 \$ par hectare.

- **La municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet**

En 2024, la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet rassemble 21 fermes, soit 8,4 % des fermes de la MRC. Celles-ci ont généré des revenus bruts agricoles de 1,87 million de dollars sur une superficie exploitée de 4 671 hectares. Les fermes ont généré des revenus bruts agricoles moyens de 88 961,86\$, soit une moyenne de 400 \$ par hectare.

- **La municipalité de Litchfield**

En 2024, la municipalité de Litchfield compte 28 fermes, soit 11,2 % des fermes de la MRC. Celles-ci ont généré des revenus bruts agricoles de 1,49 million de dollars sur une superficie de 4 634 hectares. Les fermes ont généré des revenus agricoles bruts moyens de 53 227,29 \$, soit une moyenne de 322 \$ par hectare.

- **La municipalité de Mansfield-et-Pontefract**

En 2024, la municipalité de Mansfield-et-Pontefract compte 12 fermes, soit 4.8 % des fermes de la MRC. Celles-ci ont généré des revenus bruts agricoles de 628 618 \$ sur une superficie exploitée de 2 264 hectares. Les fermes ont généré des revenus bruts agricoles moyens de 52 384,83 \$, soit une moyenne de 278 \$ par hectare.

- **La municipalité de Chichester**

En 2024, la municipalité de Chichester rassemble 7 fermes qui ont généré un total de 466 757 \$ sur une superficie exploitée de 1 671 hectares. Les fermes de la municipalité ont généré des revenus agricoles moyens de 66 679,57 \$, soit une moyenne de 279 \$ par hectare.

- **La municipalité de Sheenboro**

En 2024, la municipalité de Sheenboro compte 10 fermes, soit 3.9 % des fermes de la MRC. Celles-ci ont généré des revenus bruts agricoles de 437 154 \$ sur une superficie exploitée de 2 628 hectares. Les fermes ont généré des revenus bruts agricoles moyens de 43 715,40 \$, soit une moyenne de 166,32 \$ par hectare.

- **La municipalité d'Alleyn-et-Cawood, Thorne et Otter Lake**

En 2024, on compte 7 fermes dans les municipalités d'Alleyn-et-Cawood, de Thorne et d'Otter Lake. Celles-ci ont généré des revenus bruts agricoles de 118 169 \$ sur une superficie de 1 269 hectares. Les fermes ont généré des revenus agricoles moyens de 16 881,28 \$, soit une moyenne de 93,12 \$ par hectare.

- **La municipalité de Waltham**

En 2024, la municipalité de Waltham compte 5 fermes qui ont généré un total de 83 595\$ sur une superficie exploitée de 890 hectares. En moyenne les fermes ont généré des revenus bruts agricoles moyens de 16 719,00 \$, soit une moyenne de 93,92 \$ par hectare.

2.5.2 Évolution des fermes de la MRC selon les revenus d'exploitation

En 2021, près de 70 % des entreprises agricoles de la MRC génèrent moins de 100 000 \$ de revenu annuel brut. Entre 2011 et 2021, la proportion de fermes générant moins de 100 000 \$ de revenus bruts a diminué, passant de 74.9 % à 68.6 % (figure 6). Le Réseau Agriconseils de l'Outaouais a réalisé qu'il y a un plus grand pourcentage de petites fermes (moins de 100 000 revenus bruts) en Outaouais que dans toutes les autres régions du Québec.

- **Revenus bruts de 1 000 000 \$ et plus**

Entre 2011 et 2021, la proportion d'entreprises agricoles avec des revenus supérieurs à 1 000 000 \$ et moins de 2 M\$ a doublé, passant de 1.3 % à 2.5 % (figure 6)

- **Revenus bruts entre 500 000 \$ et moins de 1 000 000 \$**

Depuis 2011, la proportion d'entreprises agricoles avec des revenus agricoles entre 500 000 \$ et moins de 1 M\$ a plus que doublé, passant de 3 % à 6.3 % (figure 6).

- **Revenus bruts entre 250 000 \$ et moins de 500 000 \$**

Entre 2011 et 2021, la proportion d'entreprises agricoles générant des revenus bruts agricoles de 250 000 \$ à moins de 500 000 \$ est passée de 7.6 % à 6.3 % (figure 6).

- **Revenus bruts entre 100 000 \$ et moins de 250 000 \$**

Entre 2011 et 2021, la proportion d'entreprises agricoles générant des revenus bruts agricoles de 100 000 \$ à moins de 250 000 \$ est passée de 13.2 % à 5.4 % (figure 6).

- **Revenus bruts entre 50 000 \$ et moins de 100 000 \$**

En 2021, 16.3 % des fermes génèrent des revenus agricoles bruts entre 50 000 \$ et moins de 100 000 \$, une proportion qui est demeurée stable depuis 2011 (figure 6).

- **Revenus bruts entre 25 000 \$ et moins de 50 000 \$**

En 2021, 16.3 % des fermes génèrent des revenus agricoles bruts entre 25 000 \$ et moins de 50 000 \$. Entre 2011 et 2021, on observe une augmentation de 2 % de la proportion d'entreprises agricoles générant des revenus bruts agricoles de 25 000 \$ à moins de 50 000 \$ (figure 6).

- **Revenus bruts de 25 000 \$ et moins**

En 2021, 36 % des entreprises agricoles génèrent des revenus agricoles bruts de moins de 25 000 \$. Entre 2011 et 2021, la proportion d'entreprises générant moins de 25 000 \$ est passée de 44.7 % à 36 % (figure 6).

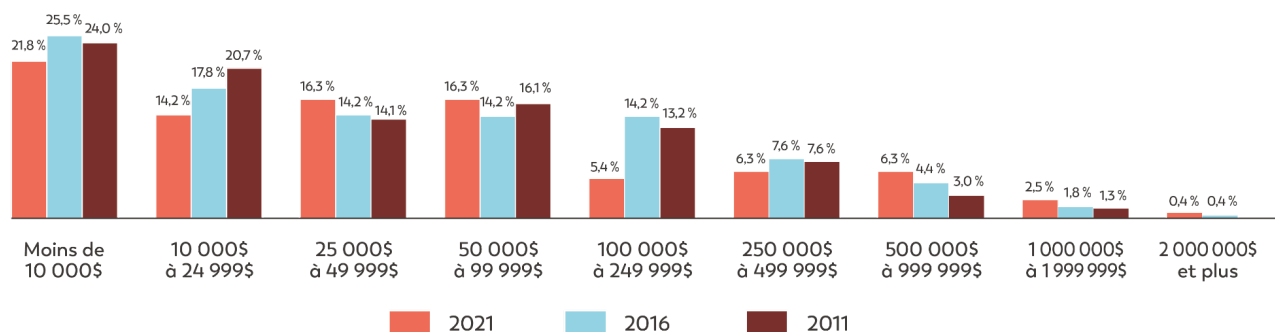


Figure 6: Évolution des fermes de la MRC Pontiac selon les revenus agricoles bruts totaux (en dollars) entre 2011 et 2021

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0239-01 Exploitations classées selon les revenus d'exploitation totaux, Recensement de l'agriculture, 2021
DOI : <https://doi.org/10.25318/3210023901-fra>. Tableau 32-10-0436-01 Fermes classées selon les revenus agricoles bruts totaux, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif DOI : <https://doi.org/10.25318/3210043601-fra>

3. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À LA FERME

Les activités complémentaires à la ferme englobent à la fois l'agrotransformation, la vente directe en circuit court ainsi que l'agrotourisme.

3.1 Agrotransformation

On distingue l'agrotransformation (transformation à la ferme, donc à partir de produits qui viennent majoritairement de la ferme) de la transformation alimentaire (hors ferme, souvent en zone industrielle ou commerciale). L'agrotransformation est une activité complémentaire à l'activité agricole, par le même exploitant qui cultive ses fruits et légumes ou qui élève ses propres animaux, par exemple.

Selon les données du *Portrait-Diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais*³¹, en 2022, on compte 15 entreprises agricoles dans la MRC de Pontiac qui pratique de l'agrotransformation, ce qui représente 16.5 % des entreprises en agrotransformation de l'Outaouais (tableau 25). La vente en circuit court est privilégiée par les agrotransformateurs. Les points de vente les moins privilégiés incluent les grossistes et distributeurs, les hôtelleries et restaurations, le milieu institutionnel ainsi que les supermarchés.

Dans la MRC de Pontiac, les entreprises agricoles qui font de l'agrotransformation ont en majorité été créées entre 2011 et 2020. Les motivations des producteurs de la région pour l'agrotransformation incluent : la valeur ajoutée et la rentabilité, le désir de répondre à une opportunité de marché ainsi que la volonté de se démarquer de la concurrence³². D'ailleurs, au cours des 5 dernières années, la proportion d'entreprises agricoles qui ont développé de nouveaux produits est de 50 % au Pontiac³³. « Les entrepreneurs soulignent également le caractère innovateur de la transformation alimentaire et son apport pour susciter un sentiment d'identité et de fierté régionales et dans la mise en place de pratiques écoresponsables³⁴. »

Les agrotransformateurs de la MRC de Pontiac ont des activités dans les secteurs suivants : le miel et ses produits dérivés, les fruits et les légumes transformés, les boissons alcoolisées ainsi que les produits non alimentaires. Dans le tableau qui suit, on répertorie les agrotransformateurs de la MRC de Pontiac et de l'Outaouais par secteur.

³¹ Doucet Chantale en collaboration avec Jacob Gagné-Montcalm (2022). Document synthèse. Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais, Étude mandatée par les partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais, 62 pages. Disponible en ligne :

https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2023/03/Portrait_diagnostic_transformation_alimentaire1.pdf

³² Ibid, p. 115

³³ Ibid, p. 119

³⁴ Ibid, p. 116

Tableau 25: Nombre d'entreprises, agrotransformateurs par secteur dans la MRC Pontiac et en Outaouais, 2022

Secteurs des agrotransformateurs	MRC Pontiac	Outaouais	Part d'agrotransformateurs de la MRC Pontiac en Outaouais en %
Miel et produits dérivés	5	13	38.5 %
Fruits et légumes transformés	3	24	12.5 %
Boissons alcoolisées	2	7	28.6 %
Produits non alimentaires	2	14	14.3 %
Sirop d'érable et produits dérivés	2	22	9.0 %
Poissons et fruits de mer	1	1	100 %
Abattage et transformation de viandes et volailles	0	6	0 %
Boissons chaudes et froides	0	2	0 %
Produits laitiers et fromages	0	2	0 %
Total d'agrotransformateurs	15	91	16.5 %
Nombre d'entreprises agricoles	239	955	-
Proportion d'agrotransformateurs chez les fermes	6.3 %	9.5 %	-

Source : Compilation de l'Observatoire du développement de l'Outaouais, 2022

Apiculture, miel et produits dérivés

Bien que l'apiculture soit une filière de production en émergence générant un revenu secondaire à 5 entreprises agricoles, ce secteur rassemble la plus large portion d'agrotransformateurs de la MRC. En effet, près d'un tiers des agrotransformateurs de la MRC de Pontiac (33.3 %) était dans le secteur du miel et des produits dérivés. Ces fermes représentent 38,5 % des agrotransformateurs en miel et produits dérivés de l'Outaouais (tableau 25).

Fruits et légumes transformés

Au second rang des agrotransformateurs de la MRC Pontiac, on retrouve la production de fruits et de légumes transformés qui représente 20 % des agrotransformateurs de la région (tableau 25). Ces fermes représentent 12.5 % des agrotransformateurs en fruits et légumes transformés de l'Outaouais. Ce secteur offre un grand potentiel de développement. En effet, selon le Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais. « Au Québec, les producteurs de fruits et de légumes ont du mal à fournir les transformateurs qui doivent se tourner régulièrement vers des fournisseurs hors Québec (Boulianne et coll., 2019). Cet enjeu est moins présent en Outaouais puisque la majorité des produits fabriqués avec des fruits et légumes est réalisée par les agrotransformateurs qui transforment leur propre production (87,5 %) alors que 11,3 % des fruits et légumes proviennent d'un fournisseur ailleurs au Canada³⁵. » « Une grande proportion de fruits et légumes de toutes sortes (plus de 9 millions de kg) sont transformés par les entreprises de l'Outaouais : pommes, raisins, citrons, fraises, tomates, pommes de terre, herbes, épices, légumineuses, etc.³⁶ ».

Boissons alcoolisées

Les agrotransformateurs dans le secteur des boissons alcoolisées de la MRC, incluant les microbrasseries, représentent 13.3 % des agrotransformateurs de la MRC de Pontiac (tableau 25). La culture du houblon, ingrédient souvent utilisé dans la fabrication de bière, a été développée dans la MRC de Pontiac pour être achetée en partie par des microbrasseries locales³⁷. « L'évolution des goûts des consommateurs qui recherchent une expérience de consommation unique et des produits moins standardisés favorise le marché de la bière artisanale qui mise sur des produits locaux fabriqués à petite échelle. » (CRAAQ, 2020, p.1)

³⁵ Ibid, P. 141

³⁶ Ibid, P. 141

³⁷ Ibid, p.20

Produits non alimentaires

Cette catégorie rassemble les entreprises qui utilisent des produits agricoles (lait de chèvre, raisins, lavande, herbes, élevage de moutons, élevage d'agneaux, élevage d'alpagas, etc.) pour fabriquer des produits non alimentaires (produits de bains, produits cosmétiques, savons artisanaux, lainages, peaux de mouton, etc.). Les agrotransformateurs du Pontiac dans le secteur des produits non alimentaires représentent 14.3 % des agrotransformateurs en produits non alimentaires de l'Outaouais (tableau 25).

Sirop d'érable et produits dérivés

En 2024, 3 entreprises agricoles tirent un revenu secondaire de la production acéricole. La production de sirop d'érable et de produits dérivés représente 13.3 % des agrotransformateurs de la MRC de Pontiac et seulement 9 % des agrotransformateurs du secteur acéricole de l'Outaouais (tableau 25).

Poissons et fruits de mer

On retrouve un autotransformateur qui se spécialise dans la pisciculture et la fabrication de mets préparés dans le secteur des poissons et fruits de mer dans la MRC de Pontiac. En Outaouais, dans la catégorie des poissons et fruits de mer, c'est la seule entreprise qui est catégorisée comme autotransformateur, les autres sont des entreprises de transformation³⁸.

3.1.1 Agrisaveur

Au cours des dernières années, il y a eu un mouvement important pour la création d'un projet structurant en transformation agroalimentaire à partir du fonds MAMH Signature Innovation volet 3. L'année 2024 marque le lancement d'un projet collectif de transformation agroalimentaire, nommé Agrisaveur. L'objectif du projet est de créer une installation commune permettant aux producteurs locaux de transformer et de commercialiser les produits agricoles de la région. Le projet a été le bénéficiaire de 1 041 665 \$ du MAMH FRR volet 3, le plus important bénéficiaire du financement du volet 4 du Fonds régions et ruralité (FRR), recevant 450 000 dollars et 475 000 \$ du FRR volet 2³⁹.

3.1.2 Abattoirs

En 2024, la MRC de Pontiac a confirmé l'acquisition de l'abattoir, les Viandes du Pontiac, mise en vente. Celle-ci est située au 65, route 148 à Shawville, dans le but de soutenir l'agriculture locale.

L'achat, au coût de 1 594 500 \$, comprend le bâtiment, l'équipement, l'outillage, la chambre froide et le mobilier de bureau. Le financement de cette acquisition provient des volets 2, 3 et 4 du Fonds régions et ruralité (FRR). Cet achat assure la continuité des opérations de l'abattoir, une infrastructure vitale pour les producteurs agricoles de la région⁴⁰.

Le maintien de l'abattoir dans le Pontiac est une condition essentielle au succès du projet AgriSaveur piloté par la MRC de Pontiac, qui vise à doter les agriculteurs et les transformateurs d'équipements et d'espaces de transformation à la fine pointe de la technologie. Cela permettra d'avoir des produits de la ferme à l'assiette provenant à 100 % du Pontiac.⁴¹

Quant aux prochaines étapes, la MRC rencontrera toutes les parties concernées pour établir un échéancier permettant d'évaluer les conditions de redémarrage de l'abattoir, d'obtenir les permis et autorisations nécessaires auprès du MAPAQ et d'établir une structure de gouvernance, de gestion des opérations et de recrutement d'employés spécialisés, dans le but de reprendre prochainement les opérations des abattoirs.

³⁸ Ibid, p.97

³⁹ La Radio du Pontiac (2024, 26 janvier). "Tender Agrisaveur project manager goes out for second time". CHIP101.9, [chipfm.com](https://chipfm.com/en/tender-for-agrisaveur-project-manager-goes-out-for-second-time)

⁴⁰ Farmilo, Tashi (2024). "MRC buys slaughterhouse". Pontiac Journal, Pontiacjournal.com <https://pontiacjournal.com/mrc-buys-slaughterhouse/>

⁴¹ <https://pontiacjournal.com/mrc-buys-slaughterhouse/>

- **Services d'abattages d'animaux pour les régions de l'Outaouais et des Laurentides**

Au 17 mars 2022, on compte 3 abattoirs de type provincial en Outaouais, dont un seul au Pontiac⁴². Les projets pour les abattoirs en Outaouais financés au Programme d'amélioration de la compétitivité des abattoirs régionaux 2017-2022 sont présentés dans le tableau 26.

Tableau 26: Liste des abattoirs en Outaouais et aide offerte entre 2017 et 2022

Exploitant	MRC	Municipalité	Catégorie permis	Espèces abattues	Titre du projet	Aide offerte
Abattoir Bouwman inc.	Papineau	Thurso	A-1	Bovin, porc, et ovin	-	-
Abattoir Les viandes du Pontiac	Pontiac	Shawville	A-1	Ovin et bovin	Construction d'un nouvel abattoir multi espèces A-1	200 000 \$
Abattoir Charron inc.	Papineau	Saint-André-Avellin	A-3	Poulets	Agrandissement de l'abattoir et modernisation des équipements d'abattages	100 000 \$

Source : Portrait diagnostique des services d'abattage, Forest Lavoie Conseil 2023

En 2023, le groupe Forest Lavoie conseil a été mandaté pour réaliser un portrait diagnostique des services d'abattage d'animaux pour les régions de l'Outaouais et des Laurentides. À la suite d'entrevues conduites avec les différents acteurs de la filière animale des Laurentides et Outaouais, les enjeux suivants ont été identifiés⁴³ :

- **Manque d'accessibilité aux services d'abattage et de découpe**
 - *La capacité en abattage des régions serait insuffisante. Certaines entreprises ont décidé d'arrêter la vente au détail à la ferme (canards, veaux, poulets, etc.), la production de porc, la production de petits morceaux de viande, ou la production de canard. Les principales causes de ces interruptions ne sont pas associées à la mise en marché. Selon les producteurs, la demande pour les produits diversifiés à la ferme était bien présente et était même une source d'inspiration chez de nouveaux jeunes entrepreneurs (comme des maraîchers voulant avoir une niche de viande), ou chez certains consommateurs de type « flexitarien ». Ce sont le manque d'accessibilité aux services d'abattage et de transformation à proximité et les impacts sur la rentabilité, qui seraient les raisons de l'arrêt de ces productions.*
 - *Il n'existe pas d'abattoirs dans la région pour les petits animaux (lapins, canards, etc.) et pour les animaux comme les bisons. Le service de flambage des poils (méthode de préparation des carcasses) n'est plus autorisé (en lien avec la réglementation).*
 - *L'accès aux services de transformation avec les certifications biologiques semble difficile. Seul l'abattoir Bouwman possède une attestation de conformité Vrai dans la région.*
 - *Pour certains, la saisonnalité des élevages émergents apparaît comme un facteur réduisant l'accessibilité aux services de l'abattage. Les salles de découpe seraient également plus occupées en automne par la viande sauvage.*
 - *Limites au niveau des centres de découpe (accessibilité, disponibilité). Certains producteurs ont mentionné n'avoir pas le choix de faire la découpe sur le lieu de l'abattoir pour éviter de payer un supplément pour l'abattage ou pour une question de logistique.*

⁴² Il existe 3 types d'abattoirs au Québec :

-Abattoir provincial (appelés également « A » avec deux catégories A1 (espèces bovines, chevalines, caprines, ovines et cervidés) – A3 (lapins et volailles) encadré par le gouvernement provincial inspecté de façon permanente

-Abattoir fédéral, régi par le gouvernement fédéral

-Abattoir de proximité encadré également par le gouvernement provincial avec des exigences spécifiques de mise en marché

⁴³ Forest Lavoie Conseil (2023). Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais.

https://outaouais-laurentides.upa.qc.ca/fileadmin/outaouais/Rapport_final_Realisation_d_un_portrait-diagnostic_des_services_09_Fev23_1_.pdf

- **Enjeux réglementaires**

- *Il existe certains enjeux au niveau de la réglementation, comme les différents types d'accréditation (permis provinciaux) des boucheries et les différents circuits de commercialisation possibles en fonction des permis alimentaires attribués. La réglementation est très complexe sur les permis alimentaires, notamment pour les centres de découpe C1 (qui respectent les normes gouvernementales en matière de traçabilité et de préparation des carcasses) et la mise en marché. De plus, excepté pour la consommation personnelle uniquement, l'abattage à la ferme n'est pas permis au Québec, comme c'est le cas dans d'autres provinces du Canada.*

- **Manque de capacité d'entreposage et distance trop élevée des infrastructures**

- *Des commentaires ont été formulés concernant le manque de capacité d'entreposage sur les sites d'abattages pour réaliser le vieillissement de bœuf. La durée de vieillissement impacte les possibilités d'entreposage et indirectement les capacités d'abattage. De plus, selon certains, plus la carcasse est petite, plus l'abattoir réduit le temps de vieillissement. Certains producteurs ont déjà récupéré leurs viandes non congelées par manque d'espace dans les congélateurs des abattoirs.*
- *Le transport des animaux vivants ne semble pas être un enjeu pour la majorité des producteurs. La plupart utilisent leur propre équipement ou font appel à des transporteurs qui semblent disponibles sur le territoire. La plupart vont également chercher leurs carcasses à l'abattoir (avec des camions, des boîtes, etc.).*
- *En revanche, pour certains, la distance des infrastructures est un enjeu important et elle complique la logistique du transport avec les autres tâches (temps consacré par le producteur) et même la rentabilité de l'activité surtout avec le contexte actuel et l'augmentation du coût du carburant. Par exemple, le maintien de la chaîne de froid est un enjeu important s'il y a de longues distances à parcourir.*

3.2 Vente directe en circuit court

La MRC de Pontiac est située à proximité d'un vaste marché de 1,3 million d'habitants (Statistiques Canada, 2021) permettant la vente en circuit court ainsi que la vente en gros des produits agricoles.

Dans la MRC Pontiac, en 2021, 38 entreprises agricoles déclaraient réaliser des ventes directes (tableau 27). Cette commercialisation de proximité comprend notamment les kiosques à la ferme, les produits vendus en marché public, la livraison aux consommateurs, l'agriculture soutenue par la communauté, l'autocueillette et l'agrotourisme.

Selon les données du *Portrait-Diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais*, 61.1 % des produits fabriqués en Outaouais sont vendus en circuit de vente directe (sur place, marchés publics, événements, boutique en ligne de l'entreprise sur Internet). Le lien direct avec la clientèle offre la possibilité d'expliquer les particularités des produits et la rétroaction des clients permet une amélioration continue des produits. Les produits vendus en circuit de vente directe peuvent bénéficier d'une marge bénéficiaire plus grande en l'absence d'intermédiaire de vente. Néanmoins, ce mode de vente exige beaucoup de temps. En Outaouais, 32.5 % des produits sont vendus par l'entremise d'un seul intermédiaire, en circuit court (supermarchés, épiceries indépendantes, restauration et hôtellerie, dépanneurs, plateformes de vente en ligne, etc.). Il y a peu de produits transformés à la ferme qui sont vendus en circuit long (6.4 %), par l'entremise de plus d'un intermédiaire (grossistes ou distributeurs qui achètent en grande quantité pour les revendre à des détaillants comme des grandes chaînes d'épicerie)⁴⁴. Ainsi, la mise en marché de proximité domine en Outaouais.

⁴⁴ Ibid p.182

En Outaouais, en 2020, on compte 17 marchés publics, dont 3 dans la MRC Pontiac : Le Marché de Chapeau, le Marché du Pontiac ainsi que le Marché de Grand-Remous⁴⁵.

Tableau 27: Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, MRC Pontiac, 2021⁴⁶

Méthodes de ventes directes	Nombre d'entreprises agricoles déclarantes
Nombre total d'exploitations déclarantes de ventes directes	38
Magasins agricoles sur les lieux, kiosques (stands), autocueillette ou ventes à la ferme	23
Magasins agricoles ou kiosque (stands) hors de l'exploitation	5
Marchés publics	13
Livraisons directes aux consommateurs	20
Agriculture soutenue par la communauté (ASC) ou paniers alimentaires	5

Source: Statistique Canada. Tableau 32-10-0242-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2021 DOI : <https://doi.org/10.25318/3210024201-fra>

3.2.1 Initiatives pour soutenir les produits locaux

Dans son plan stratégique de développement *Vision Pontiac 2030*, la MRC souligne que l'on constate une pénurie de produits locaux. Dans son plan d'action, la MRC propose comme initiative l'installation de divers points de chute et l'augmentation des ventes en ligne. En 2021, l'équipe de Développement économique de la MRC Pontiac a créé *La route terroir et saveurs du Pontiac*, afin d'assurer une vitrine des produits alimentaires locaux et de l'agrotourisme⁴⁷. La table agroalimentaire de l'Outaouais a également élaboré une carte Circuit Croquez l'Outaouais et un répertoire des entreprises, regroupés sur un site web pour aider les consommateurs à découvrir et savourer les produits régionaux, encourageant les entreprises locales.

Les résultats attendus sont notamment le développement de nouvelles opportunités de vente aux agriculteurs, le développement de l'offre de produits locaux frais pour les résidents et les villégiateurs de la région du Pontiac et l'augmentation des revenus des producteurs locaux.

3.2.2 Cibler des créneaux/filières et soutenir leur valorisation

La MRC propose, dans son plan stratégique de développement *Vision Pontiac 2030* d'identifier les créneaux et filières à fort potentiel de développement. En partenariat avec la SADC⁴⁸, l'objectif est l'attraction des producteurs avec une offre de produits émergents pour leur installation et d'assurer un soutien et un accompagnement aux producteurs.

3.2.3 Vente aux institutions

En octobre 2022, une initiative alimentaire locale a eu lieu à l'hôpital du Pontiac où a été servi un repas entièrement composé d'ingrédients produits localement. Cette réalisation, qui a nécessité la collaboration de plusieurs organisations, s'inscrit dans le cadre d'un effort continu visant à introduire davantage de produits locaux dans les assiettes des personnes soignées dans les établissements administrés par le CISSO⁴⁹.

⁴⁵ Doucet Chantale en collaboration avec Jacob Gagné-Montcalm (2022). Document synthèse. Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais, Étude mandatée par les partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais, p. 182

⁴⁶ Le « nombre d'exploitations agricoles déclarantes » ne correspond pas à la somme des parties, car les exploitations ayant déclaré plus d'une catégorie (ou activité) ne sont comptées qu'une seule fois.

⁴⁷ <https://destinationpontiac.ca/tourisme/la-route-du-terroir-du-pontiac/>

⁴⁸ <https://sadcponciac.ca/la-sadc/>

⁴⁹ Buechler, Nikki (2022, octobre). « Initiative alimentaire locale à l'hôpital du Pontiac ». Journal du Pontiac, [journalpontiac.com](https://journalpontiac.com/initiative-alimentaire-locale-a-lhopital-du-pontiac/)

3.3 Agrotourisme

Dans son plan stratégique de développement Vision Pontiac 2030, la MRC souligne que l'agrotourisme est « un secteur qui a grandement gagné en importance au fil des ans et qui détient un fort potentiel en raison des tendances actuelles dans le secteur agroalimentaire. Le Pontiac a la possibilité de faire découvrir un éventail de produits d'un bout à l'autre de la MRC, tant pour le client local que celui qui vient de plus loin. La taille du territoire pourrait se dresser à la fois comme une opportunité et un risque, ce facteur devra être bien considéré dans l'élaboration des différents projets et être communiqué adéquatement⁵⁰. »

« Le Pontiac possède une vaste offre agricole : houblonnières, cidreries, vignobles, entreprises de semences, fermes maraîchères, fermes d'élevage et troupeaux non traditionnels comme les lamas, les yaks et les autruches⁵¹. »

Dans le cadre du plan stratégique, plusieurs initiatives ont été proposées pour le développement de l'agrotourisme dont la route agrotouristique sur le territoire de la MRC de Pontiac ainsi que la création d'un marché régional. Les résultats attendus sont l'augmentation et la mise en valeur des ventes des produits locaux, l'augmentation du nombre de touristes dans la région par le biais de « séjours à la ferme. »

Le 16 mai 2023, le secteur de l'agrotourisme du Pontiac était représenté à la conférence de la journée mondiale de l'agrotourisme organisé par Agri Tourism Development Corporation (Inde) qui rassemblait plus de 30 pays, avec une quarantaine d'intervenants et de présentations⁵².

Divers projets agrotouristiques sont en cours dans la région : Tap and Cork, une collaboration entre Ottawa et le Pontiac qui met l'accent sur les vignobles et les distilleries de la vallée de l'Outaouais, Aventure Outaouais, un service d'autobus qui amène les gens aux destinations agrotouristiques de la région et Circuit Croquez L'Outaouais, une carte des entreprises agrotouristiques de l'Outaouais.

⁵⁰ MRC de Pontiac (2021). Vision Pontiac 2030 Plan stratégique de développement, p.17

https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/securepdfs/MRC-Pontiac_plan-strategique-FR-revise.pdf

⁵¹ <https://journalpontiac.com/le-secteur-de-lagrotourisme-du-pontiac-represente-a-la-conference-de-la-journee-mondiale-de-lagrotourisme/>

⁵² <https://mrcpontiac.qc.ca/communique-journee-mondiale-de-lagrotourisme-2023/>

4. PRODUCTEURS, MAIN-D'ŒUVRE ET RELÈVE

4.1 Emplois

L'agriculture génère 5,6 % des emplois de la MRC de Pontiac en 2021. Cette année-là, parmi les 5 735 personnes en emplois sur le territoire, 325 sont des producteurs agricoles (tableau 28). Les principales professions occupées dans le secteur agricole de la région sont les gestionnaires et les entrepreneurs (tableau 28). Parmi les producteurs agricoles, 26 % sont des femmes et 74 % sont des hommes (tableau 29). L'âge médian des producteurs de la MRC de Pontiac est de 57 ans en 2021, ce qui est équivalent à l'âge médian observé chez les producteurs agricoles pour l'ensemble de l'Outaouais⁵³.

Le secteur bioalimentaire inclut : les emplois à la ferme, les activités de soutien à l'agriculture, la fabrication d'aliments, les grossistes-marchands de produits alimentaires, les magasins d'alimentation, les services de restauration et débits de boissons. Entre 2016 et 2021, le nombre de producteurs agricoles a diminué de 13 %, passant de 375 à 325 producteurs. Au cours de cette période, la part d'emplois générés par le secteur bioalimentaire dans la MRC a diminué de 3 %, passant de 12 % en 2016 à 9 % en 2021 (tableau 30). « Une des particularités de l'activité agricole sur le territoire de la MRC est la proportion croissante du nombre d'agriculteurs à temps partiel (tableau 31) ⁵⁴. » En 2021, 140 producteurs, soit 43 % des producteurs, déclarent faire un autre travail rémunéré en plus du travail à la ferme (tableau 31).

Tableau 28: Classification nationale des professions en 2021 pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus

Profession - Sous-groupe - Classification nationale des professions (CNP) 2021 (309A)		Nombre de travailleurs
8002	Cadre intermédiaire, gestionnaire en agriculture, horticulture et en aquaculture	200
8203	Entrepreneurs et surveillants en agriculture, en horticulture et opérations et services connexes	30
8412	Travailleurs des métiers de l'agriculture et de la pêche	20
8510	Manœuvres agricoles, horticolas et à la récolte et personnel assimilé	20
Autres		55

Source : Statistique Canada Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit numéro 99-012-X2011051 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 29: Caractéristiques des exploitants agricoles : genre, MRC Pontiac 2011-2021

Caractéristiques des exploitants agricoles	2021		2011		Var. entre 2011 et 2021 en %
Sexe masculin	240	74 %	325	76 %	(-2 %)
Sexe féminin	85	26 %	105	24 %	(+2 %)

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0381-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge, sexe et nombre d'exploitants déclarés dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021 ; Tableau 32-10-0442-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge et nombre d'exploitants dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif

⁵³ Statistique Canada. Tableau 32-10-0381-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge, sexe et nombre d'exploitants déclarés dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021 ; Tableau 32-10-0442-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge et nombre d'exploitants dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif

⁵⁴ Schéma d'aménagement, p.22

Tableau 30: Situation d'activité, Population, MRC Pontiac, 2016-2021

Indicateurs d'emplois et situation d'activité ⁵⁵	2021	2016	Variation entre 2016 et 2021 (en %)
Population de la MRC Pontiac	14 764	14 251	+3.6%
Population totale âgée de 15 ans et plus	12 330	11 985	+2.9%
Population active de 15 ans et plus	6 295	6 295	0%
Personnes en emplois	5 735	5 635	+1.8%
Personnes sur le chômage	560	665	-15.8%
Population inactive	6 030	5 690	+6.0%
Taux de chômage	9 %	10.5 %	-1.5%
Nombre d'emplois dans le secteur bioalimentaire	528	755	-30%
Nombre de producteurs agricoles MRC Pontiac	325	375	-13.3%
Nombre de producteurs agricoles Outaouais	1 325	1 475	-10.2%
% d'agriculteurs dans la MRC Pontiac	2.2 %	2.6 %	-0.4%
Part d'emplois dans le secteur agricole en %	5,6%	6.6 %	-1%
Part d'emplois dans le secteur bioalimentaire (inclus l'agricole) en %	9 %	12 %	-3%

Source : Statistique Canada.

Tableau 31: Travail agricole et autre travail rémunéré, MRC Pontiac, 2021

Travail agricole et autre travail rémunéré en moyenne	Nombre d'heures par semaine	Nombre d'exploitants agricoles	Part des producteurs en %
Travail agricole	Moins de 20 heures	95	29 %
	20 à 29 heures	45	14 %
	30 à 40 heures	55	17 %
	Plus de 40 heures	140	43 %
Autre travail rémunéré	0 heure	185	57 %
	Moins de 20 heures	30	9 %
	20 à 29 heures	20	6 %
	30 à 40 heures	50	15 %
	Plus de 40 heures	40	12 %
Total autre travail rémunéré		140	42%

Source: Statistique Canada. Tableau 32-10-0382-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : travail agricole et autre travail rémunéré, Recensement de l'agriculture, 2021 DOI : <https://doi.org/10.25318/3210038201-fra>

⁵⁵ Tableau 98-10-0485-01 Situation d'activité selon l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement ; Statistique Canada. 2017. *Pontiac, MRC [Division de recensement], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 3 mai 2024). Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit numéro 99-012-X2011049 au catalogue de Statistique Canada. Statistique Canada. Tableau 32-10-0381-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge, sexe et nombre d'exploitants déclarés dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021 ; Profil du recensement de 2016 Pontiac Municipalité régionale de comté.

4.1.1 Constats sur le marché du travail agricole de la MRC

Les principaux enjeux du marché du travail du secteur agricole incluent : l'accès difficile aux programmes ou services uniquement offerts en français, le faible positionnement des produits alimentaires de la région, les coûts de production élevés, ainsi que le manque de relève et d'adéquation entre les besoins du secteur et la main-d'œuvre disponible.

- **Accès difficile aux programmes ou services uniquement offerts en français**

En 2024, la clientèle anglophone représente 77 % des entreprises agricoles de la MRC, cette proportion s'élevait à 82 % en 2018 (tableau 32). Pour les unilingues anglophones, la méconnaissance de la langue française rend difficile l'accès aux programmes ou services uniquement offerts en français.

Tableau 32: Évolution de la langue de correspondance souhaitée par les entreprises agricoles de la MRC Pontiac enregistrée au MAPAQ entre 2018 et 2024

	2018/12 **	2019/03	2020/03	2021/03	2022/03	2023/03	2024/02
Langues de correspondances	Nombre d'entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ						
Français	44	49	50	46	50	51	56
Anglais	203	205	209	208	209	200	192
% clientèle anglophone	82%	81%	81%	82%	81%	80%	77%
Totales entreprises agricoles de la MRC Pontiac	247	254	259	254	259	251	248

Source : Fiches d'enregistrement du MAPAQ, 2024

- **Coûts élevés, faible optimisation des procédés de transformation et bureaucratie élevée**

Les entreprises agricoles en agrotransformation regroupent plusieurs entreprises de petite taille, qui sont toutefois peu nombreuses dans leur secteur d'activité. Les activités de transformation et de commercialisation sont souvent réalisées à petites échelles et en vase clos. Les frais d'exploitation demeurent élevés tant sur le plan de l'approvisionnement que sur le plan des opérations d'emballage, d'étiquetage et de fabrication des produits expliquant en partie le faible niveau d'investissement.

De plus, on constate une faible automatisation des opérations de transformation, d'étiquetage et d'emballage. Il y a un besoin de renouvellement du parc d'équipement et d'actualisation des procédés. On observe un taux élevé d'entrepôts qui sont au maximum de leur capacité ou en voie de l'être.

Les représentants de l'UPA Pontiac soulignent la nécessité d'une aide financière directe pour aider les agriculteurs à faire face aux coûts élevés, particulièrement pour les opérations saisonnières, et une réduction de la bureaucratie pour simplifier l'accès à l'aide gouvernementale, évitant ainsi le besoin d'une aide experte coûteuse⁵⁶. Les représentants soulignent l'importance des efforts visant à stabiliser les prix des intrants agricoles essentiels comme les semences, les engrais et l'équipement, et d'un soutien accru aux initiatives agroenvironnementales pour faire face aux impacts des changements climatiques sur l'agriculture.

- **Faible positionnement des produits alimentaires de la région**

On constate une faible notoriété des produits alimentaires issus de la région. Les entreprises agricoles ont mentionné des barrières qui freinent la commercialisation à Ottawa. Par ailleurs, il y a une sous-utilisation des services-conseils ou de la recherche et du développement pour créer ou améliorer les produits.

⁵⁶ Farmilo, Tashi (2024). « Les agriculteurs concluent un accord ». Journal du Pontiac. [Journalpontiac.com](https://journalpontiac.com/les-agriculteurs-concluent-un-accord/)
<https://journalpontiac.com/les-agriculteurs-concluent-un-accord/>

- **Faible utilisation des outils de gestion et de financement**

On constate qu'un taux élevé d'entreprises n'ont pas de bons outils de planification stratégique et financière et de suivi. Un taux élevé d'entreprises n'a pas de plan de relève, peu importe l'âge des entrepreneurs. Les entreprises indiquent avoir un accès difficile aux programmes de financement.

- **Revenu d'emploi médian en deçà de la région de l'Outaouais, sécurité et durabilité alimentaires**

En 2021, le revenu d'emploi médian de la MRC de Pontiac se situe à 36 466 \$, ce qui est en deçà de celui de la région de l'Outaouais qui s'établit à 48 261 \$ et de l'ensemble du Québec (42 750 \$)⁵⁷. La sécurité et la durabilité de l'agriculture sont des sujets importants dans le Pontiac où 32 % de la population est impliquée dans la production alimentaire et où les revenus agricoles sont actuellement en baisse⁵⁸. En 2016, dans les municipalités agricoles, le revenu total médian des particuliers se situait majoritairement entre 25 000 \$ et 30 000 \$ dans les régions suivantes : L'Isle-aux-Allumettes, Waltham, Mansfield-et-Pontefract, Pontefract, L'île-du-Grand-Calumet, Clarendon, Shawville et Bristol. La figure 7 présente le revenu médian des particuliers de 18 ans et plus en 2016 par municipalité.

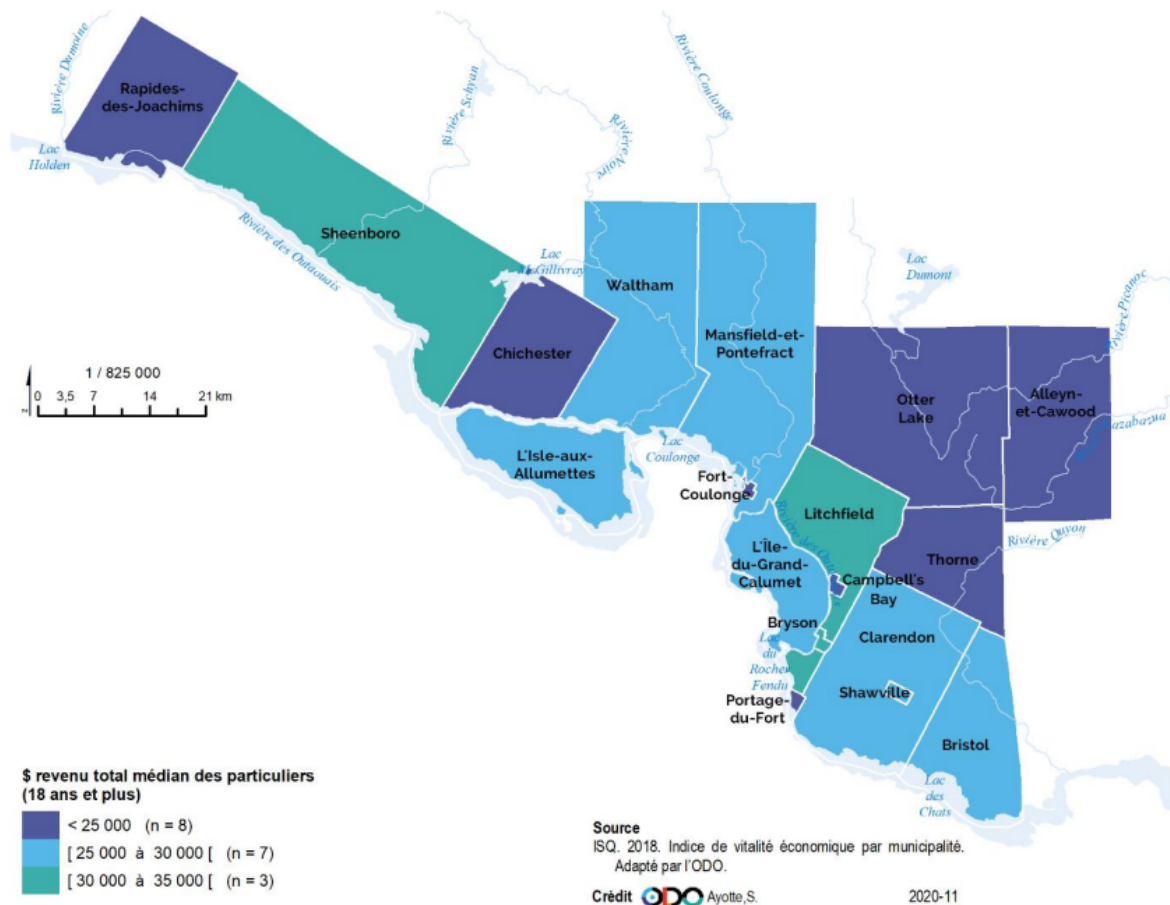


Figure 7: Revenu médian des particuliers de 18 ans et plus en 2016 par municipalité

Source : Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) 2020.

⁵⁷ Doucet, Chantale (2020). État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires. L'activité agricole et agroalimentaire. Observatoire du développement de l'Outaouais, p.6 https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Pontiac_version-finale-1.pdf

⁵⁸ Shutt, Dale (2024, 31 mai). « Sécurité et durabilité agricoles dans le Pontiac ». Journal du Pontiac, [journalpontiac.com](https://journalpontiac.com/securite-et-durabilite-agricoles/)

4.2 La relève agricole en Outaouais

Mode d'établissement privilégié par la relève : Le démarrage

En 2021, 2 % de la relève agricole du Québec s'est établie dans la région de l'Outaouais. La proportion de la relève agricole établie par transfert familial est en baisse (45 % en 2011, comparativement à 28 % en 2021)⁵⁹.

Le démarrage d'entreprises agricoles est de plus en plus populaire. En Outaouais, une grande majorité des jeunes agricultrices et agriculteurs qui se sont établis, soit 69 %, l'ont fait en démarrant une entreprise alors que cette proportion était de 52 % en 2011. En 2021, seulement 9,2 % des entreprises agricoles possédaient un plan écrit de transfert.

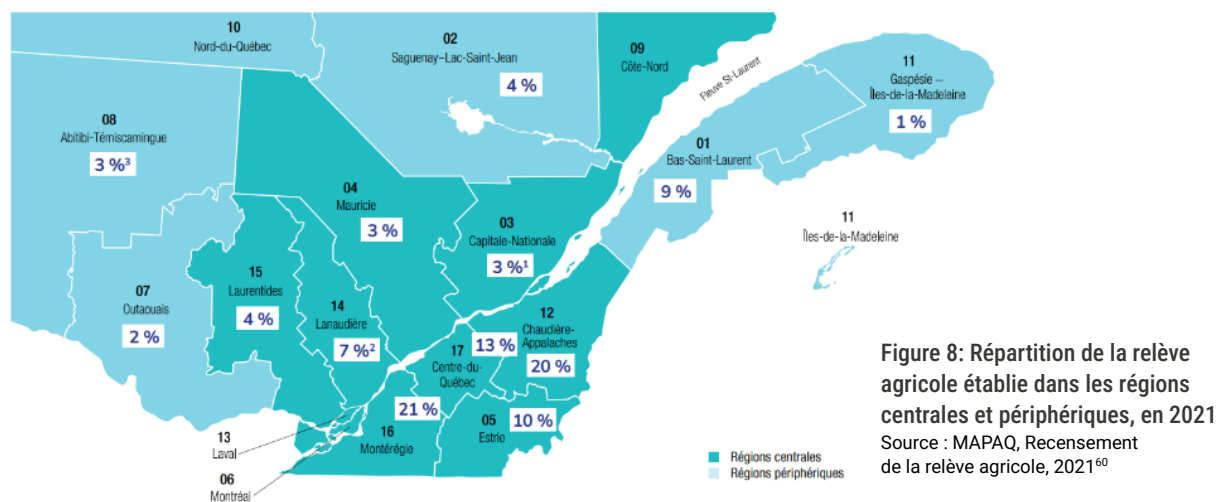
Tableau 33: Distribution de la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2011, en 2016, et 2021 en Outaouais

Régions	Transfert familial			Transfert non apparenté			Démarrage		
	2011	2016	2021	2011	2016	2021	2011	2016	2021
Outaouais	45 %	38 %	28 %	3 %	7 %	3 %	52 %	55 %	69 %
Moyenne des régions périphériques	60 %	55 %	53 %	7 %	8 %	9 %	33 %	37 %	38 %
Ensemble des régions	59 %	56 %	54 %	8 %	9 %	10 %	33 %	35 %	36 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole, 2021

Avantages de l'établissement de la relève en Outaouais

L'Outaouais est la troisième région où les terres agricoles sont les moins chères au Québec derrière l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie (figure 8). Sa proximité avec le marché de consommateurs d'Ottawa-Gatineau la rend toutefois particulièrement intéressante pour la relève. Plusieurs initiatives ont été mises sur pied pour attirer la relève agricole : services de l'ARTERRE, Réseau d'incubateurs et d'accélération d'entreprises agricoles.



⁵⁹ MAPAQ (2021). Portrait de la relève agricole au Québec, p.39 https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/devenir-agriculteur/ED_portrait_releve_agricole_MAPAQ.pdf

⁶⁰ Dans le document du recensement de la relève agricole au Québec du MAPAQ, les régions périphériques englobent les régions administratives suivantes : Abitibi-Témiscamingue– Nord-du-Québec, Outaouais, Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les régions centrales englobent les régions administratives suivantes : Estrie, Laurentides, Montérégie, Centre-du-Québec, Montréal-Laval-Lanaudière, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale–Côte-Nord et Mauricie.

4.3 Constats liés à la relève agricole

Manque de relève pour remplacer la main-d'œuvre vieillissante

Selon une étude de l'Observatoire du développement de l'Outaouais (figure 9) : « En 2021, il y avait seulement 52 jeunes de 20 à 29 ans dans la MRC de Pontiac pour remplacer 100 personnes de 55 à 64 ans qui approchent de la retraite. Les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) indiquent qu'une tendance à la hausse s'est amorcée depuis le creux atteint en 2020, et que l'indice de remplacement de la main-d'œuvre devrait remonter autour de 84 en 2038.⁶¹ »

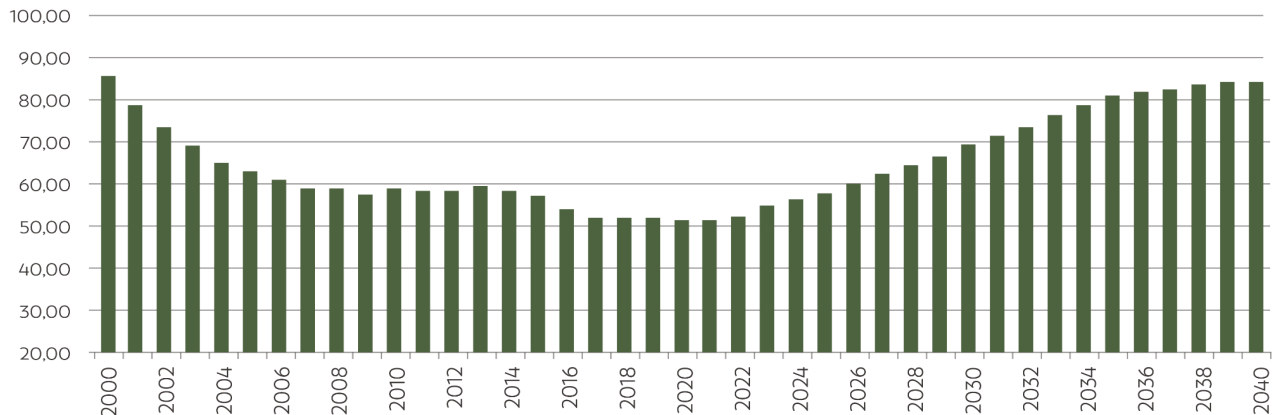


Figure 9 : Indice de remplacement de la main-d'œuvre, MRC de Pontiac 2000 à 2040

Source: Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2022); Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques des MRC du Québec, 2021-2041. Adapté par l'ODO. Note : Les données de 2022 à 2040 sont basées sur des projections démographiques de l'ISQ.

Initiatives pour attirer de la main-d'œuvre : Accueillir les immigrants agricoles

Les quatre MRC de l'Outaouais ont déposé une demande conjointe d'aide financière auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) par le biais du Programme d'appui communautaire (PAC). Les fonds serviront à la réalisation d'un projet pilote axé sur l'accueil des personnes immigrantes ou réfugiées, notamment celles qui désirent travailler dans le secteur agricole.

Les fonds seront utilisés pour diverses activités, notamment l'embauche d'un coordonnateur à temps plein pour mettre en œuvre le projet, la promotion de l'accueil de nouvelles communautés au sein des MRC et la création de possibilités de logement. Les fonds seront également utilisés pour développer des ressources et un accompagnement pour les nouveaux arrivants en matière d'emploi, d'entrepreneuriat et de relève. La MRC a l'intention d'identifier les terres agricoles et d'évaluer les possibilités de développement d'entreprises agricoles en collaboration avec les propriétaires fonciers et les entrepreneurs, ainsi que d'élaborer un protocole d'accueil et de créer un groupe d'échange pour créer des liens personnels et professionnels⁶².

Près du tiers des entreprises agricoles ont une relève identifiée

En 2024, parmi les 248 entreprises agricoles de la MRC Pontiac, seulement 27 % déclarent la présence d'une relève (tableau 34). En effet, 102 entreprises agricoles déclarent l'absence de relève et 78 déclarent une relève non spécifiée.

⁶¹ Observatoire du développement de l'Outaouais (2020). Impacts de la pandémie sur la situation socioéconomique et le marché du travail : La MRC de Pontiac, p.3 <https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2023/03/Fiche-MRC-Pontiac.pdf>

⁶² Demers, Sophie. « Trois initiatives de développement agricoles ». Journal du Pontiac. <https://journalpontiac.com/trois-initiatives-de-developpement-agricole/>

Tableau 34 : Évolution de la relève au sein des entreprises agricoles de la MRC de Pontiac enregistrées au MAPAQ entre 2018 et 2024

Statut relève dans l'entreprise ^{*63}	Parts de la relève dans l'entreprise	2018/12 **	2019/03	2020/03	2021/03	2022/03	2023/03	2024/02	% de relève en 2024
Absence de relève	Sans objet	109	112	117	112	114	108	102	41.1 %
Présence de relève	Non	48	49	50	51	55	56	54	27.4 %
	Oui	15	15	14	15	14	14	14	
Relève non spécifiée	Sans objet	75	78	78	76	76	73	78	31.5 %
Totales entreprises agricoles de la MRC Pontiac		247	254	259	254	259	251	248	100 %

Source : Fiches d'enregistrements du MAPAQ 2024

Augmentation de la proportion de fermes avec des propriétaires âgés de 65 ans et plus

Entre 2018 et 2024, on observe que le nombre d'entreprises agricoles avec des membres principaux âgés de 65 ans et plus a augmenté de 14.8 %, passant de 81 à 93 entreprises agricoles (tableau 35). Au cours de cette période, le nombre d'entreprises agricoles avec des membres principaux âgés de 75 à 80 ans a presque triplé, passant de 10 à 27 fermes (tableau 35).

Bien qu'en 2018, les entreprises agricoles avec des membres principaux âgés de 40 à 64 ans constituaient plus de la moitié des entreprises agricoles (52.2 %), en 2024, cette proportion a diminué à 44.4 % (tableau 35).

Hausse de la relève agricole âgée de 30 à 39 ans dans la MRC de Pontiac

Depuis 2018, on observe une baisse de 18.2 % du nombre d'entreprises agricoles avec des membres principaux issus de la relève dans la tranche d'âge de 20 à 29 ans. En revanche, au cours de la même période, on observe une augmentation de 30.1 % du nombre d'entreprises agricoles avec des membres issus de la relève dans la tranche d'âge de 30 à 39 ans (tableau 35).

⁶³ *Données extraites de l'entrepôt des données ministérielles en date du 18 mars 2024

**Dernière fois où le renouvellement de toutes les entreprises de l'Outaouais a été fait tout en même temps.

Tableau 35 : Évolution de l'âge du membre principal des entreprises agricoles de la MRC de Pontiac enregistrées au MAPAQ entre 2018 et 2024

Catégorie producteurs	Strate âge du membre principal	2018/ 12 **	2019 /03	2020 /03	2021 /03	2022/ 03	2023/ 03	2024/ 02	Variation entre 2018 et 2024 en %
		Nombre d'entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ							
Relève	20 à < 30 (ans)	11	12	15	12	11	10	9	-18.2%
	30 à < 40 (ans)	26	27	27	27	30	32	34	+30.1%
	20 à < 40 (ans)	37	39	42	39	41	42	43	+ 16.2%
	Part de la relève en %	14.9%	15.4%	16%	15%	15,8%	16,7%	17,3%	+2.4%
Âgés de 40 à 64 ans	40 à < 45 (ans)	21	23	22	19	18	14	14	-33.3%
	45 à < 50 (ans)	16	13	17	20	18	16	19	+18.8%
	50 à < 55 (ans)	24	27	21	16	19	23	17	-29.2%
	55 à < 60 (ans)	30	32	35	33	31	24	27	-10.0%
	60 à < 65 (ans)	38	37	38	36	37	34	33	-13.2%
	40 à < 65 (ans)	129	132	133	124	123	111	110	-14.7%
	Parts âgées de 40 à < 65 ans en %	52.2%	51.9%	51.3%	48.8%	47.5%	44.2%	44.4%	-7.8%
Âgés de 65 ans et plus	65 à < 70 (ans)	26	27	25	29	31	34	30	+15.4%
	70 à < 75 (ans)	33	34	34	31	30	21	22	-33.3%
	75 à < 80 (ans)	10	10	11	17	21	28	27	+170%
	80 (ans) et plus	12	12	14	14	12	13	14	+16.7%
	65 ans et plus	81	83	84	91	94	96	93	+14.8%
	Parts âgées de 65 ans et plus en %	36.8%	32.7%	32.4%	35.8%	36.3%	38.2%	37.5%	+0.7%
Ne s'applique pas ou âge inconnu (n.a.)		n.a	n. a	n. a	n.a	1	2	2	-
Totales entreprises agricoles de la MRC Pontiac		247	254	259	254	259	251	248	+0.4%

Source : Fiches d'enregistrements du MAPAQ, 2018-2024

4.4 La formation et les initiatives favorisant la relève agricole

En 2021, en Outaouais, 84 % des jeunes de la relève établie détiennent un diplôme d'études postsecondaire comparativement à 86 % en 2016⁶⁴. Depuis 2011, on observe que 33 % de la relève agricole a un diplôme d'études universitaire et 14 % de la relève agricole établie ont un DEP. La proportion de la relève avec une AEC est passée de 7 % en 2011 à 9 % en 2021 (tableau 36).

Tableau 36 : Proportion de la relève agricole établie, selon le diplôme d'études postsecondaires le plus élevé, en 2016 et en 2021

Diplôme d'études postsecondaires	Proportion de la relève établie en %		
	2021	2016	2011
Diplôme d'études professionnel (DEP)	14 %	25 %	14 %
Diplôme d'étude collégiale (DEC)	28 %	26 %	31 %
Attestation d'étude collégiale (AEC)	9 %	7 %	7 %
Diplôme d'études universitaire (DEU)	33 %	29 %	33 %
Diplôme d'études postsecondaires	84 %	86 %	85 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

⁶⁴ MAPAQ. (2016). Portrait de la relève agricole au Québec 2016, p. 26 https://www.agrireseau.net/documents/Document_97241.pdf

Collège Héritage

Dans la région, le Collège Héritage offre des attestations d'études collégiales (AEC) dans les programmes suivants : agrotourisme et productions diverses⁶⁵, gestion de la production bovine⁶⁶ et gestion de l'entreprise agricole⁶⁷.

L'ARTERRE

L'ARTERRE est une organisation qui permet le maillage, l'accompagnement et le jumelage entre des aspirants-agriculteurs et des propriétaires de terres agricoles (exploitant ou non une entreprise agroalimentaire) dans leur projet d'entreprise agricole durable. Ainsi, cette organisation contribue au soutien et à l'établissement de la relève, ainsi qu'à la vitalité des communautés agricoles. Le service de maillage est complémentaire aux réseaux et aux services actuellement offerts en agriculture dans la région.

Le service est offert dans 75 MRC à travers le Québec et est actif dans la MRC. Depuis sa création en 2018, L'ARTERRE a permis la réalisation de plus de 200 jumelages notariés à l'échelle de la province et a accompagné plus de 1 700 aspirants et de 1 500 propriétaires, contribuant activement à la pérennité de l'agriculture au Québec. Il valorise les nouvelles opportunités entrepreneuriales et économiques et favorise le développement et le partage de connaissances utiles des candidats et des acteurs de l'Outaouais.

Actuellement en Outaouais, quatre agents de maillage offrent le service par MRC (propriétaires exploitants et non exploitants) et un agent de maillage offre le service à l'échelle régionale (aspirants-agriculteurs).

Le CREDÉTAO, porteur du mandat, vise ainsi à faciliter l'établissement agricole en Outaouais pour les aspirants-agriculteurs.

4.5 Services ou initiatives offerts aux entreprises agricoles

Réseau Agriconseil

Entre 2018 et 2023, le nombre d'entreprises agricoles par année faisant appel aux services-conseils dans la région du Pontiac est passé de 19 à 71 (tableau 37).

Tableau 37 : Aide financière versée à travers le Réseau Agriconseils de l'Outaouais de 2018-2023

	2022-2023		2021-2022		2020-2021		2019-2020		2018-2019	
	Pontiac	Outaouais	Pontiac	Outaouais	Pontiac	Outaouais	Pontiac	Outaouais	Pontiac	Outaouais
Aide versée En dollars	133 650	708 918	153 052	712 018	154 459	602 950	152 345	464 965	47 763	289 781
Nombre de clients	71	275	73	295	74	266	79	255	19	134

Source : Programme services-conseils 2018-2023, décembre 2023

⁶⁵ Cegep Héritage College, Agritourism and diversified productions: Program description. Consulté le 5 août 2024.

⁶⁶ <https://www.cegep-heritage.qc.ca/conted/returning-to-school/1-year-aec/agriculture-programs/agritourism-and-diversified-productions>

⁶⁷ <https://www.cegep-heritage.qc.ca/conted/returning-to-school/1-year-aec/agriculture-programs/agritourism-and-diversified-productions>

Développement d'un incubateur d'entreprises agricoles et agroalimentaires

Afin de favoriser la relève agricole, la MRC propose, dans son plan stratégique de développement *Vision Pontiac 2030*, de développer un incubateur d'entreprises agricoles et agroalimentaires. Les résultats attendus sont l'attraction de jeunes aspirants agriculteurs dans la plateforme d'incubation, la consolidation du service ARTERRE, d'accompagnement de travailleurs de rang et du Réseau Agriconseils Outaouais (RAO⁶⁸).

Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDÉTAO)⁶⁹

La mission du CREDÉTAO est de propulser l'entrepreneuriat et la diversification de filières bioalimentaires durables à l'échelle humaine en Outaouais par la mise en place de plateformes thématiques par territoire. Le CREDÉTAO se spécialise dans l'accompagnement et la formation des entrepreneurs, notamment en développant des plateformes d'incubateurs et d'accélérateurs d'entreprises agricoles (RésOterre).

Les plateformes incluent un site de production maraîchère biologique clé en main pour la relève agricole sur le territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (Plateforme des Collines) ; la production de petits fruits en champs et en serre dans la Vallée de Gatineau (Plateforme petits fruits) ; l'agroforesterie dans la MRC de Papineau (Plateforme agroforesterie Papineau) et la location d'un système de pâturages tournants intensifs visant la régénération des sols dans la MRC de Pontiac (Plateforme élevage Pontiac).

Le choix des thématiques pour les plateformes d'incubateurs et d'accélération d'entreprise a été déterminé par des comités locaux composés de producteurs, d'élus et de divers intervenants agricoles.

La plateforme en production animale pour la MRC Pontiac se situe dans la municipalité de Bristol. La relève agricole, les aspirants ou les entrepreneurs établis ont accès à des services de location de pâturage (85 acres), des infrastructures (clôture électrique, espace de stockage) et des équipements. Cette plateforme offre un système de pâturages tournants intensifs, visant la régénération des sols.

Les services de RésOterres dans les plateformes thématiques territoriales se déclinent en 2 volets : l'incubation et l'accélération d'entreprises. Les services incluent notamment : la location de parcelles en champs, en serre, en pâturage, en forêt et à des plants productifs ; l'accès à des infrastructures et des équipements (chambres froides, congélateurs, aides-récolteuses, etc.) ; l'accompagnement des entrepreneurs des plateformes avec des intervenants du milieu (MRC, SADC, MAPAQ), des formations pratiques, de la recherche et développement (notamment avec l'Université du Québec en Outaouais).

Favoriser les initiatives d'économie circulaire agricole

La MRC propose, dans son plan stratégique de développement *Vision Pontiac 2030*, de favoriser les initiatives d'économie circulaire agricole notamment par la création d'une CUMA et d'une CUMO⁷⁰. Les résultats attendus sont une collaboration accrue entre producteurs et entreprises agricoles, notamment ceux inscrits à Saveurs du Pontiac et à L'ARTERRE⁷¹.

⁶⁸ MRC de Pontiac (2021). *Vision Pontiac 2030 Plan stratégique de développement*, p.59
https://www.mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/securepdfs/MRC-Pontiac_plan-strategique-FR-revise.pdf

⁶⁹ RésOterre. Plateforme, élevage, Pontiac. <https://www.credetao.com/pontiac>

⁷⁰ MRC de Pontiac (2021). *Vision Pontiac 2030 Plan stratégique de développement*, p.59
https://www.mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/securepdfs/MRC-Pontiac_plan-strategique-FR-revise.pdf

⁷¹ Ibid, p.59

4.6 Programmes de soutien financier

Entre 2018 et 2023, un total d'aide financière de 6.37 millions de dollars a été versé aux entreprises agricoles de la MRC pour le développement du secteur agricole. 51 % de l'aide a été versé comme crédit de taxes foncières agricoles, soit un total de 3,24 millions de dollars et 49 % comme aide versée pour le développement de l'agriculture, pour un total de 3,12 millions de dollars (tableau 38).

Appui au développement de la relève, de l'entrepreneuriat et des entreprises de petite taille

Entre 2018 et 2023, un total de 571 321,98 \$ a été versé dans le cadre du programme *Territoires : Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille (TREEPT)*. L'objectif général du programme était d'assurer l'attractivité des territoires et le dynamisme du secteur bioalimentaire dans l'ensemble des régions du Québec par la consolidation des entreprises agricoles de petite taille et par le soutien de l'entrepreneuriat agricole sur le territoire québécois (tableau 38).

Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région

Entre 2018 et 2023, un total de 23 380,41 \$ a été versé dans le cadre du programme *Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région*. Par ce programme, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) avait comme objectifs de : contribuer à l'accroissement de l'emploi et de l'investissement en région par la diversification et la transformation des produits agroalimentaires; soutenir l'innovation en partenariat par l'investissement dans des activités de transfert technologique et de diffusion des connaissances; favoriser l'intégration des nouveaux producteurs agricoles (tableau 38).

Soutien au développement de l'agriculture biologique

Entre 2013 et 2018, un total de 25 146,50 \$ a été versé à des entreprises agricoles en appui à la conversion à l'agriculture biologique (PACAB). Ce programme visait à soutenir financièrement les entreprises agricoles dans la conversion d'unités de production végétale, acéricole et apicole (volet 1) ainsi que dans la construction ou la modification de leurs installations d'élevage pour répondre aux exigences des normes biologiques (volet 2) (tableau 38).

Soutien pour l'augmentation de la production horticole

Entre 2021 et 2023, un total de 194 015,22 \$ a été versé dans le cadre de l'initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels. L'objectif de ce programme est de contribuer à l'augmentation de la production horticole par l'accroissement des superficies en serres et en grands tunnels et par la modernisation d'installations existantes (tableau 38).

Soutien au développement de projets de proximité

Entre 2021 et 2022, un total de 9 313,00 \$ a été versé dans le cadre du programme *Proximité* (tableau 38). L'objectif du programme est de rapprocher les producteurs agricoles et les transformateurs alimentaires des consommateurs par le développement et la consolidation d'initiatives de mise en marché de proximité et d'agrotourisme répondant aux besoins des consommateurs.

Appui au contrôle et à la gestion des risques sanitaires et alimentaires

Entre 2021 et 2023, un total de 224 408,37 \$ a été versé dans le cadre du programme Initiative ministérielle Action-prévention agroalimentaire (IMAPA) (tableau 38). Cette initiative vise à renforcer le contrôle et la gestion des risques sanitaires et alimentaires par le soutien à l'adoption de bonnes pratiques par les entreprises agroalimentaires dans l'un des thèmes ciblés.

Soutien pour le bien-être animal et les programmes liés aux services vétérinaires

Entre 2018 et 2023, un total de 139 021,40 \$ a été versé pour l'Aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique (tableau 38). Au cours de cette période, un total de 402 815,80 \$ a été versé pour le Programme lié aux services vétérinaires (ASAQ & PISAQ).

Soutien pour l'amélioration de la productivité des entreprises en production végétale et d'apiculture

Entre 2018 et 2023, un total de 308 356,01 \$ a été versé dans le cadre du programme *Initiation Productivité végétale (IPV)* (tableau 38). L'objectif du volet 1 du programme est d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre en production végétale en soutenant l'achat d'équipements agricoles qui permettent de diminuer le nombre d'heures de travail dans une production végétale ciblée.

Le volet 2 du programme avait pour objectif l'accroissement du cheptel apicole québécois. Le soutien financier pouvait servir à l'achat d'équipements et de matériaux qui diminuent le taux de mortalité des abeilles et augmentent le cheptel apicole par entreprise. Le soutien financier pouvait également servir à améliorer la productivité de la main-d'œuvre en soutenant l'achat d'équipements agricoles qui permettent de diminuer le nombre d'heures de travail en apiculture.

Autres programmes (Expositions agricoles & Compétitivité des abattoirs régionaux)

Entre 2018 et 2023, un total de 683 082,00 \$ a été versé pour le soutien aux expositions agricoles et pour améliorer la compétitivité des abattoirs régionaux (tableau 38).

Tableau 38 : Programmes d'aides financières versés par le MAPAQ dans la MRC de Pontiac entre 2018 et 2023

Initiative ministérielle Action-prévention agroalimentaire (IMAPA)	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2018-2023
Initiative ministérielle Action-prévention agroalimentaire (IMAPA)	-	-	-	69 440,67 \$	154 967,70 \$	224 408,37 \$
Aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique (PSI)	n.a.	50 000,00 \$	50 000,00 \$	35 979,40 \$	3 042,00 \$	139 021,40 \$
Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région	3 635,80 \$	4 559,59 \$	1 651,00 \$	5 968,63 \$	7 565,39 \$	23 380,41 \$
Initiation Productivité végétale (IPV)	9 546,60 \$	98 080,37 \$	91 856,71 \$	101 574,33 \$	7 298,00 \$	308 356,01 \$
Initiative ministérielle pour le développement des serres et des grands tunnels (ISER)	-	-	-	31 494,14 \$	12 481,09 \$	43 975,23 \$
Prime-vert	25 273,87 \$	35 809,76 \$	43 050,07 \$	31 072,19 \$	58 809,33 \$	194 015,22 \$
Appui pour la conversion à l'agriculture biologique (PACAB)	7 148,50 \$	2 199,00 \$	15 799,00 \$	n.a.	n.a.	25 146,50 \$
Territoires : Drainage et chaulage des terres agricoles	105 622,42 \$	75 447,93 \$	50 925,91 \$	66 929,34 \$	123 442,50 \$	422 368,10 \$
Territoires : Relève, entrepreneuriat et entreprises de petite taille (TREEPT)	61 200,47 \$	103 994,65 \$	86 549,03 \$	130 298,90 \$	189 278,93 \$	571 321,98 \$
Programmes liés aux services vétérinaires (ASAQ & PISAQ)	75 426,02 \$	87 815,23 \$	60 790,75 \$	78 729,41 \$	100 054,39 \$	402 815,80 \$
Proximité	n.a.	n.a.	6 563,00 \$	2 750,00 \$	n.a.	9 313,00 \$
Territoires : Priorités bioalimentaires	n.a.	46 078,00 \$	8 132,00 \$	n.a.	25 000,00 \$	79 210,00 \$
Autres programmes (Expositions agricoles & Compétitivité des abattoirs régionaux)	275 613,00 \$	82 843,00 \$	49 706,00 \$	87 460,00 \$	187 460,00 \$	683 082,00 \$
Crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA & hausse fardeau foncier agricole)	582 616,20 \$	545 239,42 \$	600 836,01 \$	726 192,51 \$	794 784,44 \$	3 249 668,58 \$
TOTALE aide versée par année*	1 146 082,88 \$	1 132 066,95 \$	1 065 859,48 \$	1 367 889,52 \$	1 664 183,77 \$	6 376 082,60 \$
Totale aide versée**	563 466,68 \$	586 827,53 \$	465 023,47 \$	641 697,01 \$	869 399,33 \$	3 126 414,02 \$
% aide versée par les programmes***	49%	52%	(44%)	47%	52%	49%

* Nombre d'entreprises ayant reçu une aide

** Nombre d'entreprises ayant reçu une aide excl. Crédits taxes foncières (nombre d'entreprises ayant reçu une aide)

***excl. Crédit taxes foncières sur aide versée totale (entreprises ayant reçu une aide excl. Crédit taxes foncières) / # entreprises totales)

Source : MAPAQ, 2024

5. SECTEUR FORESTIER

5.1 Production forestière

« Pendant plus d'un siècle et demi, l'économie du Pontiac dépendait principalement des produits de la forêt. (MRC de Pontiac, 2014b)⁷². « La forêt de la région de la MRC de Pontiac se compose majoritairement de couverts forestiers feuillus occupant 47 % de la surface des TPI. On y retrouve aussi une surface importante du couvert forestier mixte, soit 25 %. Les autres types de couverts forestiers, quant à eux, représentent des superficies moins grandes, variant entre 9 % et de peupleraies à 2 % pour les couverts forestiers résineux⁷³. »

Entre 2018 et 2024, le nombre d'entreprises agricoles qui tirent un revenu secondaire de la production de bois a augmenté, passant de 16 à 18 entreprises agricoles (tableau 16)⁷⁴. Au cours de cette période, les superficies de boisés et plantations forestières exploités par les entreprises agricoles sont demeurées relativement stables entre 2018 et 2024, couvrant près de 16 000 ha.

Selon l'Office des producteurs de bois de Pontiac, entre 2020 et 2022, le nombre de producteurs forestiers actifs est passé de 90 à 80 producteurs, une baisse de 11 % (tableau 39). Au cours de cette période, le volume total de bois mis en marché est passé de 80 295 m³ à 78 680 m³, une baisse de 2 %. Parmi les organismes impliqués dans la mise en valeur des forêts privées et le secteur de l'aménagement forestier, on compte l'office des producteurs de bois du Québec, l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Outaouais ainsi que le Groupe forestier du Pontiac ».

Tableau 39 : Nombre de producteurs forestiers actifs et volume de bois entre 2020-2022

	2022	2021	2020	% de variation entre 2020 et 2022
Nombre de producteurs actifs	80	91	90	-10
Volume de bois (m ³ solide)	78 680	91 283	80 295	-2 %

Source : Office des producteurs de bois de Pontiac, Rapport d'activités 2022, p. 12

5.2 Terres publiques intramunicipales (TPI)

En vertu de la Convention de Gestion territoriale (CGT), la MRC de Pontiac a la responsabilité et les pouvoirs en matière de planification du territoire, de gestion foncière du territoire et en matière de gestion forestière sur les terres publiques intramunicipales (TPI). Tel que mentionné dans le Plan d'aménagement intégré des ressources du territoire public intramunicipal de la MRC Pontiac : « La réalisation de la mise en valeur des TPI se fera en conformité avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC⁷⁵. »

Dans le dernier PDZA de la MRC Pontiac publié en 2014, il est mentionné à propos du milieu forestier que « la grande orientation est de favoriser l'aménagement durable de la forêt et la mise en valeur de l'ensemble des ressources du milieu forestier⁷⁶. »

⁷² MRC de Pontiac (2017). Plan d'action 2020-2025 visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la MRC de Pontiac, p.15

https://www.mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Plan_action_GES_MRC-de-Pontiac_2020-2025.pdf

⁷³ MRC de Pontiac (2018). Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 Territoire public intramunicipal, pages.17-18

<https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/PAFIT-30-07-2018.pdf>

⁷⁴ Fiches d'enregistrements du MAPAQ

⁷⁵ MRC de Pontiac (2012). Plan d'aménagement intégré des ressources territoire public intramunicipal MRC de Pontiac, p.53

<https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/SERVICES-FORESTIERS-PAIR-2012.pdf>

⁷⁶ MRC de Pontiac (2014). Plan de développement de la zone agricole, p.24

https://outaouais-laurentides.upa.qc.ca/fileadmin/outaouais/PDZA_PONTIAC_Adopte-2014-10-28.pdf

La MRC de Pontiac compte 9 820 hectares de TPI, dont 7 970 hectares de forêts productives sont qualifiés de zones exploitables à des fins de production ligneuse selon la plus récente version du plan d'aménagement intégré des ressources TPI (2021-2026)⁷⁷ (tableau 40). La forêt dans la zone agricole de la MRC de Pontiac est principalement de tenure privée. La superficie approximative de forêt de tenure publique en zone agricole est estimée à seulement 1 417 hectares⁷⁸.

Tableau 40 : Superficie forestière des TPI dans la MRC Pontiac en 2021

Répartition du territoire aux fins du calcul de possibilité forestière des TPI	Superficie (ha)	%
Superficie totale des TPI	9820	100 %
Retraits de superficie		
Territoire non forestier	1170	12 %
Forêt productive, mais exclue pour des fins de conservation de la biodiversité	680	7 %
Superficie forestière retenue pour le calcul	7 970	81 %

Source : Forestier en chef, 2022. Possibilités forestières à compter du 1er avril 2022. Rapport du calcul du territoire forestier résiduel 071070 – Municipalité régionale de comté de Pontiac, région de l'Outaouais, Roberval, Québec⁷⁹

Dans son plan stratégique de développement *Vision Pontiac 2030*, la MRC fait le constat suivant : « Les opportunités de porter un message clair qui démystifie et permet de mieux comprendre comment bien approcher l'exploitation forestière dans le Pontiac, sont multiples. La clé est de se concentrer sur celles qui seront les plus rassembleuses et porteuses pour l'avenir de ce secteur.⁸⁰ »

Produits forestiers non ligneux, l'acériculture sur les TPI et la vocation acérico-forestière

Parmi les droits consentis sur les TPI, on compte les produits forestiers non ligneux (acériculture, cueillette de champignons, de fruits, etc.). En 2012, dans son plan d'aménagement intégré des ressources TPI, les options d'aménagement considérées en agriculture forestière par la MRC sont les suivantes : vocation acérico-forestière, l'acériculture sur les TPI et la vocation agroforestière. En 2023, deux baux acéricoles ont notamment été consentis par la MRC. Il s'agit de boisés complémentaires alimentant des érablières sur terrains privés⁸¹.

Dans son plan d'aménagement forestier intégré tactique 2023-2028 pour les TPI, la MRC mentionne ceci à propos de la production forestière non ligneuse : « Considérant l'annonce de nouveaux contingents de production acéricole offerts par les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ), le MRNF propose des secteurs dans les forêts du domaine de l'État pour soutenir le développement de l'acériculture en forêt publique. La MRC explorera la possibilité de développer des érablières sur les TPI comme moyen d'ajouter du potentiel⁸². »

Selon les cartes écoforestières (MFFP – 3, 4, 5^e inventaire) ainsi que les données de potentiel acéricole théorique calculées par le MAPAQ en 2019, le potentiel acéricole dans la MRC de Pontiac est présent sur 303 894 ha de boisés, ce qui représente plus de 62 millions d'entailles potentielles (aucune validation terrain n'a été réalisée et ne tient pas compte des affectations, zonages et utilisations du territoire). De nombreux facteurs seraient à tenir en considération afin de déterminer si ces superficies seraient exploitables et rentables, par exemple la possibilité d'activités forestières, la mise en marché, les coûts en approvisionnement et en énergie, etc.

⁷⁷ MRC de Pontiac (2018). Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 Territoire public intramunicipal, p.17-18 <https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/PAFIT-30-07-2018.pdf>

⁷⁸ Estimation, Guy Tellier, Département Informatique et géomatique, MRC de Pontiac, 2024

⁷⁹ MRC de Pontiac (2018). Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 Territoire public intramunicipal, p.26 <https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/PAFIT-30-07-2018.pdf>

⁸⁰ MRC de Pontiac (2021). Vision Pontiac 2030 Plan stratégique de développement, P.45 https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/securepdfs/MRC-Pontiac_plan-strategique-FR-revise.pdf

⁸¹ MRC de Pontiac (2012). Plan d'aménagement intégré des ressources territoire public intramunicipal MRC de Pontiac, p.13 <https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/PAIR-Pontiac-27-avril-2021-1.pdf>

⁸² MRC de Pontiac (2023). Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2023-2028 Territoire public intramunicipal, P.17 https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/2024/02/PAFIT_2023-2028_VF.pdf

Vocation agroforestière

L'agroforesterie désigne les régimes d'aménagement qui consistent à intégrer délibérément les plantes vivaces ligneuses à la culture de la terre, à l'élevage, ou aux deux, sur une même unité d'aménagement du territoire⁸³. En 2012, dans son plan d'aménagement intégré des ressources TPI, la MRC fait l'observation suivante à propos de l'agroforesterie : « Il est difficile à prédire exactement quelles seraient les possibilités d'opération de ces différents produits agroforestiers dans le cadre des TPI. Il est en revanche primordial de reconnaître que ce potentiel existe et qu'il peut offrir une source intéressante de revenus dans le cadre de la gestion des TPI. De plus, la majorité des récoltes agroforestières ont très peu d'impact sur la qualité du milieu, ce qui rend ces activités compatibles avec les différentes activités récréotouristiques⁸⁴. »

La MRC ajoute que : « La vocation agroforestière sera plutôt associée aux lots épars contenant de faibles volumes de bois, mais qui présentent des conditions intéressantes de culture de produits agroforestiers (c.-à-d. fruits sauvages, ginseng, ail des bois, if). Les objectifs de cette vocation sont de développer le marché des produits agroforestiers dans l'Outaouais ; et de cultiver des produits non traditionnels⁸⁵. »

Enjeux reliés à la gestion forestière des TPI

Les enjeux reliés à la gestion forestière des TPI sont notamment le morcellement du territoire, l'accessibilité, l'autofinancement et l'occupation sans droit du territoire.

À propos du morcellement du territoire et de l'accessibilité des TPI, la MRC de Pontiac mentionne ceci : « Les TPI sont distribués et morcelés sur l'entièreté du territoire municipalisé de la MRC de Pontiac. Ainsi, on retrouve des blocs de lots d'Alleyne-et-Cawood jusqu'à Rapides-des-Joachims. Ce morcellement du TPI ajoute une difficulté à la gestion des lots. [...] L'accessibilité au TPI est une problématique de gestion à considérer et à planifier étant donné que plusieurs d'entre eux sont enclavés. À cet effet, des efforts de communication devront être réalisés pour favoriser le contact avec les propriétaires de boisés adjacents qui ont un contrôle sur l'accès⁸⁶. »

En ce qui concerne l'autofinancement des TPI, à long terme la MRC prévoit que les revenus pourraient provenir des activités d'exploitations forestières⁸⁷.

À propos de l'occupation sans droits du territoire, la MRC mentionne ceci : « Pour plusieurs, les TPI représentent un grand terrain de jeux sur lequel tous les droits sont permis. Ainsi, dès le transfert des dossiers vers la MRC de Pontiac plusieurs occupations illégales sont identifiées, sans compter les nombreuses coupes illégales qui eurent lieu dans les dernières années⁸⁸. »

⁸³ Dictionnaire de la foresterie, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec 2000, MRC de Pontiac (2012). Plan d'aménagement intégré des ressources territoire public intramunicipal MRC de Pontiac, p.39 <https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/SERVICES-FORESTIERS-PAIR-2012.pdf>

⁸⁴ Ibid, P.40

⁸⁵ Ibid, P.59

⁸⁶ Ibid, P.52

⁸⁷ Ibid, P.65

⁸⁸ Ibid, P.65

6. AGROENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

6.1 Pratiques agroenvironnementales des producteurs

Le Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD) du gouvernement du Québec a été élaboré en concertation avec les acteurs du milieu agricole et vise à accélérer l'adoption de pratiques agroenvironnementales afin de répondre aux préoccupations des acteurs du milieu et des citoyens⁸⁹.

Les objectifs ciblés du PAD pour la région de l'Outaouais-Laurentides incluent l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales selon 5 axes prioritaires d'intervention : la réduction de l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement, l'amélioration de la santé et de la conservation des sols, l'amélioration de la gestion des matières fertilisantes, l'optimisation de la gestion de l'eau, ainsi que l'amélioration de la biodiversité.

Objectifs ciblés du PAD				
Réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement.	Améliorer la santé et la conservation des sols. 	Améliorer la gestion des matières fertilisantes.	Optimiser la gestion de l'eau. 	Améliorer la biodiversité.

Figure 10: Objectifs ciblés du PAD 2020-2030, fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides
Source : PAD 2020-2030

6.1.1 Soutenir l'adoption de pratiques agroenvironnementales

Dans la MRC Pontiac, entre 2018 et 2023, un total de 194 015,22 \$ a été versé dans le cadre du programme Prime-Vert (tableau 41). L'objectif du programme était d'accroître l'adoption de pratiques agroenvironnementales afin d'améliorer la performance environnementale du milieu agricole.

Pour les années 2022 et 2023, la FADQ a versé un total de 42 361,97 \$ en rétribution des bonnes pratiques des producteurs sur le territoire de la MRC.

Tableau 41: Rétribution des bonnes pratiques de la FADQ entre 2022-2023, MRC Pontiac

Montant versé (\$)	2023	2022	2022-2023
	20 964,78\$	21 397,19\$	42 361,97 \$

Source : FADQ, décembre 2023

⁸⁹ MAPAQ (2021). Agir pour une agriculture durable Plan 2020-2030 – Plan de mise en œuvre 2021-2025, p.7
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/plan_agriculture_durable/PL_agriculture_durable_mise_en_oeuvre_2021_2025_MAPAQ.pdf

6.1.2 Pratiques d'usage des pesticides

D'ici 2030, le PAD souhaite réduire l'usage des pesticides et leurs risques pour la santé et l'environnement. Les indicateurs et cibles établies sont les suivants : Réduction de 500 000 kilogrammes de pesticides de synthèse vendus et réduction de 40 % des risques pour la santé et l'environnement.

En 2021, 70 entreprises agricoles ont appliqué des herbicides sur une superficie de 6 342 ha. 12 entreprises agricoles ont appliqué des insecticides sur une superficie de 904 ha et des fongicides sur une superficie de 1 282 ha (tableau 43). Les pesticides aident les producteurs agricoles à réduire les pertes causées par les mauvaises herbes, les insectes et les maladies des plantes. Les producteurs agricoles peuvent atténuer le risque associé aux pesticides en adoptant des pratiques de gestion bénéfiques qui réduisent les doses d'application des pesticides ou empêchent les pesticides d'atteindre les plans d'eau⁹⁰.

La lutte intégrée contre les organismes nuisibles consiste en l'utilisation combinée de mesures culturales, biologiques et chimiques, réduisant ainsi les besoins en pesticides chimiques. En 2021, 59 entreprises agricoles ont appliqué des semences traitées avant la plantation sur une superficie de 4 819 ha (tableau 46). Adoptée en mai 2022, la modernisation de la *Loi sur les pesticides* apporte plusieurs changements, dont l'élargissement de la définition de pesticides aux semences enrobées et l'encadrement de la possession de pesticides. Ces normes édictées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) concernent notamment le Code de gestion des pesticides et le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides. Dès 2024, les producteurs agricoles doivent donc procéder à un dépistage et un diagnostic en vue de la saison 2025 puisqu'ils auront l'obligation d'avoir en main une prescription et une justification agronomiques pour la mise en terre des semences enrobées d'un insecticide⁹¹.

Tableau 42: Pesticides appliqués sur les terres, MRC de Pontiac T2021

Produits appliqués sur les terres, fumier et irrigation, 2021	Nombre d'exploitations déclarantes	Nombre d'hectares
Semences traitées, avant la plantation	59	4 819
Herbicides	70	6 342
Insecticides	12	904
Fongicides	12	1 282

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0368-01 Produits appliqués sur les terres, fumier et irrigation, Recensement de l'agriculture, 2021

6.1.3 Pratiques de conservation des sols

D'ici 2030, le PAD a émis comme objectif d'améliorer la santé et la conservation des sols selon les indicateurs et cibles suivants : 75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures et 80 % des sols agricoles auront un pourcentage de matière organique de 4 % et plus.

En 2021, 44 entreprises agricoles ont déclaré avoir pratiqué le semis direct sur une superficie totale de 2 572 hectares (tableau 43). Cette année-là, 49 entreprises agricoles ont adopté un travail du sol qui maintient à la surface des résidus de récolte sur une superficie totale de 4 388 ha (tableau 43). Le semis direct et le travail réduit du sol laissent une couverture minimale de 30 % de résidus de culture après semis, ce qui protège le sol contre l'érosion. Le travail réduit améliore graduellement les propriétés physiques et biologiques du sol, augmente sa teneur en matière organique et réduit la compaction⁹². En revanche, 111 entreprises agricoles ont adopté un travail du sol qui comporte l'enfouissement de la plupart des résidus de récolte (tableau 43).

⁹⁰ Agriculture et agroalimentaire Canada, Indicateur des pesticides agriculture.canada.ca (consulté le 5 août 2024), <https://agriculture.canada.ca/fr/environnement/gestion-ressources/indicateurs/indicateur-pesticides>

⁹¹ Normandin, Céline (2024, 13 février). « Le compte à rebours est lancé pour les semences enrobées ». Le Bulletin des agriculteurs, le bulletin.com (consulté le 5 août 2024) <https://www.lebulletin.com/cultures/le-compte-a-rebours-est-lance-pour-les-semences-enrobees-132177>

⁹² MAPAQ (2005). Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole 2e édition, p.18 <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agroenvironnement/BonnesPratiques2005.pdf>

Tableau 43: Pratiques de travail du sol et d'ensemencement, MRC de Pontiac 2021

Pratiques de travail du sol et d'ensemencement, 2021	Nombre d'exploitants déclarés	Nombre d'hectares
Semis directs sur chaume ou gazon intact	44	2 572
Travail du sol qui maintient à la surface la plupart des résidus de récolte	49	4 388
Travail du sol qui comporte l'enfouissement de la plupart des résidus de récolte	111	4 000

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0367-01 Pratiques de travail du sol et d'ensemencement, Recensement de l'agriculture, 2021

En 2021, 77 entreprises agricoles ont adopté la pratique de pâturage en rotation (tableau 48). Cette pratique permet d'éviter la surpaissance, laquelle réduit la croissance et le rendement des plantes fourragères. En conséquence, une plus grande disponibilité d'un fourrage de qualité améliore l'efficacité du broutage et de l'alimentation des animaux⁹³.

54 entreprises agricoles ont gardé le bétail dans le champ pendant l'hiver, au lieu d'être confinées dans les enclos plus près des étables (tableau 44). Au cours de l'hiver, les bovins, les moutons et les autres animaux sont habituellement déplacés dans différents endroits destinés à l'alimentation afin que leur fumier puisse être réparti sur une plus grande superficie et que les éléments fertilisants, particulièrement l'azote, soient utilisés plus efficacement pour les pâturages et les autres cultures l'année suivante.

32 entreprises agricoles ont adopté la pratique d'enfouissement d'engrais vert (tableau 44). Il s'agit de cultures destinées à être incorporées dans le sol afin d'en améliorer la fertilité. De plus, 23 entreprises agricoles ont adopté la pratique d'ensemencement de cultures de couverture d'hiver. L'utilisation d'engrais vert et de cultures de couverture améliore les propriétés physiques et biologiques du sol, réduit les problèmes de compaction et d'érosion⁹⁴.

Tableau 44: Pratiques et aménagements des terres, MRC de Pontiac 2021

Pratiques et aménagements des terres, 2021	Nombre d'exploitations déclarantes
Alimentation ou pâturage hivernaux dans les champs	54
Pâturage en rotation	77
Enfouissement d'engrais vert	32
Ensemencement de cultures de couverture d'hiver	23

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0369-01 Pratiques et aménagements des terres, Recensement de l'agriculture, 2021

6.1.4 Pratiques de gestion des matières fertilisantes

D'ici 2030, le PAD souhaite réduire de 15 % les apports de matières fertilisantes azotées sur les superficies en culture. En 2021, 90 entreprises agricoles ont appliqué des engrais chimiques sur une surface totale de 8 407 ha. Il s'agit de substances destinées à apporter aux plantes des compléments d'éléments nutritifs (tableau 45).

14 entreprises agricoles ont appliqué des oligo-éléments sur une superficie de 982 ha (tableau 45). En agriculture, on compte généralement six principaux oligo-éléments : le fer, le manganèse, le zinc, le bore, le cuivre, le molybdène. Les sols carencés peuvent nuire au développement végétal et réduire ainsi la qualité du produit.

124 entreprises agricoles ont appliqué du fumier ou du lisier (tableau 45). L'aménagement d'ouvrages de stockage étanche réduit les risques de pollution de l'eau en éliminant les pertes par ruissellement et par infiltration dans le sol⁹⁵. Les ouvrages de stockage permettent de conserver les matières fertilisantes des fumiers jusqu'à l'épandage.

⁹³ Ibid p.26

⁹⁴ Ibid, p.20

⁹⁵ Ibid, p.3

Tableau 45: Produits fertilisants appliqués sur les terres, MRC de Pontiac, 2021

Produits appliqués sur les terres, fumier et irrigation, 2021	Nombre d'exploitations déclarantes	Nombre d'hectares
Engrais chimiques	90	8 407
Chaux	33	1 187
Oligo-éléments	14	982
Fumier ou lisier appliqué	124	-

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0368-01 Produits appliqués sur les terres, fumier et irrigation, Recensement de l'agriculture, 2021

En 2021, 33 entreprises agricoles ont appliqué de la chaux sur une superficie de 1 187 ha (tableau 45). Selon un article publié par le Conseil québécois des plantes fourragères (CQPF), « le chaulage améliore la structure du sol, il en résulte une plus grande capacité d'absorption et de rétention d'eau. La chaux permet un retour du pH à un niveau optimal pour plusieurs réactions chimiques et biologiques ce qui favorise, entre autres, une meilleure efficacité d'utilisation des éléments fertilisants et une meilleure fixation symbiotique dans les légumineuses⁹⁶. »

6.1.5 Soutien à la mise en valeur des terres agricoles

Entre 2018 et 2023, un total de 422 368,10 \$ a été versé dans le cadre du programme *Territoire : Drainage et chaulage des terres agricoles*. Ce programme vise à augmenter la superficie de terres agricoles drainées et chaulées dans les régions identifiées où les contraintes à l'égard de la pratique de l'agriculture sont particulièrement importantes.

6.1.6 Gestion de la qualité de l'eau en milieu agricole

D'ici l'année 2030, le PAD s'est donné comme objectif d'optimiser la gestion de l'eau. Les indicateurs et cibles sont les suivantes : Amélioration de l'indice de santé benthos des cours d'eau dégradés d'une classe ou de 15 unités ainsi que la réduction de 15 % de la concentration en phosphore total des cours d'eau.

Concernant la consommation et l'utilisation de l'eau, plusieurs lois et règlements sont émis par le MELCCFP, notamment la Loi sur les pesticides, le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) et le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (RDPE)⁹⁷.

En 2023, la Table de concertation de la rivière des Outaouais a publié un portrait du Plan de gestion intégré de la rivière des Outaouais. Le plan de gestion intégré est reconnu par la Loi sur l'eau et représente l'un des mécanismes par lequel la gestion intégrée de la ressource en eau se matérialise au Québec. Selon ce portrait dans la MRC de Pontiac, le lac Swan a été touché par des épisodes de fleurs d'eau d'algues bleu-vert en 2009.

À l'intérieur du bassin versant de la rivière des Outaouais, 42 % de la charge en nutriments contenue dans les fumiers (base phosphore) est potentiellement stockée à même le sol. Les principaux risques liés à ce mode de stockage sont l'écoulement par percolation dans le sol vers les eaux souterraines d'une partie des contaminants contenus (nitrates, bactéries, etc.) et, lors de fortes pluies et de la fonte des neiges, d'écoulement par ruissellement vers les eaux de surface (azote ammoniacal, nitrates, phosphore, bactéries, matières en suspension, etc.) (MDDELCC, 2014j).

L'accès direct des bovins aux cours d'eau contribue également à la contamination de l'eau de surface et à l'érosion des berges. Au Québec, en vertu du REA, l'accès sans restriction des animaux aux cours d'eau est interdit depuis 2005. En 2014, moins de 2 % des lieux d'élevage avaient des animaux bénéficiant potentiellement d'un tel accès dans les régions de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides.

⁹⁶ L'équipe du conseil québécois des plantes fourragères (2022, 25 octobre). « La chaux, un élément essentiel à la productivité ». La terre de chez nous, laterre.ca (consulté le 5 août 2024). <https://www.laterre.ca/chroniques/chronique-cqpf/la-chaux-un-element-essentiel-a-la-productivite/>

⁹⁷ Table de concertation de la rivière des Outaouais (2023). Plan de gestion intégrée de la rivière des Outaouais : Usages, P.30 <https://tcriverioutaouais.ca/wp-content/uploads/2023/04/P07-Usages-PGIR0-2023.pdf>

6.1.7 Pratiques d'aménagements favorables à la biodiversité

D'ici 2030, le PAD vise à doubler les superficies agricoles aménagées pour favoriser la biodiversité, notamment par l'implantation de bandes riveraines élargies et de haies brise-vent. En 2021, 113 entreprises agricoles de la MRC de Pontiac ont déclaré avoir aménagé des haies brise-vent, soit une augmentation de huit entreprises depuis le dernier recensement en 2016 (tableau 46).

Les haies brise-vent sont des rangées d'arbres et/ou d'arbustes plantées perpendiculairement aux vents dominants afin de protéger les sols, les cultures, les animaux et les bâtiments. Elles offrent de nombreux avantages. Elles réduisent l'érosion éolienne et diminuent la présence de poussières, des bruits, des aérosols et des odeurs générés par les bâtiments ou les aires d'élevage. De plus, ils peuvent créer des habitats fauniques et embellissent le paysage⁹⁸.

Tout comme les haies brise-vent, les bandes riveraines jouent un rôle essentiel en milieu agricole. Situées en bordure des cours d'eau, elles sont constituées de végétation naturelle qui filtre les polluants, limite l'érosion des berges et favorise la biodiversité. Elles contribuent également à l'amélioration de la qualité de l'eau en retenant les nutriments et les sédiments issus des activités agricoles. En offrant un habitat pour une faune variée, incluant les oiseaux champêtres et les pollinisateurs, les bandes riveraines et les haies brise-vent participent activement à l'équilibre des écosystèmes agricoles.

Tableau 46: Pratiques et aménagements des terres, MRC de Pontiac 2021

Pratiques et aménagements des terres	Nombre d'exploitations déclarantes (2016)	Nombre d'exploitations déclarantes (2021)
Brise-vent ou coupe-vent (naturels ou plantés)	105	113

Source : Statistique Canada. Tableau 32-10-0369-01 Pratiques et aménagements des terres, Recensement de l'agriculture, 2016/2021

6.2 Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

En 2017, le gouvernement du Québec a adopté la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, et a confié la responsabilité aux MRC d'élaborer un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

En Outaouais, les MRC de Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais, de Papineau, et de La Vallée-de-la-Gatineau ont choisi de travailler ensemble dans une démarche concertée pour élaborer leurs PRMHH respectifs. Le Centre régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) a été mandaté en tant qu'organisme responsable de cette concertation qui a permis de développer d'une vision commune de la conservation des milieux humides et hydriques en Outaouais, tout en respectant les spécificités territoriales de chaque MRC. Parmi les groupes d'individus consultés, 17 % provenaient du milieu agricole.

À la suite de la consultation publique tenue en 2021, le CREDDO a publié les orientations souhaitées pour les milieux humides et hydriques de la MRC de Pontiac (figure 11). Les trois enjeux identifiés comme prioritaires pour la MRC de Pontiac étaient : le maintien de la biodiversité, la qualité de l'eau et l'application des règlements. L'élaboration d'une stratégie de conservation est en cours. Les pistes d'actions que les groupes d'individus consultés aimeraient voir se réaliser dans la MRC de Pontiac sont présentées dans la figure suivante.

⁹⁸ MAPAQ (2005). Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole 2e édition, p.21
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agroenvironnement/BonnesPratiques2005.pdf>

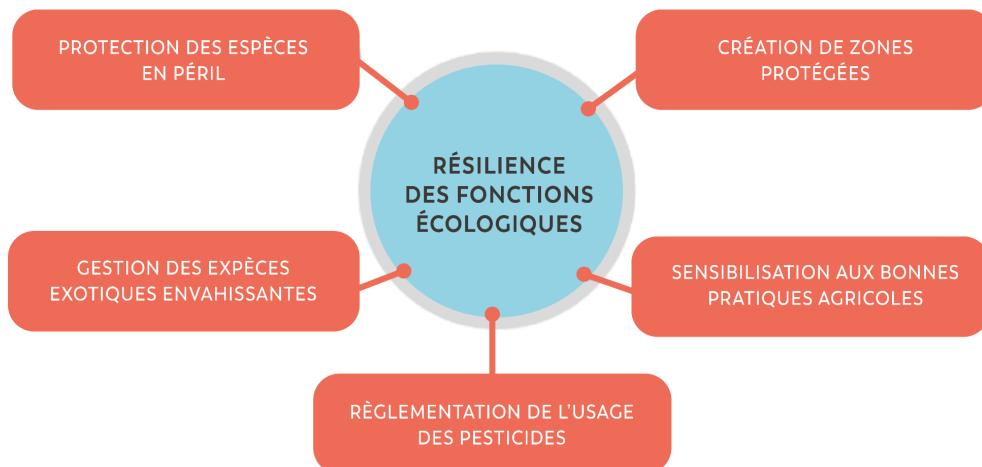


Figure 11: Piste d'actions pour la résilience des fonctions écologiques des milieux humides et hydriques en Outaouais, consultation MRC de Pontiac, 2021

Source : CREDDO 2021

Le PRMHH est un outil de planification qui soutient le milieu agricole tout en favorisant la conservation des milieux humides et hydriques. Structuré en sept orientations, 14 objectifs et 56 actions concrètes, le plan vise à établir un équilibre entre le développement agricole et les écosystèmes naturels. En sensibilisant le milieu agricole aux bénéfices mutuels et en encourageant de bonnes pratiques, le plan valorise la gestion durable des cours d'eau et la conservation des milieux humides, dont les services écologiques sont essentiels à l'agriculture et à l'environnement.

6.3 Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et gestion des matières résiduelles

Depuis mars 2011, la MRC de Pontiac a adopté une politique environnementale pour la réduction des gaz à effets de serre⁹⁹. Dans le cadre de cette politique, la MRC prévoit travailler sur la valorisation des matières résiduelles sur son territoire.

Le 18 octobre 2023 dernier, la MRC Pontiac a adopté un Plan de gestion des matières résiduelles¹⁰⁰. Parmi les 7 orientations du PGMR 2023-2030, celles concernant le secteur agricole sont les suivantes : favoriser la récupération et le recyclage des matières recyclables ainsi que mettre en place un programme de gestion des boues des installations septiques.

⁹⁹ <https://mrcpontiac.qc.ca/residents/environnement/>

¹⁰⁰ MRC de Pontiac (2023). Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030, p.1

https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/2023/12/288-2023-PGMR_2023-2030-PGMR-1.pdf

6.3.1 Favoriser la collecte des plastiques agricoles

« Depuis 2021, la MRC Pontiac, en partenariat avec le MAPAQ, AgriRÉCUP et le CREDDO, a mis en place un projet pilote de récupération des plastiques agricoles (pellicules de conservations des fourrages). Le projet consiste à prêter aux producteurs agricoles intéressés et utilisant de grandes quantités de plastique une presse afin qu'ils puissent confectionner des ballots de plastiques et les apporter à un point de dépôt existant¹⁰¹. Afin d'augmenter la portée du projet pilote, la MRC a développé des points de dépôt pour récupérer les plastiques en vrac. Ces points de dépôt, développés en partenariat avec AgriRÉCUP, vont offrir la possibilité aux producteurs agricoles utilisant de plus faibles quantités de plastiques de les apporter en vrac. Les ballots de plastiques sont également collectés dans ces points de dépôt avant d'être envoyés au recycleur¹⁰². »

6.3.2 Recyclage des boues par épandage sur des terres agricoles

« Les boues générées par les stations d'épuration sont récupérées périodiquement par des transporteurs pour être envoyées dans un centre de traitement des boues ou recyclées par épandage sur des terres agricoles. Les quantités en jeu sont présentées dans la section inventaires des matières résiduelles¹⁰³. » Le recyclage des boues par épandage sur des terres agricoles est encadré par le Guide sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes (Guide MRF), et serait en cours de modification par le MELCCFP. Le tableau 47 décrit les actions complétées dans le cadre du PGMR 2016-2020 et les actions en cours dans le cadre du PGMR 2023-2030.

Tableau 47: Orientations et actions en lien avec le secteur agricole du PGMR de 2016-2020 et du PGMR 2023-2030

Orientations en lien avec le secteur agricole	Actions 2016-2020	Actions 2023-2030
Favoriser la récupération et le recyclage des matières recyclables	Étudier les possibilités de recycler les plastiques agricoles (2021)	Créer un réseau de points de dépôts dans les sites de réception municipaux pour la récupération des plastiques agricoles (2024-2027) ¹⁰⁴ Campagnes de sensibilisation et d'information sur la récupération des plastiques agricoles (2023-2030)
Mettre en place un programme de gestion des boues des installations septiques et municipales	Inciter les municipalités disposant d'un système de traitement des eaux usées à recycler les boues par épandage sur des terres agricoles (2017)	

Source : PGMR 2023-2030

¹⁰¹ Ibid, p.79

¹⁰² Ibid, p.80

¹⁰³ Ibid, p.54

¹⁰⁴ Ibid, p.97

6.4 Plan d'adaptation Agriclimat pour la région de l'Outaouais

Depuis 2017, Agriclimat travaille à mieux comprendre les impacts des changements climatiques sur les productions agricoles de toutes les régions du Québec. Toutes les fédérations de l'UPA sont engagées dans Agriclimat.

6.4.1 Scénarios climatiques Horizon 2050

Selon l'organisme Ouranos, un consortium de recherche québécois sur la climatologie régionale et les changements climatiques, le climat futur des Laurentides va évoluer pour la période 2041-2070, aussi appelé Horizon 2050. Entre 1981 et 2010, la température moyenne dans la région a augmenté de 4,0 degrés. D'ici l'horizon 2050, Ouranos estime une augmentation de la température moyenne annuelle de 2,8 degrés et une augmentation des précipitations totales annuelles de 73 mm en Outaouais.



Figure 12: Scénarios climatiques Horizon 2050, Outaouais

Selon Agriclimat, « à l'horizon 2050, les précipitations totales annuelles vont augmenter. En hiver et au printemps, la pluie sera plus fréquente et augmentera les risques de ruissellement, d'érosion et de lessivage des nutriments. L'été, les précipitations seront en moyenne similaires à ce qu'on connaît en termes de quantité, mais elles seront souvent plus intenses (fortes pluies en peu de temps). Les risques d'érosion en berge et au champ seront plus importants, en particulier si les sols sont en pente et secs. De plus, le risque de sécheresse sera plus élevé puisque l'évapotranspiration augmentera de manière importante alors que les pluies resteront stables : la rétention d'eau dans le sol jouera donc un rôle essentiel pour limiter le stress hydrique des plantes.¹⁰⁵ »

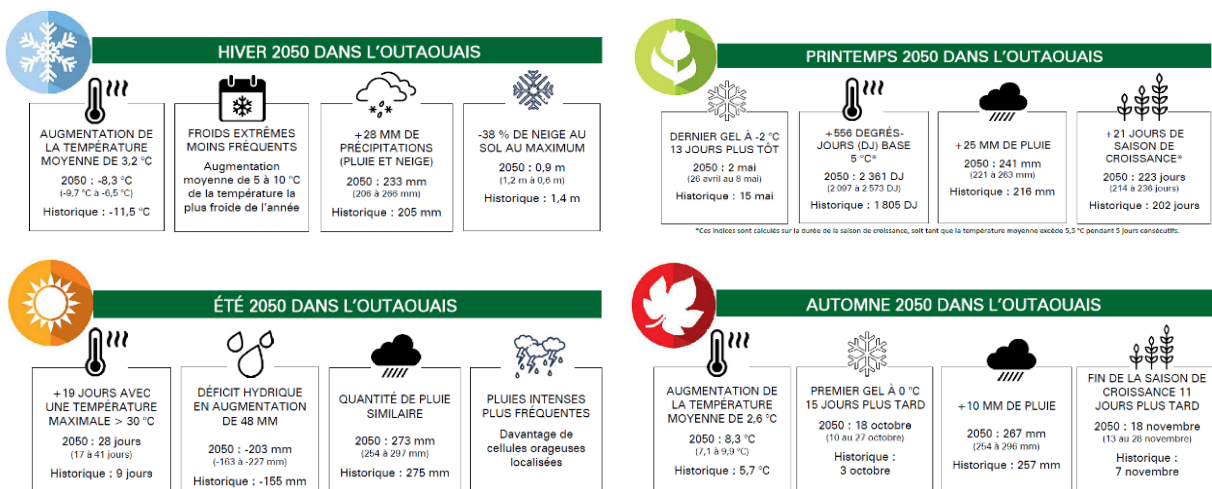


Figure 13: Scénarios climatiques Horizon 2050 par saison, Outaouais

Source : Agriclimat, 2021

¹⁰⁵ Agriclimat (2021). Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Outaouais et des Laurentides aux changements climatiques, https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/04/Fiche-horticulture_Laurentides.pdf p.7

Ouranos a développé des scénarios climatiques pour la région de l'Outaouais qui auront des impacts notamment sur les secteurs de production de la région tels que les productions animales (c.-à-d. productions bovines, porcines, laitières) et les productions végétales (c.-à-d. acériculture et agroforesterie, grandes, cultures, horticulture et fourragères). Le tableau qui suit présente ces différents scénarios.

Tableau 48 : Prévisions Agriclimat, période Horizon 50, Outaouais

Printemps (mars, avril, mai)		
Changements	Le printemps va débuter plus tôt, ce qui va allonger la saison de croissance Puisque l'épaisseur de la neige au sol sera moins importante, la fonte sera devancée et plus rapide Avec des températures plus élevées, il devrait être possible d'entamer les travaux aux champs plus tôt On s'attend à plus de précipitation de pluie et dans les années plus pluvieuses, la période des semis pourrait être retardée	
Horticulture	Semis plus tôt si le sol le permet Augmentation des risques d'érosion des sols non couverts Possibilité de planter des espèces et variétés plus exigeantes en chaleur	
Grandes cultures	Augmentation des risques d'érosion des sols non couverts Possibilité de semer plus tôt lorsque le sol le permet	
Agroforesterie/ Acériculture	Devancement du début de la coulée des érables Augmentation du potentiel de croissance de certaines espèces d'arbres Fonte hâtive de la neige : sols vulnérables plus tôt au printemps	
Production bovine, laitière, fourragère, avicole	Semis plus tôt si le sol le permet Première coupe de foin plus tôt Possibilité d'épandre le fumier plus tôt si nécessaire et si le sol le permet	Risque de manque d'eau Les animaux pourraient souffrir davantage de la chaleur et du stress thermique Les plantes fourragères en été pourraient manquer d'eau plus souvent, affectant le rendement de la coupe estivale
Été (juin, juillet, août)		
Changements	Les températures seront en moyenne plus élevées de 2,70C à l'horizon 2050 par rapport à ce que nous avons connu pour la période 1981-2010 Des températures plus élevées entraîneront davantage d'évapotranspiration et en conséquence une augmentation du déficit hydrique	Les épisodes de canicule seront plus fréquents Les précipitations de pluies seront plus intenses, car issues de cellules orageuses, ce qui augmente les risques de ruissellement
Horticulture	Augmentation des besoins d'irrigation des cultures Les cultures de climat frais pourraient être affectées par les fortes chaleurs (ex. : crucifères, épinards) Nouveaux ennemis des cultures, pression plus importante des espèces déjà présentes	
Grandes cultures	Augmentation des risques de pertes de rendement en raison des fortes chaleurs et du manque d'eau, surtout dans les sols compactés ou légers Nouveaux ennemis des cultures, pression plus importante des espèces déjà présentes	
Agroforesterie/ Acériculture	Les arbres pourraient souffrir plus souvent de manque d'eau et les conditions estivales pourraient être davantage propices aux feux de forêt Possibilité de planter ou de favoriser des espèces appartenant à une zone de rusticité plus clémentine	Sécheresse accrue pouvant affecter la croissance des jeunes pousses et des arbres plus vulnérables Risque de voir davantage de végétaux exotiques envahissants comme la Renouée du Japon et le nerprun
Production bovine, laitière, fourragère, avicole	idem printemps	

Automne (septembre, octobre, novembre)		
Changements	Étant donné que les températures seront plus chaudes et que le premier gel aura lieu plus tard, la saison de croissance des plantes sera plus longue Les précipitations seront similaires à celles observées historiquement	Les conditions auront pour effet de devancer la maturité des cultures, permettant des récoltes dans des conditions de sols plus secs
Horticulture	Récoltes prolongées pour les cultures indéterminées (ex. : fraise d'automne), puisque le gel qui affecte les fruits sera plus tardif	Difficultés pour la conservation des fruits et légumes si la récolte s'effectue dans des conditions de températures élevées
Grandes cultures	Rendement potentiel plus élevé pour le maïs et le soya, dans la mesure où l'état de santé des sols et le contrôle des ravageurs et maladies sont adéquats Conditions plus favorables au semis de cultures de couverture, de céréales d'automne et à la diversification des rotations	Ces conditions auront pour effet de devancer la maturité des cultures, permettant des récoltes dans des conditions de sol plus sec
Agroforesterie/ Acériculture	Les conditions favorables aux travaux en forêt pourraient durer plus longtemps, sauf lors des automnes très pluvieux où le risque de créer des ornières pourrait être plus important Les arbres adaptés à des températures plus élevées pourront voir leur saison de croissance s'allonger	Le cerf de Virginie pourrait être favorisé par un couvert neigeux moins important et étendre son aire de distribution. Ainsi, les dommages à la régénération pourraient augmenter
Production bovine, laitière, fourragère, avicole	Rendement potentiel plus élevé de certaines espèces de plantes fourragères en automne Prolongation de la saison de paissance Plus de temps pour réaliser des semis d'automne de plantes fourragères et cultures de couverture Augmentation des risques de gel hivernal des plantes fourragères	Entretien plus difficile des enclos d'hivernage du fait de l'alternance pluie/neige Meilleure survie des insectes, parasites et bactéries Réduction des besoins de chauffage Augmentation des charges de neige et glace sur les toits pendant certaines années
Hiver (décembre, janvier, février)		
Changements	Hiver plus chaud et plus court : moins de neige et plus de pluie Les températures seront plus élevées et la durée de l'hiver sera raccourcie Les redoux seront plus fréquents et entraîneront plus d'épisodes d'alternance de pluie et de neige	La neige sera présente moins longtemps et l'accumulation de neige au sol sera plus grande Cependant au nord de la région, la neige sera encore abondante, car les températures y seront encore plus froides que dans le reste du territoire
Horticulture	Meilleure survie des ennemis de cultures Une augmentation de risque de gel hivernal des cultures pérennes ou qui sont au champ durant l'hiver Les redoux plus fréquents pourraient affecter la dormance et augmenter la sensibilité au gel	
Grandes cultures	Meilleure survie des ennemis de cultures Au nord de la région, la neige sera encore abondante, car les températures y resteront plus froides que dans le reste du territoire.	Hausse du ruissellement et de l'érosion des sols Augmentation des risques de mortalité hivernale des céréales d'automne et des cultures fourragères pérennes
Agroforesterie/ Acériculture	Les insectes et maladies des arbres survivront davantage aux hivers Augmentation des risques de gel des racines des arbres	Saison réduite pour les travaux en forêt sauf lors d'hivers très enneigés
Production bovine, laitière, fourragère, avicole	idem printemps	

6.4.2 L'adaptation aux changements climatiques

L'adaptation aux changements climatiques requiert le suivi entre autres des indicateurs suivants : la santé des sols, une irrigation optimale, la lutte intégrée contre les ravageurs, la mise en place de protections hivernales et de haies brise-vent au besoin ainsi que l'adaptation des bâtiments et serres aux nouveaux climats. Le Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Outaouais et des Laurentides aux changements climatiques a élaboré des priorités d'adaptation à l'échelle individuelle et collective, à la suite de rencontres tenues avec les producteurs et intervenants dans le cadre du projet Agriclimat entre 2017 et 2020.

À l'échelle individuelle, c'est-à-dire des entreprises agricoles, six objectifs d'adaptation en production végétale et quatre objectifs en production animale ont été proposés (tableau 49). « L'atteinte de ces objectifs nécessite l'adoption de diverses pratiques, comme l'implantation de cultures de couverture, la réduction du travail du sol, la réalisation d'aménagements hydroagricoles et l'ajustement des bâtiments d'élevage et de la gestion des soins aux animaux¹⁰⁶. »

Tableau 49 : Priorités d'adaptation des entreprises agricoles des secteurs de production végétale et animale, région Outaouais-Laurentides

SECTEUR DE PRODUCTION	
VÉGÉTALE	ANIMALE
1. Maintenir et améliorer la santé des sols. 2. Favoriser la survie à l'hiver des plantes fourragères, des céréales d'automne et autres cultures pérennes 3. Lutter contre les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes 4. Adapter la gestion des plantes fourragères 5. Optimiser l'irrigation en production maraîchère et fruitière 6. Adapter les serres et les bâtiments d'entreposage	• Réduire l'impact des périodes chaudes sur les animaux • Adapter les bâtiments pour l'hiver • Veiller à la santé des animaux • Assurer une bonne gestion des structures d'entreposage des déjections animales

Source : Agriclimat, 2021

À l'échelle de la collectivité, cinq priorités d'adaptation collective ont été retenues à la suite d'une série de cinq forums virtuels (horticulture, grandes cultures, lait et fourrages, bovins et fourrages, acériculture et foresterie) qui se sont déroulés en novembre 2020 où ont été conviés les producteurs et intervenants de l'Outaouais et des Laurentides. Ces priorités sont détaillées dans le tableau suivant.

¹⁰⁶ Agriclimat (2021). Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Outaouais et des Laurentides aux changements climatiques, P.5
https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Agriclimat_Plan-adaptation_Outouais-Laurentides.pdf

Tableau 50 : Priorités d'adaptation collective déterminées pour l'Outaouais et les Laurentides et déclinées en fiches projets

PRIORITÉS	THÈMES DE PROJETS
1. Anticiper et accompagner l'évolution des besoins en eau pour éviter les conflits d'usage	• Former les producteurs et les intervenants à la gestion de l'irrigation • Accompagner les producteurs dans la mise en place de l'irrigation • Concilier les usages de l'eau dans les territoires à risque de pénuries
2. Améliorer la santé des sols	• Améliorer les connaissances pour la santé des sols • Développer des groupes d'échange et des vitrines en santé et couverture des sols
3. Améliorer la gestion de l'eau à l'échelle de la ferme et du bassin versant	• Mettre en oeuvre des actions collectives dans les bassins versants incluant les enjeux des changements climatiques
4. Adapter la gestion des plantes fourragères	• Expérimenter en région différentes pratiques de cultures des plantes fourragères • Promouvoir et étudier les bénéfices des pratiques de gestion de pâturage intensif
5. Développer des réseaux de dépistage des ravageurs dans plusieurs secteurs de production	• Développer le dépistage des ravageurs dans les érablières et forêts • Renforcer le dépistage des ravageurs en productions horticoles, en grandes cultures et en productions fourragères

Source : Agriclimat, 2021

RÉFÉRENCES

TERRITOIRE AGRICOLE

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2023). Rapport annuel de gestion 2022-2023, 98 pages.
<https://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/la-commission/publications/rapports-annuels/cptaq-rag-2022-2023.pdf>

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2022). Rapport annuel de gestion 2021-2022, 96 pages.
<https://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/la-commission/publications/rapports-annuels/cptaq-rag-2021-2022.pdf>

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2021). Rapport annuel de gestion 2020-2021, 100 pages.
<https://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/la-commission/publications/rapports-annuels/cptaq-rag-2020-2021.pdf>

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2016). Rapport annuel de gestion 2015-2016, 80 pages.
<https://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/la-commission/publications/rapports-annuels/cptaq-rag-2015-2016.pdf>

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2011). Rapport annuel de gestion 2010-2011.

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2007). Rapport annuel de gestion 2006-2007.

Commission de protection du territoire agricole du Québec (2005). Rapport annuel de gestion 2004-2005.

Commission de protection du territoire agricole du Québec (1998). Rapport annuel de gestion 1997-1998.

Doucet, Chantale (2020). État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires : L'activité agricole et agroalimentaire. Observatoire du développement de l'Outaouais, 14 pages.
https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Agriculture_agroalimentaire_version-finale.pdf

Financière agricole du Québec (2024). Bulletin Transac-Terres Valeur des terres agricoles années 2020-2023, 22 pages.
<https://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/bulletins/transac-terres-2024.pdf>

Institut de la statistique du Québec (2023). Panorama des régions du Québec, Tableau 12.1.1, Population totale et taux d'accroissement annuel, MRC, régions administratives et ensemble du Québec, 2018-2022. Édition 2023, 287 pages.
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf>

Institut de la statistique du Québec (2023). Estimations de la population des municipalités de 25 000 habitants et plus Québec, Données provisoires (consulté le 27 décembre 2023)
<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/estimations-de-la-population-des-municipalites-de-25-000-habitants-et-plus>

Institut de la statistique du Québec (2023). Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions.
<https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/15/mrc/73>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (2021). Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, 100 pages.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbioalimentaire_complet_MAPAQ.pdf

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (2024). Démographie. Mise à jour le 04 avril 2024.
<https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/outaouais/portrait-regional/demographie>

MRC de Pontiac (2022). Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2022-2023. Fonds régions et ruralité (FRR), 14 pages.
https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/2022-2023_politique-projets-structurants.pdf

MRC de Pontiac (2022). Rapport annuel d'activités. Mise à jour mars 2024, 13 pages.
<https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/2024/03/Rapport-annuel-FRR-2-2022-Pontiac.pdf>

MRC de Pontiac (2021). Vision Pontiac 2030 Plan stratégique de développement, 63 pages.
https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/securepdfs/MRC-Pontiac_plan-strategique-FR-revise.pdf

MRC de Pontiac (2015). Guide du patrimoine.
https://issuu.com/emilie135/docs/guide_fra_web

MRC de Pontiac (2023). Politique culturelle de la MRC de Pontiac, 23 pages.
<https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/PolitiqueculturelledelaMRCdePontiac.pdf>

MRC de Pontiac (2014). Plan de développement de la zone agricole, 30 pages.
<https://www.mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/sommaire-pdza-031014.pdf>

MRC de Pontiac (2013). Caractérisation du territoire agricole, Rapport, 148 pages.
<https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Rapport-Caracterisation-agricole-FR.pdf>

MRC de Pontiac (2001). Schéma d'aménagement révisé règlement numéro 65-99, adopté le 25 mai 1999, entrée en vigueur le 23 février 2001, 168 pages.
<https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Reglement65-99-Schemadamenagementrevise.pdf>

Statistique Canada. Tableau 17-10-0142-01 Estimations de la population, 1er juillet, selon la subdivision de recensement, limites de 2016

Statistique Canada. Tableau 32-10-0231-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021 <https://doi.org/10.25318/3210023101-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0237-01 Capital agricole, Recensement de l'agriculture, 2021
 DOI : <https://doi.org/10.25318/3210023701-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0437-01 Capital agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif DOI :
<https://doi.org/10.25318/3210043701-fra>

Table agroalimentaire de l'Outaouais (2020). Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2025, 30 pages. https://www.agro-outaouais.com/_files/ugd/9de381_4bc3d0f5482a48758511b0b60e4d0feb.pdf

PRODUCTIONS AGRICOLES

Financière agricole du Québec (2024). Assurance récolte. Consulté le 5 août 2024.
<https://www.fadq.qc.ca/assurance-recolte/description>

Guérin, Shanelle (2024, 5 mars). « Le revenu net des agriculteurs dégringole, leur motivation aussi ». Radio-Canada, Ici. Radio-canada.ca. Consulté le 5 août 2024.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2054515/producteurs-revenu-salaire-detresse-fatigue>

Héritage Faune (2017). Guide des bonnes pratiques pour le contrôle de la déprédation animale en milieu agricole, 42 pages. https://fedecp.com/media/2824/guide_depredation_br.pdf

James, Bonnie (2024). « Manifestation des agriculteurs ». Journal du Pontiac, journalpontiac.com. Consulté le 5 août 2024. <https://journalpontiac.com/manifestation-des-agriculteurs/>

MAPAQ (2023). Enquête sur les prix de location des terres agricoles au Québec, 120 pages.
https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Enquete_2022_Prix_Location_Terres_Agricoles.pdf

MAPAQ (2021). Portrait bioalimentaire de la MRC de Pontiac. Mars 2021, 8 pages.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/outaouais/ED_portrait_MRC_Outouais_Pontiac_MAPAQ.pdf

MAPAQ (2020). Portrait bioalimentaire de l'Outaouais 2020, 24 pages.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/outaouais/ED_portrait_Outouais_MAPAQ.pdf?1595880700

MRC de Pontiac (2014). Plan de développement de la zone agricole, 194 pages.
https://outaouais-laurentides.upa.qc.ca/fileadmin/outaouais/PDZA_PONTIAC_Adopte-2014-10-28.pdf

Portail Bio Québec : État et évolution du secteur biologique. Consulté le 20 décembre 2023.
<https://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifies?choix=07>

Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec (2021). Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec, estimations pour l'année 2021, 100 pages.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/FS_profilregionalbioalimentaire_complet_MAPAQ.pdf

Statistique Canada. Tableau 32-10-0231-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021. DOI : <https://doi.org/10.25318/3210023101-fra>
MRC Pontiac [CCS240884005] [2484005]

Statistique Canada. Tableau 32-10-0240-01 Revenus d'exploitation, Recensement de l'agriculture 2021
DOI <https://doi.org/10.25318/3210024001-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0436-01 Fermes classées selon les revenus agricoles bruts totaux, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif DOI : <https://doi.org/10.25318/3210043601-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0242-01 Vente directe de produits agricoles aux consommateurs, Recensement de l'agriculture, 2021 DOI : <https://doi.org/10.25318/3210024201-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0309-01 Grandes cultures et foin, Recensement de l'agriculture 2021
DOI : <https://doi.org/10.25318/3210030901-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0370-01 Stock de bétail sur les exploitations agricoles, Recensement de l'agriculture, 2021 DOI : <https://doi.org/10.25318/3210037001-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0403-01 Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif DOI : <https://doi.org/10.25318/3210040301-fra>

Table agroalimentaire de l'Outaouais (2020). Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais : Bâtir l'avenir vers des systèmes bioalimentaires durables en Outaouais 2020-2025, 30 pages.
https://www.agro-outaouais.com/files/ugd/9de381_4bc3d0f5482a48758511b0b60e4d0feb.pdf

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À LA FERME

Buechler, Nikki (2022). « Initiative alimentaire locale à l'hôpital du Pontiac ». Journal du Pontiac, [journalpontiac.com](https://journalpontiac.com/initiative-alimentaire-locale-a-lhopital-du-pontiac/)
<https://journalpontiac.com/initiative-alimentaire-locale-a-lhopital-du-pontiac/>

Farmilo, Tashi (2024). "MRC buys slaughterhouse". Pontiac Journal, [Pontiacjournal.com](https://pontiacjournal.com/mrc-buys-slaughterhouse/)
<https://pontiacjournal.com/mrc-buys-slaughterhouse/>

Doucet, Chantale et Alexandre Bégin (2023). Portrait-diagnostic des activités de transport et d'entreposage dans les circuits alimentaires en Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais. Rapport déposé aux partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO), 159 pages.
https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2023/06/Portrait_diagnostic_Transport_entreposage.pdf

Doucet Chantale, en collaboration avec Iacob Gagné-Montcalm (2022). Portrait-diagnostic de la transformation alimentaire en Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais, Étude mandatée par les partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais, 332 pages.
<https://odooutaouais.ca/transformation-alimentaire/>

Forest Lavoie Conseil (2023). Étude des besoins et de la demande de services d'abattage des producteurs agricoles des Laurentides et Outaouais, 206 pages.
https://outaouais-laurentides.upa.qc.ca/fileadmin/outaouais/Rapport_final_Realisation_d_un_portrait-diagnostic_des_services_09_Fev23_1.pdf

James, Bonnie (2023). « Réunion de la MRC ». Journal du Pontiac, [journalpontiac.com](https://journalpontiac.com/reunion-de-la-mrc-2/)
<https://journalpontiac.com/reunion-de-la-mrc-2/>

La Radio du Pontiac (2024, 26 janvier). "Tender Agrisaveur project manager goes out for second time". CHIP101.9, [chipfm.com](https://chipfm.com/en/tender-for-agrisaveur-project-manager-goes-out-for-second-time)
<https://chipfm.com/en/tender-for-agrisaveur-project-manager-goes-out-for-second-time>

MRC Pontiac (2021). Rapport d'analyse Création d'une marque territoriale par visages régionaux, 80 pages.
https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/MRC-de-Pontiac-Rapport-d-analyse_AVEC-POS.pdf

MRC Pontiac (2011). Politique d'achat local et durable MRC de Pontiac, 1 page.
<https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Politique-dachat-local-et-durable-MRC-Pontiac-signee.pdf>

Table agroalimentaire de l'Outaouais. (2020). Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais : Bâtir l'avenir : vers des systèmes bioalimentaires durables en Outaouais 2020-2025, 30 pages.

https://www.agro-outaouais.com/files/ugd/9de381_4bc3d0f5482a48758511b0b60e4d0feb.pdf

Table agroalimentaire de l'Outaouais. (2020). Synthèse plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2025, 6 pages.

https://www.agro-outaouais.com/files/ugd/9de381_1654c86854924415aa9a8e3bbe73c101.pdf

PRODUCTEURS, MAIN-D'ŒUVRE ET RELÈVE

Collectifs régionaux en formation agricole (2023). Plan de soutien en formation agricole : Bilan des activités 2022-2023, 36 pages.

https://www.upa.qc.ca/fileadmin/01_UPA_provincial/Prod_Formation/PSFA_Bilan_national_2022-2023.pdf

Doucet, Chantale (2020). État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires.

L'activité agricole et agroalimentaire. Observatoire du développement de l'Outaouais, 14 pages.

https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/Agriculture_agroalimentaire_version-finale.pdf

MAPAQ (2024). Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/estrie/CUMACUMO/CUMA/Pages/CUMA.aspx>

MAPAQ (2021). Portrait de la relève agricole au Québec, 90 pages.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/devenir-agriculteur/ED_portrait_releve_agricole_MAPAQ.pdf

MAPAQ (2016). Portrait de la relève agricole au Québec 2016, 76 pages.

https://www.agrireseau.net/documents/Document_97241.pdf

MRC de Pontiac (2022). Fonds régions et ruralité 2020-2025 volet 4 soutien à la vitalisation, 18 pages.

https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/CADRE_de_VITALISATION_VF.pdf

MRC de Pontiac (2022). Politique de soutien aux entreprises, 6 pages.

https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Politique_soutien_entreprises_2022-1.pdf

MRC de Pontiac (2017). Étude de caractérisation des entrepreneurs et des entreprises de la MRC Pontiac Rapport final, 39 pages.

<https://www.mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/2018-01-13-%C3%89tude-de-caract%C3%A9risation-rapport-final-fr.pdf>

Observatoire du développement de l'Outaouais (2020). Impacts de la pandémie sur la situation socioéconomique et le marché du travail : La MRC de Pontiac, 12 pages.

<https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2023/03/Fiche-MRC-Pontiac.pdf>

Réseau d'agri-conseils (2023). Rapport annuel 2022-2023, 35 pages.

https://agriceils.qc.ca/wp-content/uploads/2023/11/Out_rapport-annuel-2022-2023.pdf

Shutt, Dale (2024, 31 mai). « Sécurité et durabilité agricoles dans le Pontiac ». Journal du Pontiac, [journalpontiac.com](https://journalpontiac.com/securite-et-durabilite-agricoles/)

<https://journalpontiac.com/securite-et-durabilite-agricoles/>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0381-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge, sexe et nombre d'exploitants déclarés dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2021

Statistique Canada. Tableau 32-10-0382-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : travail agricole et autre travail rémunéré, Recensement de l'agriculture, 2021 DOI : <https://doi.org/10.25318/3210038201-fra>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0442-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge et nombre d'exploitants dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016, inactif

Statistique Canada. Tableau 32-10-0381-01 Caractéristiques des exploitants agricoles : âge, sexe et nombre d'exploitants déclarés dans l'exploitation agricole, Recensement de l'agriculture 2021

Statistique Canada. Tableau 98-10-0485-01 Situation d'activité selon l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement, 2021

Statistique Canada. 2017. Pontiac, MRC [Division de recensement], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.

<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
(site consulté le 3 mai 2024).

Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit numéro 99-012-X2011049 au catalogue de Statistique Canada.

https://www.upa.qc.ca/fileadmin/01_UPA_provincial/Prod_Formation/PSFA_Bilan_national_2022-2023.pdf

SECTEUR FORESTIER

Gouvernement du Québec (2023). Territoires forestiers publics.

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/gestion-forets-publiques/territoire-s-droits-forestiers/territoires-forestiers-publics#c225031>

MRC de Pontiac (2022). Possibilités forestières au 1^{er} avril 2022 : Rapport du calcul -Territoire forestier résiduel, 26 pages.

https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/071070_MRCPontiac_Rapport_Analyse_finale_20220401.pdf

MRC de Pontiac (2021). Programme d'aménagement durable des forêts : Bilan PADF 2020-2021, 14 pages.

https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Bilan-PADF-2020-2021_Outaouais.pdf

MRC de Pontiac (2023). Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2023-2028. Territoire public intramunicipal, 52 pages. https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/2024/02/PAFIT_2023-2028_VF.pdf

MRC de Pontiac (2018). Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 Territoire public intramunicipal, 51 pages. <https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/PAFIT-30-07-2018.pdf>

MRC de Pontiac (2012). Plan d'aménagement intégré des ressources territoire public intramunicipal MRC de Pontiac, 102 pages. <https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/SERVICES-FORESTIERS-PAIR-2012.pdf>

Observatoire du développement de l'Outaouais (2020). État de situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires - 2020, 315 pages.

https://odooutaouais.ca/wp-content/uploads/2020/12/EtatSituation_RapportCompleet.pdf

Office des producteurs de bois de Pontiac (2023). Rapport d'activités 2022, 24 pages.

<https://www.foretprivee.ca/pontiac/wp-content/uploads/sites/2/2023/07/2023annualreportFRENCH.pdf>

AGROENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Agriculture et agroalimentaire Canada (2022, 29 avril). Indicateur des pesticides, agriculture.canada.ca. Consulté le 5 août 2024.

<https://agriculture.canada.ca/fr/environnement/gestion-ressources/indicateurs/indicateur-pesticides>

Agriclimat (2021). Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Outaouais et des Laurentides aux changements climatiques, 66 pages. https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Agriclimat_Plan-adaptation_Outaouais-Laurentides.pdf

Agriclimat (2021). Changements climatiques en production bovine et fourragère, 15 pages.

https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-bovin_Outaouais.pdf

Agriclimat (2021). Changements climatiques en production laitière et fourragère, 14 pages.

https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-production-lait-et-fourrages_Outaouais.pdf

Agriclimat (2021). Changements climatiques en production avicole, 9 pages.

https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-avicole_Outaouais.pdf

Agriclimat (2021). Changements climatiques en production porcine, 10 pages.
https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-production-porcine_Outaouais.pdf

Agriclimat (2021). Changements climatiques en grandes cultures, 12 pages.
https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-grandecultures_Outaouais.pdf

Agriclimat (2021). Changements climatiques en horticulture, 12 pages.
https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-horticulture_Outaouais.pdf

Agriclimat (2021). Changements climatiques en acériculture et foresterie, 8 pages.
https://agriclimat.ca/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-acericulture_Outaouais.pdf

CREDDO (2022, 18 mars). PRMHH Diagnostic, Méthodologie, critères et résultats : MRC Papineau, Pontiac, Collines-de-l'Outaouais et Vallée-de-la-Gatineau, 15 pages.
https://static1.squarespace.com/static/56460876e4b040eb3150fb1c/t/6239e072ad93770967899174/1647960190079/Diagnostic_presentation_pour_site_web_FR_CREDDO_2022.pdf

CREDDO (2022). Portrait du territoire de la région rurale et semi-rurale de l'Outaouais préparé pour les MRC des Collines-de-l'Outaouais, de la Vallée-de-la-Gatineau, de Papineau et de Pontiac, 92 pages.
<https://static1.squarespace.com/static/56460876e4b040eb3150fb1c/t/611e5681668e093ecf768007/1629378178362/Portrait+du+territoire++MRC+rurales+et+semi-rurales+de+l%27Outaouais++VERSION+PR%C3%89LIMINAIRE.pdf>

CREDDO (2021, octobre). Résultats de sondage MRC Pontiac : Les orientations souhaitées pour les milieux humides et hydriques en Outaouais, 1 page.
https://static1.squarespace.com/static/56460876e4b040eb3150fb1c/t/616807976ce4676af7a726a8/1634207640534/Infographie_Octobre_Pontiac_CREDDO_2021.pdf

Doucet, Chantale et Philippe Taka (2023). Les déserts alimentaires en Outaouais. Observatoire du développement de l'Outaouais. Rapport déposé aux partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais (ESBO), 14 pages.

L'équipe du conseil québécois des plantes fourragères (2022, 25 octobre). « La chaux, un élément essentiel à la productivité ». La terre de chez nous, laterre.ca (consulté le 5 août 2024).
<https://www.laterre.ca/chroniques/chronique-cqpf/la-chaux-un-element-essentiel-a-la-productivite/>

MAPAQ (2021). Agir pour une agriculture durable Plan 2020-2030 – Plan de mise en œuvre 2021-2025, 76 pages.
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/publications-adm/dossier/plan_agriculture_durable/PL_agriculture_durable_mise_en_oeuvre_2021_2025_MAPAQ.pdf

MAPAQ (2005). Bonnes pratiques agroenvironnementales pour votre entreprise agricole 2^e édition, 43 pages.
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agroenvironnement/BonnesPratiques2005.pdf>

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2015). Portrait sommaire du bassin versant de la rivière des Outaouais, 51 pages.
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/bassins/outaouais/portrait-sommaire.pdf>

MRC de Pontiac (2023). Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030, 102 pages.
https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/2023/12/288-2023-PGMR_2023-2030-PGMR-1.pdf

MRC de Pontiac (2017). Plan d'action 2020-2025 visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la MRC de Pontiac, 45 pages.
https://mrcpontiac.qc.ca/wp-content/uploads/Plan_action_GES_MRC-de-Pontiac_2020-2025-1.pdf

Normandin, Céline (2024, 13 février). « Le compte à rebours est lancé pour les semences enrobées ». Le Bulletin des agriculteurs, le bulletin.com (consulté le 5 août 2024)
<https://www.lebulletin.com/cultures/le-compte-a-rebours-est-lance-pour-les-semences-enrobees-132177>

Statistique Canada. Tableau 32-10-0368-01 Produits appliqués sur les terres, fumier et irrigation, Recensement de l'agriculture, 2021

Statistique Canada. Tableau 32-10-0367-01 Pratiques de travail du sol et d'ensemencement, Recensement de l'agriculture, 2021

Table de concertation de la rivière des Outaouais (2023). Plan de gestion intégrée de la rivière des Outaouais : Diagnostic, 15 pages.

<https://tcriviereoutaouais.ca/wp-content/uploads/2023/04/D01-Alteration-qualite-eau-PGIRO-2023VF.pdf>

Table de concertation de la rivière des Outaouais (2023). Plan de gestion intégrée de la rivière des Outaouais : Milieux physique et biologique, 52 pages.

<https://tcriviereoutaouais.ca/wp-content/uploads/2023/03/P06-Milieux-physique-et-biologique-PGIRO-2023.pdf>

Table de concertation de la rivière des Outaouais (2023). Plan de gestion intégrée de la rivière des Outaouais : Milieu hydrique, 79 pages.

<https://tcriviereoutaouais.ca/wp-content/uploads/2023/03/P04-Milieu-hydrique-PGIRO-2023.pdf>

Table de concertation de la rivière des Outaouais (2023). Plan de gestion intégrée de la rivière des Outaouais : Usages, 47 pages. <https://tcriviereoutaouais.ca/wp-content/uploads/2023/04/P07-Usages-PGIRO-2023.p>

